

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CVIII - Année 1981

3^e LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette

30 SEPTEMBRE 1981

SOMMAIRE DE LA 3^e LIVRAISON

Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Juillet 1981	177
Août 1981	178
Septembre 1981	181
Nécrologie : Jean Secret, Président de la Société historique et archéologique du Périgord (Gilles DELLUC et les membres du conseil d'administration)	
	183
Aspects de la reconstruction du XV ^e siècle dans les châtellenies de Castelnaud et de Berbiguières (Jean LARTIGAUT)	
	201
L'éperon barré de Puy-de-Pont, commune de Neuvic : approche archéologique (Christian CHEVILLOT et Jean-Claude MOISSAT)	
	226
Conseillers généraux et conseillers d'arrondissement de l'An VIII en Dordogne (Noël BECQUART)	
	255
Note pour les auteurs de mémoires	
	296

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SÉANCE DU MERCREDI 1^{er} JUILLET 1981.

Présidence de M. Marcel SECONDAT, Vice-Président.

Présents : 41. — Excusés : 3.

M. Secondat ouvre la séance en prononçant l'éloge funèbre de notre regretté Président, M. Jean Secret. Il rappelle ce qu'a été sa vie et souligne l'importance de ses travaux, puis l'assemblée, debout, observe une minute de silence. La Société a reçu de nombreux témoignages de sympathie à l'occasion de cette disparition, parmi lesquels ceux de MM. Léonce Bouriel, le marquis de Fayolle, Jean Jacoutet, Raymond Laan, René Larivière, le Dr Pierre Lambert de Larroque, Jacques Ogliaastro, Thierry de Vignet de Vendeuil, M. et M^{me} Robert de Mail'ard et M^{me} Soudois de Bord, sans parler des témoignages oraux qu'on ne peut citer tant ils sont abondants.

NECROLOGIE. — MM. le Dr Hubert Depoutre et Pierre Montagne.

REMERCIEMENTS. — M^{lle} Mireille Boyer, M^{mes} Anne Humbert et Agnès Romeuf, MM. Thierry Baritaud, Bernard de Lamartinié et Louis Pilet.

ENTREES D'OUVRAGES. — Claude Lacombe, *Fosses ovoïdes médiévales de la rue Romaine à Périgueux* (extr. de « Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine », Actes du XXX^e Congrès d'études régionales tenu à Périgueux en 1978, Périgueux, Joucla, 1981); offert par l'auteur.

René Dechère, *Les huttes du Périgord de la préhistoire à nos jours* (le Bugue, impr. Malle mouche, 1981); hommage de l'auteur.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — MM. Becquart et Secondat commentent les périodiques reçus, parmi lesquels il faut citer le *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 78 (1981), n^o 4, qui publie un texte de J.-Ph. Rigaud et J.-P. Texier relatif aux particularités techniques et typologiques du gisement des Tares à Sourzac, ainsi que le *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. CV (1980), où l'on note un très intéressant article de Paul Duchéin sur les épis de faitage du Midi de la France.

COMMUNICATIONS. — Le Secrétaire général a pris connaissance de quelques livres récents : Jean Cavignac, *Archives départementales de la Gironde : fonds de l'Hôtel des Monnaies de Bordeaux...* (1980), qui fournit des précisions sur les orfèvres et changeurs du Périgord en 1745; Louis de Reilhac, *Etude sur le patois dans le Périgord méridional* (Lalinde, chez l'auteur, 1981), qui examine les différents aspects de la langue parlée dans les cantons de Lalinde et Sainte-Alvère; Michel Aubrun, *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XI^e siècle* (Clermont-Ferrand, 1981, vol. XXI des Publications de l'Institut d'études du Massif central), où l'on trouvera de précieuses informations sur la région de Nontron.

La *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, dit encore M. Becquart, publie au tome XXVII (1978-79), un article de Jacques Santrot sur une statuette en bronze représentant Mercure, découverte à Monbazillac en 1973 et datable du II^e siècle de notre ère. La Monnaie de Paris, ajoute le Secrétaire général, vient de sortir une médaille due au talent de notre collègue M. Ha'bout du Tanneur : elle

représente le portrait d'Etienne de La Boétie, au revers sa maison de Sarlat avec deux fleurs de lis et une salamandre.

M^{me} Sadouillet-Perrin apporte de nouvelles précisions sur le retable de l'Assomption conservé à la cathédrale Saint-Front. Elle a pu établir, grâce aux travaux du sinologue Paul Pelliot (1929), que le projet de Le Pilleux datant de 1652 ne fut pas réalisé et que c'est bien le Jésuite Belleville qui sculpta cette belle pièce dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

M. Gilles Delluc a remarqué, sur la photographie officielle du nouveau Président de la République, que celui-ci tient un livre qui n'est autre que les *Essais* de Montaigne. Il signale d'autre part la Guide Joanne de 1887 qui décrit la grotte de Rouffignac et montre quelques diapositives illustrant la vie quotidienne au temps du Paléolithique supérieur: technique de la taille, lancement du harpon, éclairage, découpage de la viande.

Le Père Pommarède poursuit des recherches sur la chapelle de l'ancien collègue des Jésuites de Périgueux. Il signale un incident survenu en 1676 entre des écoliers turbulents et un groupe de passants, mentionne l'achat d'une cloche pour cette chapelle en 1683, mais n'a pu encore découvrir la date exacte de sa démolition, que divers auteurs situent entre 1803 et 1811 sans apporter de preuve formelle.

M. Claude Lacombe rend compte de la 59^e réunion de notre Groupe de recherche, tenue au siège le 26 juin. Après différentes informations bibliographiques, il est fait état du volume XI d'*Archéologie médiévale* qui évoque la fouille de la maison forte de Martillac, par Claude Lacombe et celle de la motte de Bourzac par Bruno Fayolle-Lussac. Au cours de la même séance, M. Rocheteau a présenté tout un lot de mobilier archéologique récupéré à Périgueux: fragment de gobelet gallo-romain avec médaillon d'applique, assiette médiévale à décor vert et brun, fragments d'os plats à perforations circulaires provenant peut-être d'un atelier de fabrication de boutons.

MM. Jean-Claude Ignace et Yan Laborie présentent les résultats des fouilles faites à Bergerac depuis 1978 sur la nécropole de l'ancien cimetière Saint-Martin. Ils montrent à l'aide de diapositives les différents types de sépultures (en pleine terre ou avec sarcophages), évoquent la variété des rites funéraires employés et, parallèlement à leur étude archéologique, tentent de retracer l'histoire de la paroisse Saint-Martin. Cette passionnante communication sera publiée dans notre *Bulletin*.

M. Guy Mandon annonce qu'un comité vient d'être formé pour honorer la mémoire de l'historien Georges Rocal. Une cérémonie aura lieu à Saint-Saud le 2 août prochain et le programme de cette journée sera incessamment diffusé.

Enfin M. Gérard Mouillac, qui vient d'écouter la nouvelle station de Radio-Bergerac, suggère que soient diffusées sur cette antenne des émissions culturelles.

ADMISSIONS. — M. Georges FIÉ, Lamonzie-Montastruc; présenté par M. Picot et M^{me} Rousset;

MM. Vincent et Guillaume DRAGO, 15, rue Jean-Bologne, 75016 Paris; présentés par MM. Riols et Secret;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART,

Le Président de séance,

M. SECONDAT.

SÉANCE DU MERCREDI 5 AOUT 1981.

Présidence du Dr Gilles DELLUC, Président.

Présents : 27. — Excusés : 5.

HOMMAGE AU PRÉSIDENT SECRET. — Le Dr Delluc remercie tous ceux de nos

membres qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de notre regretté Président, en particulier MM. Pierre Besset, Jean-Emmanuel Bonnichon, Alain de Chantérac, Maxence Dichamp, Julius Dröge, Jean-Paul Durieux, Henri Gouhier, Jean Lartigaut, Maxime de Lapeyrouse et Alec Yelin, M^{lle} Blanche Darnet, MM. et M^{mes} Jacques Gay, Jacques Gendry, Dick Hoogendijk-Marcier et Marcel Vergez, ainsi que le Président et le Secrétaire général de la Fédération historique du Sud-Ouest, MM. Robert Etienne et B. Peyrous. Il soumet à l'assemblée un vœu tendant à la dénomination d'une rue Jean-Secret à Périgueux, ce texte est approuvé à l'unanimité. Notre prochaine livraison publiera une notice nécrologique, en outre le *Bulletin* donnera ultérieurement la bibliographie des travaux de Jean Secret et, à plus long terme si les moyens le permettent, le Bureau mettra en chantier un volume spécial de Mélanges.

FELICITATIONS. — M. Jean-Michel Rémy, officier de la Légion d'Honneur; M^{me} Rémy, chevalier dans l'Ordre national du Mérite; M. Christian Chevillot, pour sa brillante soutenance de thèse sur l'Age du Bronze en Périgord.

ENTREES D'OUVRAGES. — Photocopie d'une notice de Victor Brunet sur Orélie 1^{er}, roi d'Araucanie et de Patagonie, extraite de la 1^{re} livraison du *Biographe*, année 1873; don de M. et M^{me} Lucien Deluga.

Catalogue multigraphié de l'exposition organisée à Saint-Saud-la-Coussière, à l'occasion du centenaire de la naissance de Georges Rocal par MM. Bouet et Mandon; offert par le Dr Del'uc, qui rend compte des cérémonies du 2 août auxquelles il a participé activement et dont la presse s'est fait l'écho.

Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine (Périgueux, Joucla, 1981, Actes du XXX^e Congrès d'études régionales tenu à Périgueux les 22 et 23 avril 1978 par la Fédération historique du Sud-Ouest et la Fédération des Sociétés savantes du Centre); envoi de la Fédération historique du Sud-Ouest.

Pierre Vidal, *Cavernes en Périgord, cavités touristiques, cavernes sauvages* (Périgueux, Fanlac, 1981, suppl. à « Spéleo-Dordogne »), avec textes de Bernard Pierret et préface de Bernard Gèze; hommage de l'auteur.

Christian Chevillot, *La céramique commune de la fosse-dépotoir augustéenne de la rue des Bouquets à Périgueux, étude préliminaire* (extr. des Actes du XXX^e Congrès d'études régionales ci-dessus mentionnés); hommage de l'auteur.

Claude Lacombe, *Etude archéologique du mobilier céramique du Musée des Pénitents blancs de Sarlat. Première partie : le mobilier médiéval* (extr. du « Bulletin de la Société des Amis de Sarlat et du Périgord noir », 1981, n^{os} 4 et 5); hommage de l'auteur.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Le Dr Del'uc fait le tour des périodiques reçus. Mention particulière est faite du *Bulletin de la Société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. CII, 2^e fasc. 1981, qui publie un excellent texte de Raymond Darricau, « L'âme d'un évêque au XVII^e siècle, Alain de Solminihac (1593-1659) », du *Bulletin de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie*, 1981, n^o 48, très important pour le Musée du Périgord puisqu'on y trouve le catalogue des objets d'ethnographie calédoniens et hébridais qui y sont conservés, et du fasc. 3 (1981) de *Vieilles maisons françaises*, où Pierre de Beaumont-Beynac évoque l'heureuse restauration du château de la Marthonie à Saint-Jean-de-Cole. M. le Président signale également les n^{os} 1 et 2 (1974 et 1975) du *Bulletin signalétique et analytique des périodiques d'Aquitaine* publié par le Centre d'études et de recherches d'histoire institutionnelle et régionale de la Faculté de Droit de Bordeaux, *Bulletin* qui rendra d'immenses services.

COMMUNICATIONS. — La Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies nous prie d'annoncer la tenue aux Eyzies, du 22 au 29 août, du 1^{er} Colloque international sur l'alimentation de l'homme préhistorique et dans les sociétés primitives.

M. le Président commente une plaquette sur Périgueux, fort bien illustrée, qui vient

d'être publiée par l'Atelier le Roseau, et annonce la mise en souscription de *Mélanges* à la mémoire du Père Anselme Dimier : dans l'un de ces volumes à paraître, figurera un article de notre collègue Louis Grillon sur un abbé de Cadouin méconnu, Dom Pierre Mary.

Le Secrétaire de séance, d'après une note de M. Becquart, mentionne un curieux article d'Anne-Marie Cocula, « Trois siècles de carnaval à Sarlat », publié dans les *Annales du Midi*, t. 93 (1981), n° 151. Cette fête populaire, qui existait au moins depuis 1464, semble avoir disparu sous la Révolution et a joué un rôle important dans la vie publique, notamment en 1574, où Sarlat connut un carnaval sanglant, aboutissement d'un complot protestant.

M. Pierre Aublant commente une plaquette fort originale de Pierre Mazars, *Périgord sur Dordogne*, avec 64 photographies en couleurs d'Alain Bordes. Le texte évoque les trésors dissimulés du terroir et les images montrent des aspects inhabituels du paysage périgourdin.

M^{me} Sadouillet-Perrin a mis en souscription son dernier roman, *Notaire, maire... et forçat*, inspiré des aventures de Mary Cluquet. Elle annonce d'autre part la prochaine réédition par Jeanne Laffitte, à Marseille, des *Vieilles chansons patoises du Périgord* de Casse et Chaminade (1902) et du livre de l'abbé Farnier, *Autour de l'abbaye de Ligueux* (1931).

Le Père Pommarède fait circuler des photographies qu'il tient d'une ancienne institutrice, M^{lle} Belvès, elles évoquent des personnages ou monuments des Eyzies, de Tursac et de la Douze. M. le Président fait observer que le père de M^{lle} Belvès, auteur de ces clichés, succéda à Peyrony en 1910 à l'école des Eyzies. M. Bourland montre également des photographies d'une croix de carrefour aux Bernardières.

M. Delluc projette des diapositives sur les travaux en cours à l'église de Pauriat et rappelle ce que l'on sait de cet édifice. M. Claude Lacombe montre également des images qui évoquent le modelage de céramiques selon les techniques anciennes, elles ont été prises lors d'un stage récemment dirigé par Christian Chevillot. Lors de la 60^e réunion de notre Groupe de recherche, dit encore M. Lacombe, il a été procédé à l'habituelle revue de presse. On y a notamment évoqué le casque gau'ois découvert à La Rochefoucauld et la mosaïque de l'impasse de Campniac de Périgueux (*Journal Sud-Ouest* des 9 et 11 juillet), ainsi qu'un état des recherches de protohistoire en Dordogne par Christian Chevillot dans la *Revue archéologique du Centre de la France*, t. XX (1981). Puis la séance s'est poursuivie par différentes présentations à l'aide de diapositives : mobilier d'un site gallo-romain du Bergeracois (M. Lacaille); expérience de reconstitution de poterie protohistorique et médiévale (MM. Chevillot et Lacombe); cluzeaux de Lot-et-Garonne et de Lusignac en Dordogne (M. Carrère).

ADMISSIONS. — M^{me} Marguerite PANZINI, 17, boulevard des Arènes, Périgueux; présentée par MM. Duprat et Lacombe;

M. Michel LEGHAIT, Atur; présenté par les mêmes;

M^{me} Raymonde SARLAT, Milhac-d'Auberoche; présentée par M. et M^{me} Rousset;

M. Emile TESSIER, les Penelles, Ribérac; présenté par MM. Chevillot et Lacombe;

M^{lle} Corinne LEBRETON, Limeuil; présentée par MM. Albert et Jacques Bélanger;

M. Claude JULIÉ, Hôpital Napoléon-Magne, Trélissac; présenté par M. Jardel et M^{me} Lartigaud;

M^{lle} Anne SECRET, 119, rue Lamarck, 75018 Paris; aux lieu et place de son regretté grand-père;

M. Guy BERTAUD du CHAZAUD, la Tour-Blanche; présenté par MM. Audrerie et Secret;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire adjoint,

M. SOUBEYRAN.

Le Président,

G. DELLUC.

SÉANCE DU MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1981.

Présidence du Dr Gilles DELLUC, Président.

Présents : 42.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Brigitte et Gilles Delluc, *Les anneaux rocheux aurignaciens des abris Blanchard et Castanet à Sergeac* (extr. de « Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine », 1981); hommage des auteurs.

Louis Delluc et Jean Monestier, *Introduction à l'étude de l'occitan en Périgord noir* (Le Bugue, impr. Mallemouche, 1981); offert par M. Monestier.

Collection de dossiers et photographies constituant les archives de notre regretté Président, M. Jean Sacré; cet ensemble, donné par la famille Secret, est mis en dépôt aux Archives départementales et sera classé par M. Becquart.

Docteur Charles Laurent, *La légende des Barataquy* (Brest, 1967, 14 pages multigraphiées); brochure offerte par l'auteur, qui complète ainsi la communication du comte de Saint-Saud faite dans notre *Bulletin* de 1924, t. LI, p. 98.

5 photocopies de documents offertes par M. Bernard Garrouty et commentées par M^{me} Sadoüillet-Perrin : fragment d'une vente de rente foncière faite par Pierre de Beynac, seigneur de Panassou, au notaire de Beynac, M^e Pierre Trièges (15 mai 1579); fragment du contrat de mariage de Jean Pouch, maître apothicaire à Saint-Cyprien, avec Marie Lagouttière, filleule de la dame de Lavaupot (29 décembre 1665, passé au château de Berbiguières); quittance du droit de francs-fiefs pour le même Jean Pouch (Paris, 30 juillet 1675); ordonnance de l'intendant Boucher et état des habitants de Saint-Cyprien pour les frais de milice (10 août 1727 et 8 février 1755).

Christian Chevillot, *Structures d'habitats en Haute-Vienne et Dordogne, aux âges du Fer* (extr. des « Actes du colloque de Châteauroux », 1978); hommage de l'auteur.

COMMUNICATIONS. — M. le Dr Delluc a pris connaissance d'une plaquette anonyme très fantaisiste ayant pour titre *Un jour à Belvès* (éditions Telfer à Belvès, impr. Ménard à Toulouse), qui fait état de découvertes archéologiques près de l'ancien lycée et se termine curieusement par un appel commercial. Il signale d'autre part la sortie d'un nouveau dépliant imprimé à Bordeaux, *Route des musées en Aquitaine*, malheureusement gâché par une carte pleine d'erreurs.

Le Secrétaire général mentionna un livre de Pierre Roger Gaussin, *Le rayonnement de la Chaise-Dieu, une abbaye auvergnate à l'échelle de l'Europe* (Brioude, Watel, 1981), qui fournit d'utiles renseignements sur les 25 prieurés ou prévôtés relevant de l'abbaye de Brantôme, elle-même rattachée à la Chaise-Dieu en 1080 : ces prieurés se situaient non seulement en Périgord, mais aussi en Saintonge, en Limousin et même en Rouergue. M. Becquart a noté également dans la revue *Romania*, t. 101 (1980), p. 514, un article de Jean-Pierre Chambon sur le lieu de naissance véritable de Giraut de Bornelh, qui vit le jour non pas à Excideuil en Dordogne, mais à Saint-Gervais en Haute-Vienne, dans la région d'Excideuil en Charente.

M. le chanoine Jardel donne lecture d'une lettre écrite à Périgueux le 1^{er} août 1914 et adressée à M^{lle} Pagès, de Plazac, par son frère. Ce document évoque la situation et l'état des esprits à l'orée de la 1^{re} guerre mondiale.

M. Marcel Secondat a lu avec intérêt l'article de M. Jacques Gans sur les toponymes celtiques publié dans notre dernière livraison. Il conteste sur de nombreux points les conclusions de l'auteur, et M. le Président exprime le souhait que, sans ouvrir une polémique, M. Secondat rédige un mémoire pour le *Bulletin*.

M. le Dr Duverger s'est intéressé au vœu fait en 1629 par Antoine de Grézel, assesseur à Sarlat, pour obtenir sa guérison et à son séjour à Garaison (Hautes-Pyrénées). Il rectifie un texte publié par le vicomte de Gérard dans notre *Bulletin* de

1900, p. 376 : il faut lire sur le médaillon représentant de Grézel qui est encore conservé à Garaison, non pas « *guéri* », mais bien « *décédé* d'un mal extrême ».

M. Michel Golfier, revenant sur la communication faite par M. Becquart en juin dernier (*Bulletin* de 1981, p. 78), à propos du patriote Palloy, signale une amusante lettre de ce dernier mise récemment en vente par Saffroy. Datée de mai 1792, elle fait allusion au « vin patriotique » envoyé en remerciement à Palloy par le département de la Dordogne. Notre collègue a retrouvé également dans un dictionnaire spécialisé une notice biographique de Repet sur Michel Charbonneau, né au Bugue en 1817, qui fut directeur d'école normale et publia divers ouvrages dont un *Cours théorique et pratique de pédagogie* fort estimé.

M. Bourland fait circuler des photographies des Eyzies aux environs de 1900, ainsi que des montages sur les sculptures de Saint-Martin-le-Pin, Saint-Sulpice-de-Mareuil et Saint-Martial-de-Valette naguère étudiées par le regretté Guy Ponceau.

M. le Président retrace l'histoire des visites faites par différents personnages à la grotte de Rouffignac depuis le XVI^e siècle et signale un récit anonyme de 1759 non encore publié, qui mentionne des « figures d'hommes et d'animaux ». Le Père Pommarède se souvient d'avoir vu à la Devinière, dans la maison natale de Rabelais, une exposition où l'on situait au Cro de Granville, donc à Rouffignac, un « tombeau » dit de Gargantua qui n'est qu'un éboulement du plafond. Cette remarque pose le problème des relations entre Rabelais et le Périgord.

M. Delluc montre quelques diapositives sur Cro Magnon et, à l'aide d'un dessin de Sinsou revu par Féaux, évoque l'étymologie du toponyme, qui pourrait signifier « le grand trou ».

M. Claude Lacombe rend compte de la 61^e réunion du Groupe de recherche tenue le 28 août. En dehors de l'habituelle chronique bibliographique, on y a évoqué les fouilles de M. Laborie à Bergerac, les céramiques médiévales récupérées à Périgueux au pied de l'hôtel Ibis par M. Lamontagne, ainsi que le mobilier provenant de Paunat.

M. Lacombe présente à l'aide de diapositives une nouvelle expérience de reconstruction de cuisson de céramiques à l'ancienne, ce qui donne l'occasion à M. Fitte d'indiquer l'existence d'une importante bibliographie sur les fours de plein air africains. Enfin, notre Trésorier adjoint montre des images de ce qui a pu être récupéré à Paunat, cependant que M. Mouillac expose les circonstances de la découverte.

ADMISSION. — M. le Lieutenant-Colonel Comte de RASILLY, Petit-Jaure, Bergerac: présenté par MM. Jouanel et Naudain;

est élu membre titulaire de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

G. DELLUC.

NÉCROLOGIE

Jean SECRET

Président de la Société historique et archéologique du Périgord.

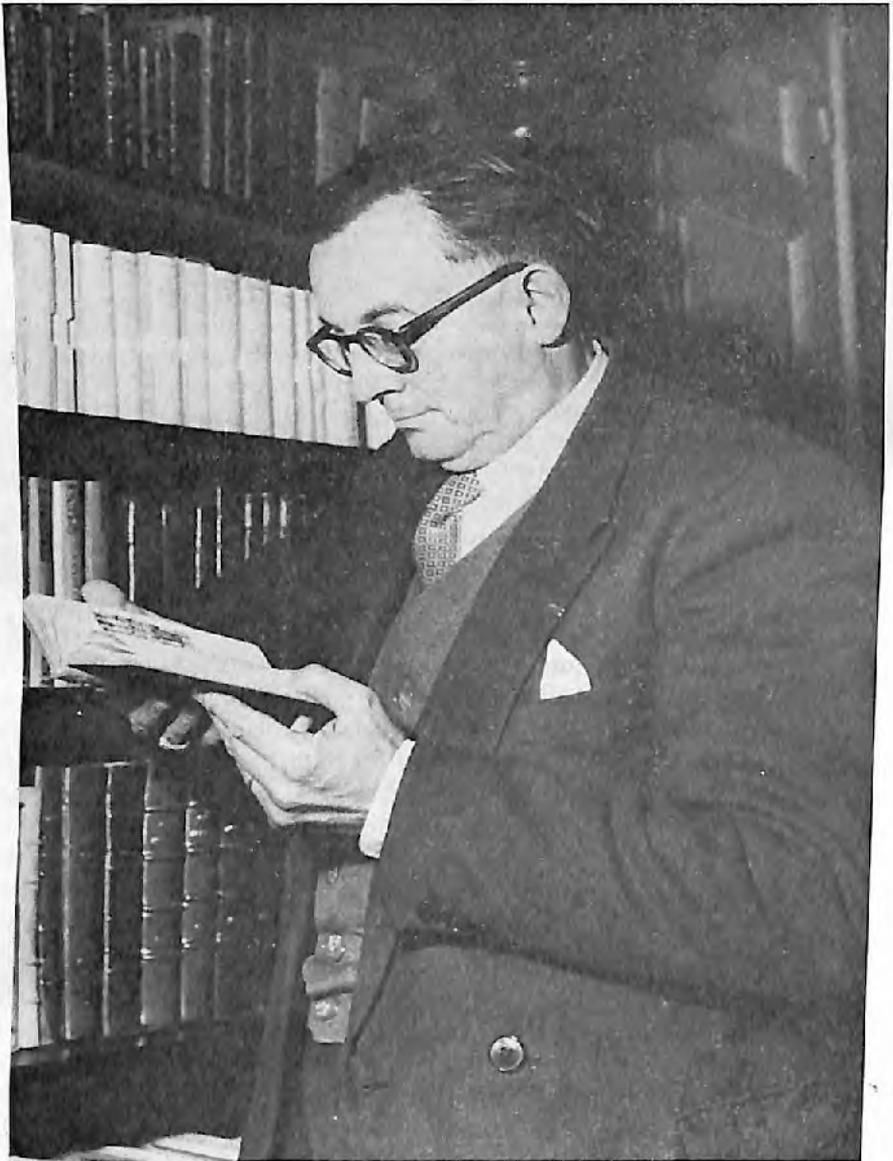
UNE VIE CONSACRÉE AU PÉRIGORD.

C'est à Aix-les-Bains (Savoie) que Jean-Eugène Secret voit le jour, le 7 mars 1904 ¹. Dans cette charmante ville, au bord du lac du Bourget, son père tenait l'Hôtel de Genève. La tradition familiale rapporte que son bisaïeul, postillon savoyard, s'était fixé autrefois en ces lieux en épousant la fille du propriétaire de l'établissement.

Jean Secret demeurera, toute sa vie, marqué par son enfance et son adolescence montagnardes. Il effectue de studieuses études aux collèges d'Aix-les-Bains, de Rumilly (près d'Annecy), puis de Chambéry. C'est à Grenoble qu'il entre à l'université; elle fait de lui un licencié ès-lettres classiques, diplômé d'études supérieures de philosophie. Durant ses jeunes années, son délassement favori est l'alpinisme; il le pratique avec son frère Bernard, qui sera un jour chanoine à Chambéry et aussi un des meilleurs historiens de la Savoie et du Jura. Lorsque le Père Bernard Secret recevra, en 1938, son exemplaire personnel des *Châteaux et Manoirs du Périgord*, que son frère vient d'écrire avec G. Rocal, il pourra lire cette dédicace: « A mon cher Bernard. Après les escalades dans la montagne, ces escalades de tourelles et de donjons ! ».

Ses études terminées, le jeune professeur de lettres est nommé à Nyons (Drôme) (1928), puis à Auxerre (1929-1931). Il aimait parler parfois de cette ville des bords de l'Yonne et conservait un souvenir aigu de ses richesses archéologiques, notamment des peintures carolingiennes de la crypte de l'abbaye

1. Le présent texte, biographique, a été rédigé avec l'aide de M. et M^{me} Bernard Secret, et d'indications fournies par MM. N. Becquart et G. Penaud. Un inventaire bibliographique, aussi complet que possible, est en cours de préparation par les membres du Conseil d'administration; il sera publié dans une très prochaine livraison.



Jean Secret, à l'époque du *Périgord à vol d'oiseau* (photo Jacques Lagrange).

Saint-Germain. C'est en 1929 qu'il épouse Georgette Ribes, fille d'un imprimeur fort connu de Périgueux, propriétaire d'un quotidien (*l'Argus* puis la *Gazette du Périgord*), et qui imprime le *Bulletin* de notre compagnie depuis une vingtaine d'années déjà, au 14 de la rue Antoine-Gadaud. Dès lors, Jean Secret va chercher à se rapprocher de sa belle-famille. Il est nommé successivement professeur au collège de La Réole (1932-33), puis au lycée de Bergerac (1934-36), et enfin au lycée de Périgueux — depuis lycée Bertran de Born — à la rentrée de 1937.

Il a effectué son service militaire en 1926-1928 dans l'artillerie de montagne alpine, puis dans l'artillerie coloniale à Toulon : il continue donc à pratiquer l'alpinisme et goûte à l'équitation. Durant les années 1935 et 1936, alors qu'il est en Dordogne, il s'est inscrit à l'École de Guerre, dont il sort muni d'un diplôme qui fera de lui, dans la guerre qui se prépare, un distingué officier d'état-major, particulièrement intéressé par les questions de cartographie et la lecture des photographies aériennes.

Mais déjà, sur le terrain, au volant d'une automobile Licorne, particulièrement inflammable, il sillonne les routes du Périgord. Il a déjà publié, à Auxerre, une plaquette sur Marie Noël en 1932, un livre sur Bourdeille et Brantôme (chez Ribes à Périgueux) en 1935, un volume sur un groupe littéraire en Savoie sous Napoléon III en 1936, et son essai sur *L'Alpiniste* de 1937, avec un frontispice de Samivel, est couronné par l'Académie française (prix Kastner-Boursault, 1938). L'auteur a commencé également la publication de ses *Promenades littéraires en Périgord* (1932 et 1938). Il annonce un ouvrage sur Aix-les-Bains qui ne verra pas le jour, mais au projet duquel il ne renoncera jamais.

Son fils Bernard est né en 1930. Jean Secret est devenu membre de notre compagnie le 8 novembre 1934, parrainé par Joseph Durieux et Géraud Lavergne. Il demeurera, durant toute sa carrière, professeur au lycée de Périgueux, où il enseigne le français et le latin (classes de 6^e, 5^e, puis surtout de seconde) et la philosophie (classe de mathématiques élémentaires). Il fait découvrir à de nombreux jeunes Périgourdiens, comme il le fit pour nous, Villon, Rabelais ou Montaigne, avec, dans son enseignement, un « je ne sais quoi » (comme il disait souvent) d'élégante familiarité avec ces auteurs anciens, qui contrastait singulièrement avec l'enseignement sarcastique et voltairien de M. Lévy en classe de première.

Cette carrière, cette double vie de professeur de lycée et d'archéologue, se serait sans doute déroulée très paisiblement, d'une seule tenue, sans la guerre de 1939-45. Alors que Jean Secret vient d'écrire, sous le pseudonyme de Jean Le Bigors, ces *Sonnets de l'artilleur*, dont on ne s'étonne pas qu'ils soient quelque peu lestes, il est mobilisé en 1939 et envoyé sur la frontière espagnole, puis en Syrie, et enfin, durant l'hiver 39-40, en Lorraine. Là sa bravoure sous le feu lui vaudra une croix de guerre et deux citations, et, plus tard, sa croix de chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire. Il est fait prisonnier en juin 1940 sur la colline de Sion, « la colline inspirée » de Barrès, alors que l'armistice est déjà signé. Il est transféré à l'offlag VI D, à Münster (Westphalie), où il est captif jusqu'en avril 1945. Il rédige là des contes pour son fils Bernard (non publiés) et d'amusants pastiches, racontant la vie du camp à la manière de nos grands auteurs. Ces *Classiques embarbelés* paraîtront à son retour, illustrés par R. Henri (l'auteur est représenté, debout un livre à la main, sur la figure de la page 40). Surtout il est le fondateur et le recteur d'une studieuse et polyvalente université du « temps libre », dont les étudiants s'appellent Marcel Fournier, Pierre Miremont, Jean-Marie Bélingard, entre tant d'autres, et Pierre-Henri Simon lui succèdera à la tête de cette étonnante grande école. Il acquiert, durant sa captivité, un goût profond pour le travail intellectuel soutenu, de chaque instant, de nombreuses données théoriques sur l'histoire de l'art et les diverses disciplines artistiques, et le goût du mot juste, indispensable dans le domaine technique.

De retour en Dordogne, il a 41 ans et va devenir le grand archéologue de notre Périgord. Il est secrétaire adjoint de notre compagnie en 1945, vice-président en 1951 et président le 2 février 1967, succédant au D^r Charles Lafon. Sa retraite d'enseignant en 1965 le voit redoubler d'activité dans les domaines archéologique et historique. Il court le Périgord, accumule les notes, les fiches, les clichés à l'aide de son Rollexflex, lève, le mètre à la main, les plans des églises et des châteaux, inventorie le mobilier de nos églises (10.000 clichés et, disait, 10 % du mobilier a, depuis, disparu). Il publie de très nombreux articles, mémoires et livres, dont nous fournirons prochainement une liste sans doute incomplète. Les petits articles, les notules, qu'il donne aux journaux locaux, représentent deux douzaines de volumes reliés. Il signe parfois d'un nom d'emprunt (Gargantua, Pantagruel, Aramis, Mataguerre...) ou avec un collaborateur (G. Rocal, A. Maurois, P. Pommarède, L. Grillon, G. Lavergne,

J. Lagrange, G. Ponceau, G. Delluc..., sans compter les membres de la Société qui collaborent aux deux ouvrages collectifs qu'il dirige).

Il publiera avec le Père F. Durieux, en 1960, un livre sur saint François d'Assise, mais c'est avec sa famille que, durant les années 50, il découvre l'Espagne. Ses deux grandes passions sont les églises romanes du Périgord et les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, ces derniers réunissant son amour pour les deux pays, pour l'art roman, et sa foi profonde. Il avait entrepris et mené à bien une très sérieuse étude sur les églises du Périgord, dont *Les églises du Ribéracois* et *Le Périgord roman* constituent un résumé partiel. L'ensemble eût abouti à une thèse de doctorat ès-lettres si Elie Lambert ne lui avait signifié que ce domaine était une « chasse gardée », que se réservait ce maître de l'archéologie religieuse.

Petit à petit, au cours de ces quarante années de service (dont 7 de service militaire et de captivité) et de cette retraite studieuse, Jean Secret s'était vu confier un certain nombre de tâches publiques. Ainsi il était conservateur des Antiquités et Objets d'art du département, membre de la Commission diocésaine d'art sacré, organisateur et conservateur des collections du château de Monbazillac, qu'il sut réunir et présenter avec goût et éclectisme (collections Victor Hugo, protestants du Périgord, Sem...), conservateur des collections du château de Bourdeilles depuis leur don au département, vice-président de l'Office de Tourisme. Il avait été président du Syndicat d'Initiatives de Périgueux, vice-président de la Commission départementale des sites, président de la section locale du Touring-Club de France.

Son action dans le domaine du tourisme mérite d'être rappelée. Il ne s'agit pas, pour lui, d'encourager le tourisme, de développer l'invasion estivale, mais de les canaliser et de faire connaître intelligemment le Périgord, tout particulièrement aux Périgourdins eux-mêmes. On ne conserve bien que ce que l'on connaît. Ainsi écrivait-il : « La Dordogne est un des départements les mieux protégés de France. Il devrait garder son intégrité et son originalité. Dans l'ensemble, le Périgord a assez bien réagi au phénomène touristique. Sa population a pris conscience de la richesse qu'elle a près d'elle ».

Jean Secret était aussi un homme de congrès, de conférences (dont une série pour l'Alliance française aux Pays-Bas) et il avait participé à la réalisation de nombreux films et émis-

sions de radio et de télévision. On n'omettra pas de mentionner, qu'à l'initiative du Père Contassot, il fit, durant de nombreuses années, un cours d'archéologie et d'art sacré au Grand Séminaire de Périgueux, contribuant ainsi à la formation artistique de nombreux prêtres et, partant, à la sauvegarde du patrimoine de nos églises.

Il était donc naturel que de nombreuses décorations reconnussent les divers mérites de Jean Secret. Il était chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire (la rosette d'officier devait lui être prochainement décernée), titulaire de la Croix de guerre 1939-40. Il était, en outre, officier dans l'Ordre national du Mérite, officier d'Académie, chevalier des Arts et Lettres, chevalier du Mérite touristique, chevalier dans l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, décoration que le Vatican lui avait récemment décernée, à la demande de Mgr Patria, évêque de Périgueux et Sarlat.

Jean Secret était un travailleur acharné, méthodique, mais aussi un homme ouvert, disponible, à la conversation agréable, érudite, pleine d'esprit, de traits, de réparties. Un homme à la fois plein d'élégance et de solidité, qui sut demeurer très jeune de corps et d'esprit jusqu'aux derniers mois de sa vie. Un rien de préciosité, teintée d'un humour plein de finesse, qui lui faisait écrire à Léon Laval pour lui recommander un visiteur de Lascaux : « Si vous détenez le « Sésame, ouvre-toi » pour introduire dans la spélécave sacrée les gens curieux de contempler vos fresques millénaires, si les M.H. n'ont pas mis trop de chausse-trappes et de chevaux-de-frise autour de Lascaux, enfin si vous avez encore le loisir de « cicéroner » dans le ventre de la terre, pouvez-vous accéder aux vœux de M. D... qui désire vivement voir Lascaux et mourir (puisque partir c'est mourir un peu... et qu'il part !)... ». Une grande modestie, sans doute celle d'un chrétien à la fois rayonnant et discret. Pour le physique, une certaine ressemblance avec Malraux, son contemporain ou presque, et aussi un grand courage. Il l'avait montré autrefois; il devait le montrer tout particulièrement dans les mois qui ont précédé son décès, le 23 juin 1981, à l'âge de 77 ans.

En un demi-siècle passé en Dordogne, Jean Secret était devenu le plus périgourdin des Périgourdins.

JEAN SECRET VU PAR SES COLLÈGUES.

Beaucoup d'entre nous ont connu Jean Secret. Nos grands

anciens, Géraud Lavergne, le D^r Lafon, ne sont plus là, hélas, pour en parler. Les membres du Conseil d'administration de la Société historique et archéologique du Périgord ont eu le privilège de le côtoyer et de l'apprécier.

M. Jean-Marie Bélingard a connu Jean Secret dans des temps difficiles, en pleine guerre, et, depuis, l'a toujours accompagné. « En dépit des lointaines relations amicales de ma famille et de la belle-famille de Jean Secret, je n'ai fait sa connaissance qu'à mon arrivée à l'offlag VI D de Münster au début de 1941. Ni lui ni moi n'habitons Périgueux avant la guerre.

Je le trouvais déjà désigné par ses camarades professeurs « recteur » de l'université du camp, fonction qu'il partagea ensuite avec Pierre-Henri Simon (plus tard de l'Académie française), auquel il avait demandé de lui succéder. Il s'était réservé la chaire d'histoire de l'art. Pendant trois ans, il fit ses cours sur les époques romane et gothique, et sur la Renaissance. De nombreuses disciplines étaient enseignées. On doit à la vérité de dire que le cours de littérature moderne de P.H.S. (comme nous l'appelions) et celui d'histoire de l'art de Secret étaient parmi les plus suivis, probablement à cause de leur aspect plus largement culturel.

Il faut rappeler aussi que Jean Secret, ainsi que Marcel Fournier, étaient les figures dominantes du groupe des Périgourdins. Ce dernier professait la langue et la littérature occitanes. Il était un des meilleurs animateurs de la troupe théâtrale. Lors des réunions du groupe, Secret nous donnait la primeur de ses *Classiques embarbelés*, pleins de vérité dans les portraits, de finesse et d'humour. C'était déjà une revanche sur nos gardiens. Mais il y eut plus sérieux. Le premier commandant français du camp, un colonel périgourdin, fut libéré assez rapidement comme ancien combattant de 1914-18. Il résolut d'emporter clandestinement un rapport sur l'état moral de l'offlag, pour informer les autorités françaises de zone libre. Il en demanda la rédaction à Jean Secret. Il y fut affirmé que le sort des prisonniers ne pouvait faire l'objet de marchandages et que ceux-ci n'attendaient leur libération que de la victoire finale. Il y était dit — en 1942 — que « l'ennemi restait l'Allemand ».

Pendant ces trois ans nous partageâmes nos peines, jusqu'aux plus personnelles, lui la mort de son père, moi celle d'un frère et d'une sœur. Nous partageâmes nos espérances.

C'est ainsi que naquit, puis que se développa pendant quarante ans une profonde amitié. Qu'on me pardonne mon émotion. Jusque dans nos dernières conversations, avant le dernier « Au revoir », nous savions que nous communions pour toujours dans la même Espérance ».

M. Marcel Secondat a choisi d'analyser pour nous le seul livre de Jean Secret qui ne soit ni d'histoire ni d'archéologie, mais tout de littérature de circonstance et de finesse.

« Je rencontrai, à Périgueux, le lieutenant Jean Secret, rentrant de Syrie, où il avait fait partie du corps expéditionnaire, un jour du début de 1940. Il parlait pour le front français; il ne devait revenir que cinq ans plus tard. Prisonnier à l'offlag VI D, en Westphalie, qui rassemblait des ingénieurs, des professeurs, des instituteurs, officiers de tous grades, non astreints au travail, il fut tout de suite de ceux qui, pour combattre une oisiveté forcée et nocive, créèrent et animèrent de réelles universités de camp, avec cours, conférences et même création de pièces de théâtre.

A son retour, il composa un curieux recueil littéraire, non de ses souvenirs, mais de ses observations philosophiques, sous la forme de pastiches de 24 écrivains ou poètes, qui fut imprimé, en 1947, par les « Editions Claires » de Raincy (Seine-et-Oise), sous le titre : *Les Classiques embarbelés*, tiré à 1.000 exemplaires numérotés. Jean Secret voulut bien m'offrir le n° 751, que j'ai précieusement conservé.

Essayer de résumer chaque texte serait le dénaturer; il est préférable, pour en donner insuffisamment une idée, de relever quelques phrases au cours d'une agréable lecture.

Voici, dès la première ligne : Rabelais. « Comment Pantagruel visita le Moulier en Westphalie, et des estranges et mirifiques choses qu'il y reconstra ». « En cestuy lieu vivayent bien mille et cinq cents captifs. Et les avoyt-on encaqués comme harengs saurets en ung saloir où croupissoyent de conserve à qui mieulx mieulx ».

La suite est du pur Rabelais. Poursuivons avec Montaigne. « De la servitude involontaire ». « Je voudrais... que le captif, dis-je, apprenne à juger sainement de sa naturelle faiblesse et de l'imperfection et fragilité de son estat, qui n'est pas un léger apprentissage ».

Brantôme. « Des illustres et honnestes dames du camp » (qui figurent dans les pièces de théâtre jouées par les prisonniers). « Car, pensez que ce n'estaient poinct galantes dames,

du sexe tendrelet, de satiné sadinet, de chair frisquette et souève; mais bien masles vigoureux, de viril prospect, de cuir tanné comme vieux soudards ».

Joachim Du Bellay. « Regrets » :

« Plus me plaisi ma maison dans mon petit village
 » Que les blocks caserneux où nous nous entassons,
 » Plus notre liberté que d'infames prisons,
 » Plus que les barbelés me plaisent mes treillages ».

M^{me} de Sévigné. « Lettre à M. le Lieutenant marquis Charles de Sévigné : « J'ai froid à vos mains quand je pense à vous ».

Bossuet. « Sermon prononcé au « Kasino » de l'offlag VI D, le 25^e jour d'août, l'an du Seigneur MCMXL ». « O nuit désastreuse, ô nuit effroyable où retentit tout à coup cette étonnante nouvelle, de la mer jusques au Rhin, de la Bretagne au Donon : notre liberté se meurt, notre liberté est morte ».

Et nous rencontrons aussi saint François de Sales, La Bruyère, Voltaire, Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau, André Chénier, Chateaubriand, Lamartine, Xavier de Maistre, Stendhal, Huysmans, Charles Péguy, Léon Bloy, Paul Géraldy, Louis-Ferdinand Céline, Paul Morand, Jean Giraudoux et Georges Duhamel, dans une riche série d'imitations, qui ne pouvaient être que celles d'un fin lettré ».

M. Pierre Aublant, après son père Charles Aublant, était aussi un ami de longue date de Jean Secret. « Vous me demandez quelques souvenirs sur notre ancien et regretté Président, M. Jean Secret, récemment disparu. Beaucoup l'ont approché plus tôt que moi et ont eu l'occasion de collaborer plus intimement avec lui, et tout aura déjà été dit sur lui.

Longtemps éloigné du Périgord par mes fonctions, je le connaissais surtout par ses travaux à la Société archéologique, son talent d'écrivain, les appréciations élogieuses de mon père, et par quelques courts contacts espacés. Par la suite, quand, trente ans après mon père, je devins, moi aussi, trésorier de la Société, j'ai pu mieux apprécier les qualités morales de l'homme, mesurer sa valeur, sa courtoisie et la délicatesse de son amitié. Combien de fois ne l'ai-je pas entendu affectueusement évoquer la mémoire de mon père, dont, par certains côtés, je lui rappelais l'image. Ouvert à tout, il possédait une facilité de travail étonnante, servie par de vastes connaissances et par une grande mémoire.

Quelques semaines après la guerre, j'avais retrouvé une

série de clichés que mon père avait tirés au cours d'excursions en Périgord, vers le début du siècle. Je les lui avais communiqués. Quelques-uns l'avaient particulièrement intéressé et je lui en avais adressé des épreuves. On ne parlait pas encore — ou si peu — de l'Inventaire de la France. Il y pensait pour le Périgord et regrettait que « la Société n'ait pas songé plus tôt à se constituer une photothèque méthodique ». Lui-même avait déjà pris de nombreux clichés pour essayer de rattraper le retard, mais « il en faudrait 50.000 », m'écrivait-il. Avec sa gentillesse habituelle, et sachant que nous avions été « frères en captivité », bien que dans des camps différents, il m'avait adressé un exemplaire de ses savoureux pastiches, *Les classiques embarbelés*, avec des remerciements chaleureux, que ne méritait certes pas mon modeste envoi, mais qui témoignaient de son plaisir de pouvoir conserver un souvenir authentique de monuments disparus ou mutilés. Son ouvrage portait une de ces dédicaces qu'il savait si bien et si à propos rédiger. Malgré l'amertume des souvenirs, il y proclamait son optimisme.

Hélas, cet optimisme naturel et profond, il en eut bien besoin dans la dernière période de son existence, trop tôt interrompue; d'abord en raison des soucis que lui inspirait l'état de sa chère compagne, dédicataire, en ses jeunes années, précisément des *Classiques embarbelés*, puis lorsqu'atteint lui-même dans sa santé, la maladie progressant lentement vint peu à peu ternir et éteindre cette flamme que nous espérions, malgré tout, voir se ranimer un jour. Même dans les dernières visites, où l'on ne pouvait que constater avec une grande tristesse le déclin de ses forces, on ne l'entendait pas se plaindre. Sa haute spiritualité l'aidait à subir le sort cruel qui était le sien. Il continuait malgré tout à s'intéresser à ce qui avait été le but et le sens de sa vie et à sa Société.

Oui, pour notre Société et pour le Périgord, la perte est immense, mais M. Secret, qui savait encourager ou provoquer les activités des chercheurs, des archéologues, des amateurs d'histoire locale, aura laissé un exemple qui ne sera pas perdu ».

Le Père Pierre Pommarède a peut-être connu Jean Secret plus que nous tous. Il témoigne, « Monsieur le Président, vous avez eu la bonté, de nous demander, pour le *Bulletin*, de participer à cet hommage de la mémoire et du cœur.

Je souhaite que cette entreprise commune fasse ressortir, sans pourtant les épuiser, les nombreux aspects d'une si riche

personnalité, et que vous attendiez de moi, comme de chacun d'entre nous, les souvenirs qui les ont les plus particulièrement marqués. Je vous dirai donc que ma reconnaissance s'inscrit dans un triptyque : Jean Secret fut pour moi un maître, un ami et un frère dans la Foi.

Deux fois par trimestre, le supérieur du Grand Séminaire enrichissait le « babillard » de la communauté d'une annonce très sobre : « Ce soir, après complies, conférence de M. Secret ». Dans notre langage irrespectueux d'étudiants, nous appelions cette causerie *sécration*. Heureuses veillées où nous avons appris à distinguer tailloir et chapiteau, lierne et tierceron, arc doubleau et colonne engagée ! Où nous apprenions, surtout, à défendre, sauvegarder, aimer nos églises romanes ! Et grâces soient rendues au maître bienveillant qui durant mon ministère de vicaire — comme l'on disait alors — ou de curé — comme l'on dit encore — a prolongé, *in situ*, son enseignement et m'a fait participer à ses découvertes !

C'est, je crois, au long des routes ou dans le calme de sa bibliothèque que le professeur est devenu l'ami et que j'ai découvert, sous l'écorce savoyarde, les qualités de son esprit et de son cœur. Jean Secret était un homme de vérité. Il avait horreur du mensonge et de la tromperie, de tout ce qui était faux : les faux bois, les faux marbres, les fausses paroles et les faux amis. Cet homme droit était aussi un homme d'indulgence et de bonté. Je crois que les êtres les plus cultivés et les esprits les plus brillants recèlent plus que d'autres une grande qualité d'indulgence. J'avais déjà connu, chez André Maurois, le tapotement de sa main gauche sur le bras droit, seul signe extérieur et vite réprimé, de la surprise, puis de l'agacement, lorsqu'il entendait une contrevérité particulièrement évidente. Je ne tardais pas à saisir, chez Jean Secret, le coup d'œil surpris, le regard discrètement amusé, la retenue des paroles pour ne pas contredire trop vite ou trop énergiquement, ne pas vexer ou provoquer la confusion ou la peine.

Tu ne seras pas étonné, Gilles, qu'un prêtre se souvienne et témoigne de la Foi profonde qui était l'une des forces de la vie de notre ami commun. Nous savions son enfance chrétienne, son affection pour son frère, chanoine de Chambéry, son action au sein de la paroisse universitaire, son témoignage de chrétien dans le milieu enseignant et cultivé de la province qui est nôtre. Mais je reste émerveillé de la dimension spirituelle de sa croyance, non seulement au souvenir du soir où, dans le calme de son jardin, il désira ouvrir son âme et tendre ses

pauvres mains décharnées à un prêtre, mais aussi à l'évocation de son courage et de sa patience inlassable lorsque les épreuves de santé s'aggravèrent et atteignirent aussi sa bonne et douce compagne ».

M. Jacques Lagrange a été d'abord le principal illustrateur de notre regretté Président, puis, à son contact permanent, est devenu son élève.

« La première fois que me fut donnée l'occasion de parler « Périgord » avec Jean Secret, c'était en 1956. Il avait remarqué, dans mon atelier de reporter-photographe débutant, une vue de Saint-Front que je venais de réaliser à l'aide d'un avion. Ce cliché, pris à 45° par rapport à la perpendiculaire du clocher de la cathédrale, lui révélait la parfaite disposition en croix grecque du plan de la basilique. Il permettait à l'archéologue de retrouver cette perspective cavalière, plus claire et plus originale, que celles que jusqu'alors il avait eues sous les yeux.

Fut évoqué aussitôt pour moi le P.C. du 21^e corps d'armée, quelque part en Argonne, où en 1940, le lieutenant Jean Secret avait pour tâche d'interpréter les vues aériennes des lignes ennemies. L'hyposulfite de sodium, mélangé au formol, brûlait la vue. Mais la mission était urgente et l'enjeu national.

Devant les images de ce Périgord vu d'avion, Jean Secret formula alors des évocations historiques, des appréciations architecturales si originales, qu'il me demanda de lui confier ces photos pour mieux les étudier. Quelques jours après, il revenait me voir, si humble, me suggérant de réunir ces documents et de les associer à des commentaires qu'il écrirait à l'occasion. Cela devint l'ouvrage qui sortit aux éditions Fontas : *Le Périgord à vol d'oiseau* (1957).

Jean Secret venait, avec sa discrétion coutumière, de m'offrir la plus grande chance qui soit donnée à un jeune homme : rencontrer au début de sa route, l'ami qui serait aussi son maître ».

M. Michel Soubeyran analyse les apports multiples de Jean Secret aux expositions et aux collections du Musée du Périgord. « La grande et si précieuse amitié dont voulut bien m'honorer notre regretté Président, ne pouvait mieux se traduire que dans l'intérêt constant et fécond qu'il porta au Musée du Périgord. Dès mon entrée en fonction, il y a vingt-cinq ans, le jeune conservateur très inexpérimenté que j'étais eut la chance de trouver en lui, un mentor discret, mais combien efficace.

A l'occasion d'une exposition sur *l'Art sacré en Périgord* que nous avons projeté de réaliser, il me révéla longuement, avec toute l'érudition qu'on lui connaît, ce qui fait l'originalité et le charme de cette attachante province. Pour des raisons techniques et financières, cette exposition n'a pu encore avoir lieu. Peut-être en reprendrons-nous le thème quelque jour, ne serait-ce que pour en faire hommage à son initiateur. Mais chacun garde en mémoire l'exposition des *Mille ans d'histoire de Saint-Front*. Sans exagération, on peut considérer Jean Secret comme son principal animateur, suggérant nombre d'idées nouvelles, ouvrant des perspectives imprévues d'abord.

Combien de fois ai-je sollicité ses conseils, pris ses avis ? Je ne sais. Il ne se lassait jamais et peut-être en ai-je quelque peu abusé, mais c'était pour la bonne cause. Ses informations étaient précises, judicieuses, solidement étayées.

Je me souviens que, diverses fois, il me dit son regret que le Périgord ait perdu la seule effigie authentique de Fénelon, beau portrait par Vivien, partie en Belgique lors de la vente du château de Bourdeilles. Lorsque je lui parlai du tableau de Bailleul, en vente sur le marché parisien, il encouragea et appuya le projet d'acquisition par le Musée. La Municipalité de Périgueux donna son accord et c'est ainsi qu'un superbe portrait de l'évêque de Cambrai, enfant du Périgord, brille à la cimaise du Musée.

Rappellerai-je encore la statue mutilée d'un évêque du XIV^e s., probablement de Périgueux, remarquée en 1976 par M^{me} Felloncau dans les décombres d'une maison derrière la place Hoche ? Tout naturellement, notre Président tint à sauver ce précieux vestige qui, grâce à lui, put entrer dans nos collections où il se trouve en sécurité désormais.

Mais qui ne connaît son infatigable activité, son dévouement sans borne à la cause des Arts et de la Culture en Périgord ? Le Musée perd en lui un de ses plus solides appuis et moi, je perds un ami sûr et un conseiller irremplaçable ».

M^{me} Alberte Sadouillet-Perrin a intitulé sa contribution à cet hommage collectif : Travailler avec Jean Secret.

« Travailler avec Jean Secret, c'était à la fois un enrichissement et un plaisir. Quand il eut l'idée d'utiliser les ressources de notre compagnie ainsi que celles de nos musées — notamment celui qu'il avait lui-même constitué dans le château de Monbazillac — pour composer l'ouvrage *Cent portraits périgourdins* et qu'il sollicita mon aide, la paresse me fit d'abord

hésiter à acquiescer. Oh ! pas longtemps, seulement quelques secondes, l'espace de mesurer ce qu'au-delà du travail matériel un peu fastidieux (circulaires à envoyer, pointage des réponses, chronologie à établir, etc...) m'apporterait cette sorte de secrétariat au plan de l'esprit.

Je fus comblée au-delà de mon attente. Fils adoptif du Périgord par la grâce de l'amour et du mariage, Jean Secret connaissait mieux notre province que tant d'entre nous — oserai-je dire la plupart ? — familialement enracinés depuis des siècles dans son tuf. Avec une érudition que l'aimable simplicité du langage faisait oublier, il ressuscitait notre passé comme en tournant les pages d'un album. Ainsi l'assemblage des cent feuillets aux cent signatures prenait vie chaque fois que nous travaillions ensemble dans son bureau.

Cent signatures différentes ! C'avait été sa fierté de président de faire accepter à une centaine de membres de notre compagnie de prêter leur plume à ce travail collectif. Je l'entends encore me dire, avec un sourire de satisfaction : « Croyez-vous que beaucoup de Sociétés savantes pourraient offrir une gerbe faite d'épis aussi divers ? »

Si j'évoque, dans la tristesse d'aujourd'hui, ces souvenirs, c'est parce que *Cent portraits périgourdins* fut, je crois, la dernière grande joie de Jean Secret à la présidence d'une Société pour laquelle il avait donné, pendant tant d'années, tant de lui-même avec autant de sagesse que de dévouement ».

Pour le *D^r Michel Duverger*, Jean Secret est avant tout l'historien et l'archéologue érudit. « De tous les membres du Conseil, je suis probablement le seul à n'avoir eu l'occasion de ne connaître qu'un unique aspect de la personnalité de M. Secret : l'historien, président de la Société historique et archéologique.

Ce qui m'a le plus frappé dans l'exercice de ces fonctions, que ce soit lors des réunions ou des excursions, c'était la parfaite connaissance qu'il avait acquise du Périgord : son passé, les grandes familles issues de la région et leur généalogie, tout ce qui concernait les nombreux châteaux construits sur son territoire et leurs occupants successifs, les vieilles églises de ses cités et villages, ayant donné pour chacun de ces édifices une description précise de leur architecture.

N'étant, pas plus que lui, originaire du département, je pouvais peut-être mieux mesurer le travail de recherche et de documentation auquel il avait dû se livrer pour se familiariser

avec l'ensemble de l'histoire locale. Je ne pouvais qu'admirer l'aisance avec laquelle il était capable de prendre part à la discussion sur n'importe quel sujet.

J'étais également étonné par l'extraordinaire mémoire qu'il avait su conserver jusqu'à la fin et qui lui permettait, sans la moindre hésitation, de rappeler un article paru dans le *Bulletin*, de citer le nom d'un auteur ou de toute autre personne.

Le rôle qu'il a joué à la tête de notre compagnie, la compétence dont il y a fait preuve ont certainement contribué à accroître l'audience nationale que ses prédécesseurs avaient déjà su lui donner ».

M. Guy Penaud, actuellement retenu à l'étranger, insiste, dans sa réponse, sur la facilité des relations avec Jean Secret. Il a « appris à apprécier son accueil toujours simple et prévenant ». Il a, « en particulier, relevé le trait le plus remarquable du caractère de notre ancien président : la modestie ». Il souhaite que notre Société « poursuive l'œuvre commencée par nos illustres prédécesseurs ».

M. Christian Chevillot insiste, lui aussi, sur la gentillesse de Jean Secret vis-à-vis des jeunes archéologues.

« Mon premier contact avec Jean Secret date de 1975. Je venais, l'année précédente, d'être admis en tant que membre titulaire. Dès cette époque, je m'étais aperçu des problèmes que posaient les réunions dans l'après-midi, en effet, à présent beaucoup de personnes travaillent et ne peuvent se libérer facilement. C'est ainsi qu'au mois de janvier 1976, je contactais Jean Secret pour lui en faire part. J'exposai ces problèmes à la fin du Conseil d'administration et proposai de tenir des réunions le soir, afin qu'elles puissent être accessibles à tous. Mon projet fut accueilli très favorablement par Jean Secret, qui voulut même faire tenir dès à présent les réunions le soir. Mais cette proposition n'eut pas l'aval de tout le monde et elle fut repoussée... Jean Secret nous proposa alors de nous réunir aussi le soir, c'est ainsi que fut créé le Groupe de recherche archéologique dont les réunions ont lieu tous les derniers vendredis du mois, à 20 h. 30, au siège de notre Société. C'est donc grâce à la compréhension de Jean Secret que ce Groupe put voir le jour, et pour nous prouver son intérêt, il vint à plusieurs de nos réunions, et ce malgré des problèmes de santé.

Par la suite, de nombreux contacts me permirent d'apprécier sa gentillesse, notamment au cours de ma quête de documents originaux conservés au siège de notre Société. Dernière-

ment, au cours du mois de février 1981, il me recevait, malgré sa terrible maladie, pour me donner des renseignements qu'il détenait à propos d'objets en bronze. Il fut égal à lui-même, souriant et affable. Bien que je n'aie pas connu beaucoup Jean Secret, je garde de lui le souvenir d'un homme accueillant, simple et sympathique, toujours d'une grande courtoisie, mais aussi d'une grande gentillesse ».

M. Claude Lacombe, par ses lectures et sa présence à chaque réunion mensuelle, appréciait tout particulièrement l'aimable érudition de notre Président. « Ce n'est, en fin de compte, qu'au travers de ses publications et des réunions de la Société historique et archéologique du Périgord que j'ai appris à connaître et à apprécier Jean Secret. Malgré son origine savoyarde qu'il se plaisait à évoquer de temps en temps, il devint l'un des chantres du Périgord. Peu d'églises ou de châteaux avaient encore des secrets pour lui. En effet, son principal centre d'intérêt et de recherche semble avoir toujours été les manifestations de l'art sous toutes ses formes en Périgord, aussi bien au niveau de l'architecture que de la sculpture et de la peinture.

Jean Secret a, d'autre part, toujours eu une haute conscience de ses obligations de Président. Il savait toujours trouver un mot aimable pour chacun des participants aux réunions mensuelles. Sa vaste culture et son humanisme rendaient ses interventions toujours agréables lors de ces mêmes réunions.

C'est grâce à sa compréhension — et nous l'en remercions — que le Groupe de recherche archéologique a pu voir le jour en 1976 au sein de la Société historique et archéologique du Périgord ».

M^{me} Jeanine Rousset a choisi la façon du cœur pour nous parler de Jean Secret, lors d'un congrès.

« Un des grands moments de sa vie de Président de notre compagnie fut celui où Jean Secret reçut dans son Périgord, dans sa capitale, le 30^e Congrès d'Etudes régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest et de la Fédération des Sociétés savantes du Centre. Quelle minutieuse préparation pour arriver au déroulement parfait de ces deux journées des 22 et 23 avril 1978 ! Journées extraordinaires, certes, par la richesse des communications et la saveur des allocutions, mais surtout par la chaleur humaine, fraternelle, sincère, teintée de bonne humeur, qui y régna. Le matériel et le culturel cohabitèrent avec harmonie et chaque participant apprécia la joute des jeux de mots lors des vins d'honneur et des repas.

Et c'est grâce à l'accueil chaleureux de Jean Secret que ce congrès fut empreint de dignité et de bonhomie. Périgueux fut à l'honneur, mais aussi Bourdeilles dont il était le conservateur. Chacun se souviendra de l'impression solennelle, émouvante, ressentie dans cette grande salle du château médiéval lors des discours de clôture, et notre Président devait et pouvait être fier parce qu'il avait su faire aimer ce merveilleux ensemble architectural. Pour que les pierres parlent, il faut que quelqu'un sache les animer et il savait si bien le faire !

On aimerait qu'il y ait des moments qui durent toujours, mais ce n'est que plus tard... et trop tard, que l'on s'aperçoit que l'on n'a pas su profiter suffisamment de la compétence, de l'érudition, de la gentillesse de ceux qui, comme notre Président, savent faire s'épanouir l'âme des objets, parce que tout simplement ils sont des amoureux sincères et clairvoyants de l'Art.

Je me souviens aussi avec émotion des après-midis passés à la Société avec lui, où tous deux nous classions des livres. Il venait me montrer tel ou tel volume rare et, avec délicatesse, faisait des commentaires qu'il savait m'intéresser. Je sentais alors sa crainte que nous ne sachions pas apprécier, garder amoureusement — et défendre avec acharnement s'il le fallait — ce qui est notre patrimoine, ce qui fait notre civilisation ».

Il revenait à *M. Noël Becquart* de clôturer cet hommage à Jean Secret avec les mots si simples et si émouvants qu'il prononça, sur sa tombe, le jour de ses obsèques, au nom de notre compagnie.

« C'est tout d'abord vers la famille du défunt que doit se tourner avec émotion le représentant de la Société historique et archéologique du Périgord. Au nom de notre Conseil d'administration, au nom de notre Bureau et de tous nos membres, nous nous inclinons avec respect devant la dépouille de notre cher Président et nous exprimons à M^{me} Jean Secret, ainsi qu'à ses enfants et petits-enfants, notre très vive sympathie en cette si douloureuse circonstance.

Deuil familial certes, mais aussi deuil pour le Périgord tout entier, car bien qu'originaire de la Savoie, Jean Secret se passionna très tôt pour sa terre d'adoption, dès son adhésion à notre compagnie en 1934. Littéraire et philosophe de formation, il enseigna au lycée de Périgueux de 1937 à 1965, non sans une pénible parenthèse de cinq ans à l'offlag VI D, où il mit sur pied, avec un beau courage, une petite université de fortune à l'usage de ses camarades prisonniers.

Vice-Président de notre Société en 1951, il occupait depuis

février 1967 le fauteuil présidentiel laissé vacant par le D^r Lafon. Ces 14 années d'une franche et loyale collaboration m'ont donné l'occasion de mieux connaître l'homme qu'était Jean Secret. Courtois et discret, il s'imposait par sa bonté et sa simplicité, et ceux qui fréquentent nos réunions savent avec quelle bienveillante autorité il les présidait, nuançant souvent d'humour son propos, donnant la parole à chacun, mais sachant aussi, parfois, mettre un terme à quelque polémique mal venue.

La culture de Jean Secret était immense, et loin de l'exprimer en une sèche érudition, il savait à merveille la communiquer car il avait la foi. On ne peut énumérer ici la longue liste de ses œuvres, qu'il s'agisse de délicates promenades littéraires, d'ouvrages de pure archéologie où il excellait, d'articles de revue ou de travaux d'intelligente vulgarisation. Tout cela sera recensé dans notre *Bulletin* et nous lui rendrons un hommage spécial dans nos publications à venir.

Au sein de notre compagnie, Jean Secret était toujours présent pour préparer nos excursions, participer aux congrès, commenter les églises ou les châteaux qu'il connaissait par cœur. Que dire aussi de la passion qu'il mettait à programmer nos publications, du soin avec lequel il organisa en 1974 le centenaire de sa chère Société !

Tout ce qui touche au Périgord l'intéressait et il savait tout, aussi fut-il un des membres les plus écoutés de la Commission des Sites dont il assura un moment la Vice-Présidence, et l'on sait avec quel dévouement il anima des organismes aussi divers que les institutions de tourisme, la commission diocésaine d'art sacré, la conservation des antiquités et objets d'art, sans parler des châteaux-musées de Bourdeilles et Monbazillac dont il soignait les collections avec amour.

S'il m'est permis maintenant d'évoquer un souvenir personnel, c'est à l'ami plus qu'au président que je m'adresserai. Vous êtes un des premiers, cher M. Secret, à m'avoir fait visite lorsqu'il y a 30 ans je pris mes fonctions à Périgueux, nous sympathisâmes d'emblée malgré la différence d'âge et c'est un peu grâce à vous, sans aucun doute, que je dois la connaissance de ce Périgord que vous aimiez tant. Ce n'est pas un adieu que je vous adresse, mais, puisque vous avez quitté ce monde en chrétien exemplaire, un au revoir dans l'Espérance. Ici-bas, j'en suis sûr, vos œuvres vous suivent et vous survivront ! »

Gilles DELLUC
et les membres du Conseil
d'administration.

Aspects de la reconstruction du XV^e siècle dans les châtellemies de Castelnaud et de Berbiguières

Au terme du dépouillement d'un fort registre du notaire sarladais Jean de Plamon ¹, il me semble possible, en laissant de côté quelques actes isolés, de rassembler en quatre paquets de fiches les données recueillies : 1^o sur les châtellemies de Castelnaud et de Berbiguières, 2^o sur la châtellemie de Beynac, 3^o sur la ville de Sarlat et paroisses d'alentour, 4^o sur la châtellemie du Mont de Domme et les confins du Périgord et du Quercy. Je me propose d'exploiter la documentation contenue dans le premier paquet. Celle-ci, en effet, semble former un tout, car il ne paraît pas exister aux Archives de la Dordogne de données complémentaires pour la même époque, comme on en trouverait par exemple sur les paroisses des confins du Quercy.

Après avoir défini le cadre géographique, je m'efforcerai de projeter quelque lumière sur les protagonistes de la reconstruction, seigneurs et paysans, avant d'en suivre les étapes et de décrire un nouvel équilibre en précisant, dans la mesure du possible, le cahier des charges de la seigneurie et l'étendue de la réserve.

Le cadre.

Une zone de transition : des coteaux crétaqués qui tantôt laissent percer des affleurements du jurassique, tantôt, au contraire, sont recouverts de sables sidérolithiques où cohabitent de nos jours pins et châtaigniers.

En associant dans cette étude les châtellemies de Castelnaud et de Berbiguières ², nous ne faisons que retrouver une unité ancienne, antérieure à un démembrement intervenu à la fin du XIII^e siècle. La juridiction de Berbiguières comprend, outre la paroisse de ce nom ³, celles de Cladech, Saint-Germain-de-Belvès, Marnac, Carves et Allas. La châtellemie de

1. Arch. dép. Dordogne, 3 E 12080.

2. MAUBOURGUET (J.-M.), *Le Périgord méridional des origines à l'an 1370...*, Cahors, 1926, pp. 143-144, 214-215.

3. Sous l'invocation de saint Denis. Dans les parages, un pâch et une source de *Sandaunes* (Plamon, fol. 40 v^o).



Fig. n° 1. La châtelainie de Berbiguières.
(même légende que fig. 2).

Castelnaud englobe les paroisses de Saint-Michel-de-Castelnaud, jadis archiprêtre avant le transfert à Daglan, Feyrac, Veyrines, la Chapelle, Saint-Cybranet, Saint-Pompon et une grande partie de celles de Saint-Laurent et de Daglan. Peut-être est-il permis d'inclure la paroisse de Saint-Julien sur le flanc Est de la juridiction. Plus douteux, en revanche, nous semble le rattachement d'une partie de la paroisse de Doissat autour de la Mothe de Guasques⁴, fief des Caumont au XV^e siècle. Ces deux circonscriptions ne disposent que d'un étroit crêneau sur le cours de la Dordogne, mais tandis que la châtellenie de Berbiguières présente un aspect assez ramassé (environ sept km d'Est en Ouest, une dizaine en profondeur), celle de Castelnaud est comparable à ces immeubles dont une courte façade sur rue ne laisse soupçonner les développements internes. Elle dispose en effet d'un vaste arrière-pays : dix-huit km en profondeur jusqu'au *camí sarrazí* qui la sépare des juridictions de Besse et de Villefranche-du-Périgord⁵. Elle forme également une tête de pont sur l'autre rive de la Dordogne entre les terres de Beynac et celles de la Roque-Gageac.

Cette zone délimitée par deux affluents de la Dordogne, la Valuech (Vallée) à l'Ouest et le cours inférieur du Céou à l'Est, est entaillée de combes profondes : combe de l'Ousse dans la partie Sud de la juridiction de Castelnaud, *Cumba longa* et *Mala Cumba*, dont les ruisseaux sont tributaires du Céou, combe du *riu de Golemas*, aujourd'hui l'Embalay, qui se jette dans la Dordogne au pied des Milandes⁶. Les itinéraires anciens s'établissent sur les serres : chemin de Castelnaud

4. Dans la partie orientale de la paroisse de Doissat, le mas de *La Vacarassa*, qui n'est séparé du repaire de Mespoulet, mouvant de Castelnaud, que par une étroite vallée, relève du détroit de Belvès (Plamon, fol. 206 v^o). Le territoire dépendant de la motte, à l'origine modeste fief de chevalier, peut-être issu de défrichements, correspondait plus ou moins à l'ancienne paroisse de Babiaud signalée par J. CLEMENS (Géographie de la désertion de l'habitat en Périgord, *Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol en Périgord* (sous la direction de Ch. Higounet), Editions du C.N.R.S., 1978, p. 143).
5. Le nom de ce chemin est encore vivant à Besse. Il est également mentionné dans les archives du château : deux actes de 1487 et 1513 (Inventaire, pp. 127 et 131). On le retrouve en 1560 dans le terre-garde de cette seigneurie. En particulier, il est fait mention, en forêt de la Tinhaga, des « bitarelles », jadis auberges, aujourd'hui lieu-dit : Les Vitaralles (Carte E.M.), au carrefour du chemin de Villefranche à Domme et du chemin sarrazin qui, venant de l'église de Prats, se dirigeait vers Cazuls en Quercy. Cette dernière route est appelée « grand chemin de la Tinhaga » par le notaire Plamon (fol. 203 v^o).
6. Le ruisseau de *Golemas*, *Engolesma*... évoque curieusement une importante famille seigneuriale du Goudonnais, d'ailleurs ruinée au milieu du XV^e siècle. Une terre dans cette combe appartenait aux hoirs de Sébétie de Golesma (Plamon, fol. 152, 180, 192 v^o). Quant au nom moderne d'Embalay, il découle de *Baley* attesté dans le registre de Plamon : le tènement, *loguai* de Baley, paroisse de Feyrac (fol. 182, 192 v^o), et aussi d'un nom d'homme : Guillaume de Baley (fol. 192 v^o). Le *puech de las Milandes* figure en 1479 parmi les confronts du mas de Laumont (Ibid.).

à Belvès ⁷, chemin dit de *La Serra*, du Mont de Domme à Belvès franchissant le Céou au gué de La Serre ⁸ et encore *cami romio* qui, de Belvès, plaque tournante, se dirigeait vers Rocamadour par Daglan ⁹. Cependant, la voie la plus active était peut-être la rivière elle-même, pour certaines liaisons lointaines tout au moins. Par malheur, le notaire Plamon n'en dit mot.

Nous aimerions apporter des précisions sur la topographie des deux *castra*, tout particulièrement sur Castelnaud au nom suggestif, mais les actes sont presque muets sur Berbiguières ¹⁰ et avares de détails sur Castelnaud. On sait seulement que ce dernier village était défendu par un fossé ¹¹ et une enceinte ¹² percée d'au moins trois portes : celles del Batut ¹³, de la Bredia ou Las Brudas ¹⁴, de la Guesa ou la Gueysa ¹⁵. La porte del Batut ouvrait sur le chemin de Feyrac, celle de la Guesa permettait d'aller chercher l'eau à la font de Baras ou Banas.

Les promoteurs du repeuplement.

Au lendemain de la guerre de Cent Ans, les deux seigneuries étaient réunies entre les mains d'un puissant baron ¹⁶, Brandelis de Caumont, descendant de Nompar de Caumont et de Magne de Castelnaud, qui possédait en outre la seigneurie de Caumont en Agenais ¹⁷. Son fils ¹⁸ et successeur, François, prend en 1481 la qualité de seigneur de Caumont, Tonneins ¹⁹,

7. En passant par la *fon de la pila*, paroisse Saint-Michel (fol. 36), le tènement de *Sen giri*, même paroisse (fol. 45), les abords des mas de La Landa et La Rasa (fol. 103 et 198 v°). Il est permis de rapprocher ce terroir de *Sen Giri* de la chapelle de Saint-Gilles, attestée en 1461 sur le passage de ce chemin (fol. 180), si l'on admet la confusion assez facile entre *Geri* (Georges) et *Geli* (Gilles). Le notaire avait d'abord écrit : *capella Sancti Cruci*, puis a corrigé en *Egidi*.
8. Au Nord de celui-ci, un autre itinéraire passait le Céou sur le « pont neuf ».
9. D'après les confronts du repaire de Juillac (fol. 49), des mas de Sabadel, Petit Sabadel et Barras (fol. 50 v°) et enfin du mas del Cause, paroisse de Daglan (fol. 52 v°).
10. Simple mention de la barbacane et du mur dit del Rodol au voisinage de la *camnade* de Berbiguières (fol. 103).
11. En 1457, maison *infra* Castelnaud confrontant *cum fossato dicti loci* (fol. 67).
12. Confront d'un ayral en 1456 : *cum muro dicti loci* (fol. 36 b, 48 v°).
13. Fol. 36 b.
14. Fol. 45 v°, 55, 67.
15. *Ibid.*
16. Brandelis est seulement qualifié chevalier et seigneur, de 1452 à 1461, mais en 1477 François de Caumont est dit seigneur de la baronnie de Castelnaud (fol. 189). En 1483, un acte est retenu *in castro baronie de Castro Novo* (fol. 207). Nous avons constaté en Quercy une diffusion parallèle du titre de baron, à vrai dire fort modérée. On « décore » plus volontiers le fief que l'homme qui en est pourvu.
17. Lot-et-Garonne, ar. Marmande, cant. Mas-d'Agenais. Ce château était en relation avec un important péage sur la Garonne, attesté avant 1200 (Ch. HIGOUNET, *Géographie des péages de la Garonne et de ses affluents au Moyen Age, Journal des savants*, 1973, p. 105-130). Ajoutons que le péage de Berbiguières n'apparaît pas avant le XIV^e siècle, d'après la carte dressée par M. Higounet.
18. La filiation n'est exprimée qu'une seule fois (fol. 191).
19. Lot-et-Garonne, chef-l. cant.

FaUILLET ²⁰, Castelnaud et Berbiguières, mais non celle de chevalier comme son père.

A un niveau très inférieur, le groupe des seigneurs directs et des officiers de la double baronnie comprend d'abord les vassaux dont nous avons rapporté ailleurs les hommages prêtés à Brandelis de Caumont en 1454 ²¹. Il s'agit de dix nobles et d'un marchand de Sarlat. Certains de ces nobles résident dans nos deux juridictions : Marguerite de La Roque, Magne de La Mothe, Archambaud de Marçayssac, Pierre de Goudou... les autres font leur demeure à Campagnac, Belvès, Beynac... Nous observons donc un petit groupe nobiliaire dont le « port d'attache », le *castrum* d'origine, n'est plus aussi fermement établi que par le passé. D'ailleurs, par suite d'alliances matrimoniales et d'héritages, les patrimoines des plus modestes porte-lance chevauchent les juridictions. En 1456, quatre donzels : Gaillard de Lézières, Jean de Marçayssac fils d'Archambaud, Pierre de Goudou, sans doute héritier de Guillaume, et Pierre de Cladech, se déclarent habitants du *castrum* de Berbiguières. Au *castrum* de Castelnaud, nous ne trouvons qu'Archambaud de Marçayssac et Arnal de *Viven* dit Arnauto. Les repaires des paroisses abritent encore quelques nobles : Magne de La Mothe fait son domicile habituel au bourg d'Allas bien que son mari, Jean de Ferrières, soit co-seigneur de Saint-Crépin, du côté de Salignac ²². Marguerite de La Roque, héritière probable de Radulphe de La Roque, vit en son repaire de La Roque, paroisse de Saint-Pompon, en compagnie de son mari, noble Laurent de Pechdieu. Dans son hommage de 1454, elle avoue détenir des droits de justice, ce que confirme un accensement de 1464 dans lequel le ménage prend la qualité de co-seigneurs de Saint-Pompon ²³. Jeanne de Monclar et son mari Amanieu *del Scunh* sont paroissiens de Daglan en 1461, mais une partie des biens de l'épouse se trouve du côté de Bergerac. Le 8 juillet, Jeanne accense un mas dans la juridiction de Maurens ²⁴ et afferme, le même jour, un moulin dans ces parages ²⁵. On pourrait encore citer plusieurs donzels : un Casnac, un La Capela, un Limeuil... qui jouissent de censives

20. Cant. Tonneins.

21. Trois notes sur le Sarladais au milieu du XV^e siècle, *B.S.H.A.P.*, t. CVI, 1979, p. 322-331 (d'après Plamon, fol. 6 v^o-9 v^o).

22. Plamon, fol. 117 v^o, 154 v^o.

23. Arch. dép. Dordogne, 2 E 1843 (125), grosse sur parchemin de l'inféodation d'une borie dans la paroisse de Gindou (Lot, cant. Cazals).

24. Ar. Bergerac, cant. Villamblard.

25. Plamon, fol. 174, 175.

à Castelnaud ou à Berbiguières, mais résident dans d'autres châtellenies.

Plusieurs bourgeois ont quelque directe dans l'une ou l'autre juridiction. En 1454, Raymond de Manhanac hommage à Brandelis pour sa borie de Mazeyrolles, paroisse de Saint-Julien ²⁶. Un autre marchand de Sarlat, Raymond de Plamon, est parcier avec le donzel Pierre de Goudou. Tous deux ont notamment en commun un *hospicium* ²⁷ à Allas et un bois dit *lo bosc de dona Aymara* à la limite des paroisses de Berbiguières et d'Allas ²⁸. Ce Plamon qui agit parfois comme procureur du baron ²⁹ détient un tènement enkysté dans les possessions des Caumont, paroisse de Saint-Cybranet ³⁰. Notre notaire lui-même lève un petit cens au terroir de Masblaynenc ³¹. En 1462, Jean Pico, licencié ès décrets et bachelier ès lois, agissant pour sa femme, Jeanne Huga ³², consent plusieurs accensements dans les paroisses de Saint-Michel et de Saint-Cybranet ³³. Sans doute peut-on identifier ce personnage avec Jean Picon, pourvu de ces deux grades universitaires et lieutenant du sénéchal de Périgord en 1454-1455 ³⁴. Était-il originaire de Castelnaud où il existait une *costa de Pico* ? Y possédait-il seulement des biens du chef de sa femme issue d'une lignée de marchands sarladais ? Nous l'ignorons. Mentionnons pour terminer cette énumération des seigneurs directs, un autre bourgeois, le jurisperite Guillaume du Pouget, du Mont de Domme, qui inféode en 1457 son mas de Montoliou, paroisse de Saint-Cybranet ³⁵ et, l'année suivante, le mas de Beusca, même paroisse ³⁶.

Les capitaines des deux places fortes ont pu jouer un rôle actif dans la reconstruction des seigneuries, mais nous n'en connaissons que deux et seulement pendant la seconde phase, au temps de François de Caumont. D'abord — et ce fut pour nous une surprise — le noble et puissant Jean de Salignac, seigneur de La Mothe ³⁷ et capitaine de Castelnaud, d'après une

26. Fol. 9.

27. Fol. 102 v^o.

28. Fol. 101 v^o.

29. Fol. 95, 137.

30. Fol. 46 v^o. En avril 1463, le même Plamon arrente son moulin de Valvert, paroisse d'Allas, devant J. de Castanet, notaire royal de Sarlat (Note de J. de Plamon sur la couverture du registre).

31. Fol. 152.

32. Héritière de Gérard *Hucgonis*, de Sarlat (fol. 94).

33. Fol. 186 v^o-187 v^o.

34. G. DUPONT-FERRIER, *Gallia Regia*, t. IV, 1954, p. 421.

35. Plamon, fol. 90 v^o.

36. Fol. 144 v^o.

37. *La mota*. Il s'agit de *la mota de Messaut*, aujourd'hui Lamothe-Fénelon (Lot, ar. Gourdon, cant. Payrac).

procuracion en date du 17 mars 1478 (n. st.) par laquelle François de Caumont lui donne tout pouvoir pour l'exécution d'un accord conclu avec un seigneur quercinois, Jean de Cardaillac-Montbrun ³⁸. Au mois d'avril suivant, la relève est assurée par Arnal de *Viven* qui habite Castelnaud depuis longtemps ³⁹.

Nous ne savons au juste quel rôle assigner à un donzel de l'Agenais transplanté en Périgord par François de Caumont - noble Pierre de *Pomanha* (mais ce pourrait être un Rovignan ⁴⁰ dont le nom fut maltraité par le notaire périgourdin), fils de feu Bernard de *Pomanha*, du bourg de Saint-Pierre de Tonneins-dessus. Pierre révoque, le 30 juin 1481, une donation consentie en faveur du seigneur de Caumont de biens meubles et immeubles situés au bourg Saint-Pierre et dans le *castrum* de Fauillet ⁴¹. Le 6 juillet suivant, toujours à Berbiguières, il conclut un échange avec le seigneur du lieu auquel il cède ses possessions agenaises ⁴² et reçoit l'*hospicium* de Péchaudié ⁴³, ancienne maison noble à Castelnaud, un pré à la rivière de Baleyt et la directe sur deux mas, l'un dit de Las Cumbas et l'autre tels Homs, confrontant avec le repaire de Malafeyda et le ruisseau de Golesmas ⁴⁴.

Les nouveaux tenanciers.

Après les bailleurs, les preneurs. Avouons-le tout de suite, il est bien malaisé, sinon impossible, de distinguer les paysans restés sur place ou réfugiés dans les *castra* voisins ⁴⁵ des véritables « étrangers » venus s'installer en Périgord, car le notaire

38. Parchemin incorporé à la couverture du registre de Plamon.
 39. Plamon, fol. 190 v°. Il reçoit une reconnaissance féodale consentie en faveur de son maître pour un mas dans la paroisse de Saint-Pompon. Vers la fin du XV^e siècle, les fonctions de capitaine ne sont plus uniquement militaires. En Quercy, le capitaine du château de Bédouer doit, en 1499, lever les cens, recevoir les reconnaissances féodales... Bref, il se substitue à son maître souvent absent. (J. LARTIGAUT, *Les campagnes du Quercy après la guerre de Cent Ans (v. 1440-v. 1500)*, Toulouse, 1978, p. 447).
 40. Voir B. GUILLEMAIN, Intérêt de l'histoire ancienne de Tonneins (XIII^e-XVII^e siècles). Villeneuve-sur-Lot et l'Agenais (Actes du congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest et de la Fédération des Soc. acad. et sav. Languedoc-Pyrénées-Gascogne), Agen, 1962, p. 177-190.
 41. Plamon, fol. 194.
 42. *Quoddam suum nobile hospicium* qui fut à feu Gasc de la Causinia, *infra* le Bourg-Saint-Pierre, près de la grande porte du lieu située du côté du couvent des Carmes. Cette maison noble confrontait également avec le mur du lieu, la grande rue allant de la porte précitée à une autre grande porte livrant passage au chemin de Tonneins. Elle se trouvait donc dans la partie Sud-Est de l'actuelle agglomération. Pierre de Pomanha cède encore des cens et acaptes, tant dans le bourg qu'au château de Fauillet.
 43. Cette maison, située aux abords de la grande porte de Castelnaud, confrontait avec le chemin se dirigeant vers la font de la Pile (à route de Belvès).
 44. Plamon, fol. 194 v°. Malafeyda est devenu Sinhas (carte E.M.).
 45. Certains habitants de Domme vieille et du Mont de Domme, après 1450, portent des noms de mas des environs de Castelnaud : Mondiol, Fondaunié, Carpinhac...

J. de Plamon met peu d'empressement à nous dévoiler l'origine des nouveaux emphytéotes. Ce que nous croyons savoir, d'après des sources fragmentaires, c'est que les pionniers du XV^e siècle ont descendu la Dordogne, aussi n'est-on pas surpris de rencontrer en Sarladais, autour de Carlux et de Domme, des Auvergnats du diocèse de Clermont, des gens du Bas-Limousin et des Quercinois en provenance de la campagne autour de Martel et de Saint-Céré. Dans le territoire qui nous intéresse aujourd'hui, on ne peut apporter que deux ou trois exemples : les Laurelha, installés en 1461 dans trois mas de Carves ⁴⁶, arrivent de la paroisse de Chanac, diocèse de Tulle, où il existe effectivement un village de l'Oreiller ⁴⁷. En 1462, deux sœurs Lafaga, résidant au mas del Bosquet, paroisse d'Allas, confirment au profit d'un marchand de Tulle et d'un prêtre d'Egletons l'abandon de leurs biens patrimoniaux dans la paroisse de Saint-Julien, aux portes de la capitale du Bas-Limousin ⁴⁸. A l'inverse, le nouvel occupant du mas de La Veyssieyra, paroisse de Carves, en 1456, Denis Fransoys alias Norman, paraît venir — après quelles vicissitudes ! — du Nord de la France, peut-être de Normandie ⁴⁹.

Trente ans plus tard, on croit saisir une reprise de la marche vers l'Ouest : quelques Périgourdins prennent à fief des terres dans l'Agenais voisin. En octobre 1482, un paroissien de Saint-Laurent, Bertrand Langlada, reconnaît tenir en fief de François de Caumont un mas situé paroisse et juridiction de La Perche ⁵⁰, acquis par voie d'échange d'un autre laboureur de la paroisse de Saint-Laurent ⁵¹. Un parent probable du précédent, Guillaume Langlada, qui fait sa résidence habituelle au mas de la Bacaresse dans la paroisse de Doissat, n'en tient pas moins du baron de Caumont douze sétérées en bordure du chemin de La Perche à Miramont ⁵². Nous nous garderons bien de monter en épingle ces deux exemples concernant seulement quatre chefs de famille périgourdins. Cependant ne traduisent-ils pas le désir des tenanciers de s'assurer de nouvelles terres peut-être plus fertiles que celles qu'ils cultivent, mais surtout, croyons-nous, de caser la nouvelle génération ? Il n'est certes pas question de déguerpissement : la famille élargie peut « détacher »

46. Plamon, fol. 171 v^o.

47. J. B. POULBRIERE, *Dictionnaire... des paroisses du diocèse de Tulle*, t. I, Tulle, 1894, p. 305.

48. Plamon, fol. 183.

49. Fol. 42 v^o, 91, 184.

50. Lot-et-Garonne, ar. Marmande, cant. Lauzun.

51. Plamon, fol. 202 v^o.

52. Fol. 206 v^o.

tel ou tel de ses membres en Agenais. De la part du baron on pressent la volonté de puiser dans les seigneuries périgourdines, le trop-plein seulement, pour coloniser les vacants de l'Agenais.

Les accensements des années 1450-1460 avaient été consentis à de fortes familles. Trois, quatre, cinq frères comparurent devant le notaire, stipulant pour eux-mêmes et des neveux mineurs. J. de Plamon n'a retenu qu'un seul contrat d'affrèrement⁵³, mais nul doute que l'entreprise pionnière ait exigé l'étroite solidarité inscrite dans l'acte d'inféodation. Nous avons été surpris de voir revenir les mêmes noms dans plusieurs accensements, comme si le choix se limitait au départ à quelques familles de migrants. Prenons le cas, sans doute extrême, des Senhabo. En 1456, Hugues et Jean Senhabo prennent à fief un quart du mas de La Guinia, paroisse Saint-Cybranet, puis Hugues et Pierre, autre frère, l'entier mas de Puechaudiguié de Grezelas, tandis que Jean et Géraud Senhabo, associés à leur neveu Astorg de La Vernolhia, s'installent au mas de Juillac dans la paroisse de Saint-Laurent. Ces quatre contrats avaient été retenus en mai 1456. Au mois d'août suivant, Géraud Senhabo, du mas del Cause, paroisse de Daglan, fait donation du quart de ses biens à sa fille Agnete (fol. 59). Nous pourrions apporter d'autres exemples : les Arnal à Allas, les Deode à Saint-Laurent... Si on se fie aux usages du Quercy à la même époque, on peut supposer que la famille patriarcale se maintiendra durant vingt ou trente ans.

|*|
|**|

Les premiers intéressés à la remise en culture des vacants étaient incontestablement les seigneurs directs. Pour obtenir une vue d'ensemble de l'effort de reconstruction, il faudrait disposer des inféodations consenties par les uns et par les autres. Malheureusement, aucun fonds seigneurial n'est parvenu jusqu'à nous. Faute de documents élaborés, de récapitulatifs (inventaires, censiers, terriers, etc...), nous devons nous contenter du petit stock d'actes contenus dans le registre de J. de Plamon : outre quelques accensements de parcelles, 51 instruments concernant des ensembles de quelque importance ; exceptionnellement un « bourg », le plus souvent un groupe de mas, parfois une simple borie.

53. Entre les frères Laurelha, du mas del Mas, paroisse de Carves, en 1462 (fol. 184).

Inféodations et reconnaissances féodales.

Deux types d'actes pour deux périodes bien distinctes : les accensements furent consentis par Brandelis de Caumont entre 1456 et 1461, les reconnaissances s'adressèrent au fils du précédent de 1477 à 1483. Les premiers instruments ont sans doute été précédés de palabres s'achevant par des accords verbaux dans l'attente du notaire ⁵⁴. Comment expliquer autrement la journée d'accensements conclus en mai 1456, tant à Berbiguières qu'à Castelnaud ? Le 1^{er} mai, le notaire reçoit un acte à Sarlat. Le 3, il instrumente à Berbiguières, d'abord pour le compte de Jean de Marçayssac (trois accensements), puis au profit du baron (un achat et trois accensements). A notre connaissance, la journée du lendemain n'est marquée que par une seule inféodation, mais le 5 mai Jean de Plamon rédige cinq accensements à la demande de Brandelis de Caumont. Déplacement de Berbiguières à Castelnaud dans la journée du 6 et un seul accensement consenti par un donzel de la juridiction de Belvès, Ganthonet de Limeuil, dont le baron est le curateur. La journée du lendemain fut particulièrement chargée : un contrat pour Ganthonet et treize au profit du baron. La compagnie s'était transportée au repaire de Juillac dans la paroisse de Saint-Laurent pour l'élaboration des cinq derniers instruments. Le 8 mai, le notaire est de retour à Sarlat. Autres périodes de pointe : janvier 1458 (n. st.), septembre 1459.

Malgré l'indigence de nos sources, il est permis de penser que la réoccupation des vacants fut relativement tardive. Le « coup d'envoi » semble avoir été donné après 1450. Un acte incomplet qui sert de couverture au registre de Plamon confirme cette impression. Le 9 septembre 1452, à Sarlat, Brandelis de Caumont afferme, pour un an seulement, à trois associés : noble Pierre de Saint-Gily, dont on sait seulement qu'il résidait dans la sénéchaussée de Périgord ⁵⁵, Jacques Dautramen alias Royssieras, de la paroisse de Saint-Sernin au diocèse de Limoges ⁵⁶, et Jean Vayssel, du diocèse de Sarlat, tous les glands et herbages qu'il possède outre-Dordogne dans les châtellemes de Castelnaud et de Berbiguières *ubicumque*. De trop sévères muti-

54. Deux années séparent la concession verbale du mas de Montolieu par Guillaume du Pouget et sa mise en forme par J. de Plamon en août 1457 (fol. 90 v°).

55. Il appartenait à une famille du Quercy attestée dès le XIII^e siècle au repaire de Péchaurié (*Puegaudiguier*) (Lot, ar. Cahors, cant. Catus, com. Lherm). Une branche s'était installée en Périgord, celle des seigneurs de La Salle et co-seigneurs de Saint-Genlès (cant. Salignac).

56. Il s'agit de Saint-Sernin-de-Larche (Corrèze, ar. Brive, cant. Larche), alors dans le diocèse de Limoges, où il existe un hameau Dautrement et un autre de Boissière (J. B. POULBRIÈRE, *op. cit.*, t. 3, p. 340).

lations ne permettent pas une analyse complète de cet arrentement. Si l'on nous autorise à faire état de l'expérience acquise en Quercy, nous ajouterons que cet acte semble typique de la période précédant l'arrivée des premiers colons. Le seigneur n'a d'autre ressource que de louer à court terme, donc sans hypothéquer l'avenir, ses forêts et ses herbages à des étrangers qui conduiront le bétail transhumant dans les parcours de la réserve comme dans les vacants de la directe.

Deux tableaux, un pour chaque châtelienie, rassemblent les informations que nous avons pu recueillir. Ils nous évitent l'analyse minutieuse qui s'imposerait avant de tenter un effort de synthèse à l'aide de ce matériau imparfait (voir pp. 213-216).

Nous voudrions maintenant indiquer à grands traits le système seigneurial tel qu'il nous est apparu entre 1454 et 1483.

Les tenures.

A la même époque, les terres vacantes du Quercy, comme en Périgord celles de la région de Carlux, furent réoccupées au moyen de divers types d'inféodation : accensements collectifs de territoires de l'importance d'une paroisse ou même d'une commune moderne, accensements par mas ou groupes de mas, accensements par parcelles qui prévalent dans les vallées et aux abords des villes. Le registre de Jean de Plamon ne suggère pas une situation très différente. Sans doute ne laisse-t-il pas pressentir des désertions aussi spectaculaires que dans une grande partie du diocèse de Cahors jusqu'en Périgord entre Salignac et la Dordogne. Pratiquement, le baron de Caumont ignore les grands accensements collectifs. Trois cas s'en rapprocheraient quelque peu. D'abord, l'inféodation du 15 septembre 1459 (voir les tableaux) par laquelle Brandelis concédait à quatre Deode, oncles et neveux, le *burgum de La Capela*, donc le chef-lieu paroissial de Lachapelle, petit habitat concentré autour de l'église, ainsi que deux mas adjacents. De même, les confronts des mas de Veyrinas et de La Guasquia, objets d'un accensement unique, semblent englober le « bourg » de Veyrinas avec son église. Sur le flanc Ouest de la baronnie de Castelnaud, les Caumont jouissaient d'un petit lief dit *La mota de Rausegac* (ou *Ransegac*) alias de Guasques, qui fut réoccupé à une date inconnue grâce à un accensement collectif. On ne dispose que de reconnaissances ultérieures. L'unité de base paraît avoir été là huitième partie. Le registre Plamon renferme sept reconnaissances passées en 1480 : quatre pour des huitièmes, une pour un seizième et les deux dernières chacune pour un vingt-quatrième

ACCENSEMENTS DE MAS DANS LA CHATELLENIE DE BERBIGUIERES

MAS	FOLIO	DATE	NATURE	ACTE	RENTE			CENS	GELINES	SOUSAGES	CLERE	ACAPTE	TAILLE	SEIGNEUR DIRECT	Nom moderne
					FRONTE DET. Q ^{te}	SEIGLE DET. Q ^{te}	AVOINE DET. Q ^{te}								
Pazoisse d'ALLAS (LE BOSQUET) 102 LES OLMS (1/2) 102 ^o		1458 1458	A A	2 A	12 8		20s. 17	2 2	2 2	2 2	x x	20s.	Brandelis de Goumoul "	Bousquet Dankou	
LES OLMS (1/2) 103		1458	A	A	8		17	2	2	2	x	17	"	le Berichou	
LA RODIA 1104		1458	A	2		12	30s.	2	2	2	x	30s.	"	la Rondie	
Pazoisses d'ALLAS et de Berbiguières		1458	A	1			5s.	1	2	2	x	10s.	"	"	
LA ARTIGA 1107 ^o		1458	A	1			90s.	4	3	3	17	60s.	"	"	Tayse
Pazoisse de Gerues		1461	Donation				20s.	4	3	3	20s.	20s.	"	"	les Vaysiers
CAMBOU 161 ^o		1457	A	3	1		80s.	4	3	3	80s.	80s.	"	"	"
LO MAS 91		1461	A	3	8	8		4	3	3	x	20s.	"	"	"
LA PRADOLA CALPRENET		1456	A	3	8	1		4	3	3	80s.	80s.	"	"	"
LA VAYSIERA		1456	A	3	8			4	3	3	x	80s.	"	"	"
Affaires sans nom															
Pazoisse de Cladeuch		1456	A	5	4			4	4	4	40s.	40s.	"	"	Gouges
LA CAVALLARIA 13 ^o		1456	A	3				4	3	3	15s.	30s.	"	"	"
MAL PAS 48 ^o		1456	A	4	1			4	4	4	x	60s.	"	"	Marcousin
Pazoisse de St. Germain		1456	A	2				2	2	2	20s.	20s.	"	"	Lo Luave
MARCOSEN 41 ^o		1456	A	2				2	2	2	10s.	10s.	"	"	Thoumasou!
LA OUVAYRIA 43		1456	A	2				2	2	2	10s.	10s.	"	"	"
Pazoisse de Maznac		1456	A	2				2	2	2	10s.	10s.	"	"	"
LA CUMBA 40 ^o		1456	A	2				2	2	2	10s.	10s.	"	"	"

A : Accensement 17 = 27s. 6 dt x accepte non précisée SET : secteur qton : quanton

QUELQUES MAS DANS LA CHATELLENIE DE CASTELNAUD

MAS	FOLIO	DATE	NATURE DE L'ACTE	FROMENT		RENTE		AVOINE SET. Q ^l tr.	CENS	GELINES	COURNERS DOMME	CIRE	ACARTE	TAILLE	SEIGNEUR DIRECT	NOM MODERNE DU MAS
				SET. Q ^l tr.	Q ^l tr.	SET. Q ^l tr.	Q ^l tr.									
Paroisse de Darglan																
LAS CASAS	51 ^{er}	1456	A	2				8	73s. Cd	2	2		63. 3d.	12s. Cd	Brandelis de Caumont	Lascajes
LAS TEULIERAS	48	1456	A	1				10s.					10s.	40s.	"	"
Paroisse de Doissac																
BATBUO	201	1482	R		4		9	16	30s.	3	3	1P.	30s.	30s.	"	Babiot
MOTA de GASQUES	152	1479	R		24		16	32	100s.	6	6	4P.	100s.	100s.	"	Lamothe
Paroisse de Fayrac																
DIOLIDO	62	1456	A		9		2		42s.	2			7s.	7s.	M. Gaumont de Limeuil	
CAMMELHS	181	1461	A		3		8		6s.				6s.	6s.	M. J. de la Gimiebrede.	
LA SERRA	93	1457	A		9				6s.				5s.	5s.	M. J. de Matzeysnac	
Paroisse de Lachapelle																
Bouzy de L.																Lachapelle
FONLADEVA	131 ^{er}	1459	A	3		2		16	80s.	6	6		80s.	80s.	Brandelis de Caumont	Fonlaheve
Paroisse de St. Gibrancet																
BEUSCA	114 ^{er}	1458	A		3										M. Guil. del Foget	Le Charlat
LO CARLA	95	1457	A		9		4	8	15s.	2	1		4s.	7s. Cd.	Brandelis de Caumont	
CARPINHAC	52	1456	A	3		1		16	80s.	6	4		40s.	80s.	"	Carpignac
TORTOS	49	1456	A	2		3		10	40s.	2	3		20s.	40s.	"	Tout Eoux
GREZELLE															"	Grezeille

LA GUINIA	46 ^{va}	1456	A	3	3	16	60s.	6	6	30s.	60s.	La Gaugne
MONTOLIO	9 ^{na}	1457	A	5	3	12d	12d	4	6	42d	42d	Montaliou
PUECH ABIGUIE	47 ^{va}	1458	A	2	1	8	25s.	4	3	25s.	25s.	Pechardou
Fauès nom	137	1459	A	7	3	6	10s.			40s.	40s.	"
Paroisse de St Donat												
LAUSIERA	voze à Mala Aubia (Vézeu)											
LAS SALAS			R	9	8	24	40s.	2	3	40s.	40s.	Branlelis de Caumont
CAM LOMC	191	1478										
PUECH DEL FAU												
Paroisse de St Laurent												
BOSCAUX	133	1459	A	8	8	8	20s.	4	3	20s.	20s.	"
ESCORNAC	197	1481	R	?	?	?	34s.	?	?	34s.	34s.	"
del ARAGO	115	202	R	5	2 1/2	2 1/2	10s.	3	3	10s.	10s.	"
LA FRANCONIA	198	1481	R	16	8	12	40s.	4	3	40s.	40s.	"
LA PALHOLA	197 ^{va}	1481	R	8	8	8	20s.	2	2	20s.	20s.	La Paillole
LANDO												
LO BERTHOLMIO												
GARDELA VELHA	132 ^{va}	1455	A	2	2	16	60s.	6	6	60s.	60s.	La Gardelle
GARDELA NOVA												
JULHAC (repaire)	149 ^{va}	1456	A	5	2	32	60s.	9	9	30s.	60s.	Juilhar
SABADEL												Sabedel
BARBAS	50 ^{va}	1456	A	5	2	24	60s.	6	3	40s.	60s.	Bats
SABADELDU (Dugu)												Sabadeleou
RDC de S. VINCENTS	206	1483	R	4	4	4	10s.	3	3	10s.	10s.	"
RECEP				8	9	8	25s.	3	3	25s.	25s.	"

du lieu. La majeure partie de l'utilité de ce territoire appartenait à la prolifique tribu des La Poga représentée par sept mâles qui résident à Batbuo et dans la paroisse d'Orliac.

La solution préférée fut cependant l'arrentement par groupes de mas, sauf dans la vallée de la Dordogne où l'emportent les accensements par parcelles, rive Sud, dans nos châtelainies et, bien davantage, rive Nord, dans la juridiction de Beynac.

Nous avons assimilé aux accensements l'inféodation consentie en août 1452 (mise en forme en 1461) par le baron à son fidèle serviteur Arnal Ganas, de Belvès. Ce dernier est en quelque sorte « chasé » par son maître qui lui concède en récompense de services un *affar* au terroir del Cambo, paroisse de Carves : douze sétérées de terre et dix journaux de pré, ce qui n'est pas négligeable. Brandelis ne prélève pas de cens, mais l'acapte d'un écu d'or à mutation de seigneur ou d'« héritier » rappellera l'origine rurale du fonds.

On souhaiterait connaître à chaque fois la superficie des biens concédés. Dans certains cas, il doit s'agir d'une bonne cinquantaine d'hectares d'un seul tenant. Finalement, le chiffre brut nous renseignerait fort peu car l'aspect qualitatif des sols reste essentiel. On ne peut confondre en saine arithmétique les terres de fond de combe et les grèzes des hauteurs. Ce qui est certain, c'est qu'on envisage très vite de nouveaux feux. Le nombre des exploitations doit être multiplié par trois en l'espace d'une génération. Les ensembles ainsi inféodés comportaient parfois une parcelle isolée : des prés pour les mas du plateau. Ainsi les mas de Sabadel, Barras et Petit Sabadel, sont-ils gratifiés de neuf journaux de pré dans la Mala Comba. De même, les tenanciers de Las Cazas et de las Teulieras, paroisse de Daglan, disposeront pour chaque mas, de deux journaux de pré à délimiter dans la vallée du Céou.

Si les grasses prairies au creux d'étroites vallées devaient être soigneusement réparties en raison de leur rareté relative, il était en revanche fort aisé de découper des lanières dans les *versanes* ensoleillées pour satisfaire les pionniers désireux de reconstituer le vignoble. En effet, quoique promise à une longue existence, la vigne n'en est pas moins une plante fragile, exigeant beaucoup de soins. Les désertions avaient provoqué son retour à l'état sauvage. Les nouveaux colons durent repartir à zéro, ainsi qu'en témoignent quelques actes dont voici seulement deux exemples : dès mars 1457 (n. st.) le recteur de Castelnaud accense à un ménage un bois *sive terra absa* pour faire

une vigne « en las costas de mas blaynenc »⁵⁷. Le même jour, le baron inféode à ces fins un autre bois situé au pech de la Gorsa⁵⁸. On pourrait multiplier les actes attestant de nouvelles vignes et des *plantas*, car cette culture n'est pas réservée aux seuls laboureurs des mas : comme les canabals et les jardins, elle occupe les gens des bourgs. On saisit assez bien dans le cas de Saint-Laurent la propagation des parcelles viticoles autour de 1480, qui n'a rien d'anarchique. Celles-ci se concentrent dans des *vinhals* : celui de Saint-Laurent⁵⁹, celui du mas de Paradis⁶⁰, à la fois pour jouir d'une bonne exposition et pour échapper à la dent des animaux errants grâce à des clôtures collectives.

On peut dire qu'au cours de la période 1454-1483, la tenure est le plus souvent une vaste exploitation, aux productions déjà diversifiées, desservie par une famille de type patriarcal qui ne va pas tarder à voler en éclats.

Les redevances.

En l'absence de tout champart : quarts ou quints, la plus onéreuse pour le laboureur est incontestablement le *cens* payable partie en argent, partie en nature. Cette imposition échappe ainsi pour une part appréciable aux vicissitudes de la monnaie. Nous n'avons pas les moyens d'évaluer l'importance de ce prélevement. Il faudrait pour cela disposer d'une série d'accensements de parcelles isolées, connaître la contenance de celles-ci, la qualité du sol, les rendements escomptés. En 1456, une terre de dix quartonnats située à Boussaguel, paroisse de Berbiguiétournois⁶¹. L'argent correspond en gros au prix de deux gélines ou encore au salaire d'un journalier en partie nourri, pour deux journées. Cette terre occupe en gros un hectare et demi. Le fonds ne doit pas être mauvais : un pré, une autre terre dans les confronts. Le cens en froment correspond au sixième de la semence et même, croyons-nous, au huitième s'il faut semer épais, soit vraisemblablement au trentième de la récolte⁶². Nous

57. Plamon, fol. 66 v^o.

58. Fol. 67 v^o.

59. Fol. 188 v^o, 205.

60. Fol. 182.

61. Fol. 41 v^o.

62. On peut risquer une autre approche. En 1454, une terre de rivière dans la paroisse de Vézac est vendue 5 l. 10 st. (Fol. 1 v^o). A cette époque, le taux de l'intérêt, déguisé ou non, est en Quercy uniformément de 5 %. Le revenu théorique de ce fonds peut être évalué à 5 sous et demi. Le cens en est de six deniers, soit 1/11 du profit annuel, en gros l'équivalent de la dîme.

sommes à l'aube du repeuplement, par conséquent ce tarif modéré ne doit pas surprendre. Le seigneur est trop heureux d'avoir trouvé des bras pour cultiver ses vacants. Et puis, et surtout, on ne doit pas attacher trop d'importance à cet exemple unique dont la portée nous échappe.

Bien que nous n'ayons pas l'assurance de connaître tous les accensements consentis par le baron et que nous négligions quelques arrentements par parcelles, nous avons eu la curiosité d'établir un bilan des cens de la directe du baron de Caumont dans chacune des châtellenies.

CENS	BERBIGUIERES			CASTELNAUD		
Argent	22 l. 1/2			60 l. 6 s. 6 d.		
Froment	248 quartons	67,9 hl	63,6 %	464 quartons	127,1 hl	39,8 %
Seigle	96 quartons	18 hl	16,9 %	306 quartons	83,8 hl	25,6 %
Avoine	76 quartons	20,8 hl	19,5 %	422 1/2 quart.	116,7 hl	35,4 %

Au total, environ 324 hectolitres de grain, dont près de 200 de froment, estimation toute approximative pour des raisons déjà indiquées et aussi dans l'incertitude que les mesures connues, celles du XVIII^e siècle, soient le reflet fidèle des quartons de la fin du Moyen Age. En revanche, nous sommes enclin à penser que les redevances correspondent grosso modo aux productions, tout au moins pour le froment et pour le seigle qui occupe une part notable des sols sablonneux dans la partie Sud de la châtellenie de Castelnaud. Reste le cas de l'avoine, destinée en particulier à la cavalerie du baron. Son importance considérable ne peut refléter la part des terres labourables consacrée à cette céréale secondaire. N'oublions pas enfin que les laboureurs pouvaient encore cultiver l'épeautre, l'orge, la baillarge, le millet...

On a remarqué que l'accensement pouvait être à la fois un bail emphytéotique et un contrat de vente lorsque le seigneur direct percevait un droit d'entrée : *las intras*. Les Caumont n'ont pas réclamé ce pas de porte à leurs nouveaux tenanciers. Ce droit apparaît cependant par deux fois dans la juridiction de Castelnaud lors d'inféodations consenties par Ganthonet de Limeuil⁶³. Dans les deux cas, il s'agit d'une terre proche du

63. Fol. 45, 45 v^o.

castrum, vraisemblablement défrichée et susceptible de donner un profit intéressant dès la première année. Il ne faudrait pas en conclure à la rareté de ce droit dans les accensements du Sarladais, car nous l'avons rencontré, ici et là, au fil des pages du registre de J. de Plamon ⁶⁴. Le *fouage* consiste en deux ou trois gelines, autant de manœuvres et parfois une livre de cire. Il procure aux Caumont un *minimum* de 153 poulailles et surtout de 133 manœuvres, des journées de travail à effectuer dans la réserve seigneuriale pour fouir les vignes et faucher les prés. L'*acapte* à mutation de seigneur ou de tenancier, loin d'être purement récognitive, équivaut à la moitié et parfois même à la totalité du cens en argent. Nous manquons d'information sur l'autre droit de mutation, les *lods*. Le droit de guet n'est connu qu'accidentellement. Chaque feu des mas de La Suquette et de La Fon, paroisse de Veyrines, doit en 1477 dix sous *pro vecligale sive lo guach* ⁶⁵. De même, les tenanciers du mas de Lespallat, paroisse de Saint-Pompon, sont encore tenus en 1478 de faire *excubias sive lo gach* au château de Castelnaud, distant d'environ quinze km de leur *hospicium fogale*. Il est probable que les tenanciers obtinrent le rachat de ce service, ainsi que l'avait prescrit Louis XI pour tout le royaume. Enfin, les *cas généraux* ou *taille aux quatre cas* qui sont parfois cinq-pagès. Elle revient dans nos deux châtellenies au doublement du cens en argent et paraît réservée au seigneur haut justicier.

Nous ne savons au juste comment interpréter une redevance mentionnée une seule fois : en mai 1456, noble Jean de Marde-cens, autant d'*acapte* et encore douze deniers de *questa* due de deux en deux ans à Noël ⁶⁶. Ce simple seigneur direct n'aurait pas levé de *taille aux quatre cas*. En outre, nous avons là, non un droit casuel, mais une redevance perçue à intervalles réguliers. Le nom même de *queste* évoquerait, sans doute à tort, une forme de servitude. Il s'agit plus vraisemblablement d'un vestige de quelque « mauvaise coutume ».

Les *banalités* occupent peu de place dans nos contrats. Chaque mas est inféodé avec son four, vraisemblablement en ruine

64. Fol. 34 v°, 38, 72 v°, 73, 74 v°, 78, 155, 170, 179 v°. Le droit d'entrée est ordinairement perçu en argent, rarement en céréales. Cependant, lors de l'accensement de quatre parcelles dans la paroisse de Castels, consenti à un *forgeron* de Beynac en avril 1457, noble Jean de Siorac, co-seigneur de Siorac, reçoit pour les entrées trois setiers de seigle, douze sous tournois et des *treffogues* (chenêts) de fer pesant un quintal (fol. 73).

65. Fol. 169 v°.

66. Fol. 40.

mais témoin précieux d'une franchise ancienne. Il existe cependant un four banal aux abords de la porte de la Gueysa à Castelnaud pour les habitants du *castrum* ⁶⁷. L'obligation de moulin au moulin du seigneur était sans doute inscrite dans les coutumes car elle n'est rappelée qu'exceptionnellement, par exemple à l'occasion d'une reconnaissance féodale du mas de Lespallat ⁶⁸.

Il n'est guère question non plus des *droits d'usage*. Parce qu'ils étaient fixés par les coutumes ? Ou bien faut-il en déduire que l'élevage occupait une place limitée et surtout que les pratiques communautaires étaient réduites à peu de chose ? Ce n'est pas impossible. Les accensements par groupes de mas assuraient aux frèrèches leur provision de bois de chauffage, le bois de construction et suffisamment d'herbes, de glands et de châtaignes pour rassasier les animaux. Ceux-ci divaguant parfois selon leur bon plaisir, il faut bien admettre une clause de réciprocité que l'on trouve formulée en 1478 à l'occasion d'une reconnaissance féodale par une dizaine de tenanciers pour le mas de Las Salas et ses dépendances dans la paroisse de Saint-Donat : les animaux des pagès pourront pacager dans les possessions du seigneur et vice-versa.

La seigneurie directe que nous venons de décrire ressemble trait pour trait à ce que nous avons observé en Quercy à la même époque. Tout au plus, simple impression de notre part, estimons-nous qu'au départ, vers 1450-1460, les redevances sont un peu plus lourdes en Périgord. On n'y retrouve pas les usages communautaires des pays de causse où l'élevage est prépondérant. Les inféodations du registre Plamon sont particulièrement proches de celles, quercinoises, du Pays des Vaux, autour de Montcuq et de Lauzerte ou encore du Gourdonnais, mais seulement dans les seigneuries qui, pour des raisons diverses, échappèrent à l'accensement collectif.

La réserve seigneuriale.

Certes, le seigneur était d'abord et surtout un rentier du sol, mais s'il en avait les moyens, il conservait à sa main des parcelles isolées : un moulin, un pré de vallée, une vigne proche du château, une chenevière et un jardin à toucher son hôtel, et, au-delà, une borie, une exploitation agricole, confiée à des métayers ou travaillée par des domestiques. Cette sage

67. Fol. 45.

68. Fol. 190 v^o.

précaution impliquait cependant la disposition d'une poignée d'écus d'or à investir dans les défrichements, la reconstruction des bâtiments et les salaires. Notre source unique ne permet pas de décrire la réserve des petits nobles qui résident dans les deux juridictions. Au hasard des confronts, on découvre quelques-uns de leurs biens réservés (ou vacants, l'ambiguïté subsiste parfois), tantôt un moulin ou un bois, tantôt un pré, une terre, une vigne, parcelles relativement rares dans les châtelanies de Castelnaud et de Berbiguières si l'on compare avec ce que nous fait connaître Jean de Plamon sur l'autre rive : dans la châtelanie de Beynac, les donzels semblent avoir retenu quantité de parcelles dans la rivière. Rive Sud, il en fut peut-être de même dans les paroisses bordant la rivière, mais cela n'apparaît pas dans notre documentation. Outre les deux bories des Marçayssac, père et fils, on connaît encore une borie noble qui jouxte le repaire de Mespoulet, possession des Sinhac, dont le métayer tient, à titre personnel, un huitième de la Mothe de Gasques en 1480 ⁶⁹. En fait, nous pouvons seulement nous faire une idée de la réserve seigneuriale du baron. Et encore, nous ne disposons pas de pièces concernant les biens nobles : documents de gestion, contrats de fermage ou de métayage : la réserve ne se découvre que par ricochet dans les instruments intéressant la directe.

D'abord, il faudrait décrire le « vol du chapon », les parcelles de première nécessité aux abords immédiats de la demeure seigneuriale. En fait, nous ne savons même pas quelle résidence assigner à Brandelis de Caumont lors de ses séjours en Périgord. Le château de Castelnaud ne semble pas habitable et il est vraisemblable qu'en ce temps-là Berbiguières est sa véritable maison. Quelques parcelles voisines des deux *castra* une vigne et un bois au pech de La Gorsa ⁷⁰, des terres, Milandes ⁷¹, une *bornhe* au tènement de Las Golémas près des Mais en réalité, la réserve est très dispersée. On en trouve des éléments dans les paroisses de Saint-Michel-de-Castelnaud, Berbiguières, Marnac, Allas, Saint-Cybranet, Saint-Laurent, Saint-Pompon, Saint-Donat. Par exemple un étang (et sans doute un moulin) sur la Valuech, près de La Gardelle ⁷², un grand pré au

69. Fol. 193.

70. Fol. 51 v^o, 67 v^o.

71. Fol. 192 v^o.

72. *Ibidem*.

73. Fol. 132 v^o.

plus large de la vallée du Céou, *in magnis plateis Ceonis* ⁷⁴, vers le Sud, de vastes solitudes boisées : ne parle-t-on pas de *la forestia* du seigneur aux abords du *camí sarrazi* ? ⁷⁵ A l'autre extrémité des terres des Caumont, rive Nord, nous apprenons que François de Caumont jouissait d'une métairie dont les animaux avaient droit de pacage au mas de Las Salas et dans les territoires de Cam Lone et du Puech del Fau. Il disposait également d'une garenne dans les limites du *fach* de Lauziéra. A vrai dire, les tenanciers avaient encore en 1479 la permission d'introduire leur bétail dans cet enclos, tant que la garenne et ses antiques clapiers ne seraient pas réparés par le seigneur ⁷⁶.

Nous avons gardé pour la fin, en l'isolant, la réserve spécifiée lors de l'accensement du mas de Juillac dans la paroisse de Saint-Laurent le 7 mai 1456. Le seigneur met hors de l'arrentement *lurrem et aulam contiguas infra dictas limitales* ainsi qu'une cuisine, une étable, deux quartonnats de terre (un tiers d'hectare) à toucher ces constructions, et enfin un pré de superficie indéterminée à La Mala Cumba ⁷⁷. Nous avons là réunis tous les éléments d'un renaire classique du XIII^e siècle : une maison forte comportant une tour de défense et un modeste corps de logis attenant, le plus souvent à deux pièces par niveau. Nous entendons par *aula* non une pièce unique, mais une « salle » dans un sens plus large : une demeure de qualité. Tel était en effet un fief de chevalier. Les rentes en dépendant assuraient un très modeste minimum vital pour celui qui devait à la fois faire subsister une famille souvent prolifique et en outre s'équiper, parfois il est vrai, grâce aux largesses du châtelain.

A propos de la réserve seigneuriale, Guy Bois a pu écrire : « A vrai dire, toutes les recherches récentes convergent vers ce point : de la Flandre au Béarn, de la Normandie au Forez et au Lyonnais, les labours seigneuriaux étaient presque toujours de faible étendue. Une statistique menée sur une grande échelle mettrait peut-être en évidence une nette prépondérance numérique d'exploitations de quinze à trente hectares de labours » ⁷⁸. Ces chiffres nous paraissent encore trop élevés pour les réserves seigneuriales du Quercy à la fin du XV^e siècle, au terme de leur reconstitution. Qu'en était-il au juste en Périgord ? Nous

74. Fol. 46 v^o.

75. Fol. 200.

76. Fol. 191 v^o.

77. Fol. 49 v^o.

78. Noblesse et crise des revenus seigneuriaux en France aux XIV^e et XV^e siècles : essai d'interprétation, *La noblesse au Moyen Age* (Essais réunis par Ph. CONTAMINE), 1976, p. 223.

l'ignorons encore. Il vaudrait la peine de le découvrir en prenant soin de distinguer parmi les biens nobles de la fin du Moyen Age les parcelles qui concourent à former une véritable exploitation agricole de terroirs beaucoup plus vastes à vocation forestière ou pastorale. Dans le cas qui nous intéresse aujourd'hui, on peut penser que la réserve des Caumont dépassait en nombre d'hectares celle de tous leurs vassaux réunis.

* * *

Conclusion est particulièrement difficile lorsque la documentation prête le flanc à toutes les critiques que nous sommes le premier à formuler. Nous avons utilisé un gros registre de notaire qui n'est qu'un témoin isolé. Il ne faut, par conséquent, lui demander que ce qu'il peut donner : d'abord un stock d'informations variées et d'ailleurs non négligeables. Ensuite, des interrogations, des probabilités, quelques certitudes. Notre contribution à l'étude du Périgord méridional au cours de la seconde moitié du XV^e siècle se veut prudente et même craintive, car nous nous trouvons sur un terrain peu familier. Au risque d'agacer le lecteur périgourdin, nous avons eu présent à l'esprit en écrivant ces lignes l'exemple quercinois. Nous présentons à l'utile de multiplier de telles études que l'on peut dès à présent envisager autour de Domme, Carlux, Salignac et même Beynac. Au terme de ces travaux préliminaires, en prenant un peu de hauteur et davantage d'assurance, en considérant un champ plus vaste, il sera alors possible de déterminer la zone de départ des migrants, de préciser le régime des seigneuries reconstituées et enfin de mieux connaître les hommes, d'abord les nobles et les paysans, ensuite les bourgeois de Sarlat dont l'action sur la campagne se fit sentir surtout au voisinage de leur ville, mais aussi au-delà dans un rayon qu'il conviendrait de déterminer. Il y aurait également intérêt à suivre du même pas la reconstitution (si celle-ci était nécessaire), le ravalement tout au moins, des autres structures : paroisses ⁷⁹ et communautés.

Si nous avons placé en vedette à propos de la réserve seigneuriale le cas de Juillac, prototype des maisons fortes des chevaliers, c'est pour souligner par contraste la puissance locale des Caumont qui, au-delà de leur patrimoine agenais, régnaient

79. Il faudrait également prêter attention aux abbayes et prieurés ruraux. On retrouve la trace du prieuré de Belloc, dépendant de Cadouin, dans quelques confronts du registre Plamon. Par exemple (fol. 205) : terre et bois mouvant du prieuré de Belloc dans la paroisse de Saint-Laurent en 1483. Sur ce prieuré peu connu : MAUBOURGUET, *op. cit.*, p. 177.

en Sarladais sur un vaste territoire autour de leurs châteaux de Castelnaud et de Berbiguières. A vrai dire, avec la fin de la guerre de Cent Ans, l'intérêt militaire de ces forteresses devient somme toute, secondaire, à l'époque même où se développe Bonaguil. L'autorité royale n'autorise plus la puissance féodale, le contrôle de la Dordogne, et fait redouter le moindre robin du sénéchal. Cependant, outre le prestige social, le pouvoir économique subsiste. Il paraît suffisant pour servir de plate-forme et hisser une race de barons provinciaux jusqu'à un destin national, au service du Maître, bien entendu.

Jean LARTIGAUT.

ANNEXE
MAS NON IDENTIFIÉS

DATE	MAS	Directe	Paroisse du confront	Confronts	
1456	MIRABEL	Caumont	Marnac	Mas de La Comba	
"	DEL CUMBEL		"	"	Al Social
"	LA GARENIA		"	Carves	La Vayssiera
"	LA ANGLADA		"	Marnac	Comba de Melona
"	LA GALHARDIA		"	"	"
"	DEL POMIE		"	"	"
"	CANTA AUSEL		"	St-Laurent	Juillac
"	DEL POTZ		"	St-Cybranet	Carpinhac et Tortos
"	DEL FAU		"	"	"
"	PEYRAS TORTAS		"	Daglan	"
1458	DIOTTI ou DROTZ		"	Allas	V. dels Olms (Dantou)
"	LA GARRIGA		"	"	"
"	LAS TEULIERAS		"	"	"
"	FONQUENTI		"	Veyrines	Lalande
"	MONGABUEL	"	"	"	
"	CAPETA	"	Allas	La Rodia	
"	LAS TRELHAS	"	"	"	
1451	DEL BOSOUET	Caumont	Lachapelle	Bargum de la Capela	
"	DEL PUECH		"	"	"
"	PARADIS		"	St-Laurent	"
1477	FORMIGUIE		"	Veyrines	Suqueta et La Fon
1479	LACUMBA		"	St-Donat	Lauziera
"	AL FALHEDO		"	Vézac	La Serventia
"	PECHAGULHO		"	"	Al Falhedo
1482	BERNADOU		"	St-Pompon	Mas del Ga
"	VIANELA		"	"	"
"	DORDE		"	Doissat	Batbuo
"	DEL BRUELH		"	"	"
"	BREYAL		"	St-Pompon	La Tira, del Ga
"	LA BORDARIA		"	"	Bregal
"	TRUSSABUO		"	"	"
"	LA BERNADIA	"	"	Lac Sarrat	

Les atlas cadastraux et les états des sections n'ont pas été vus.

L'éperon barré de Puy-de-Pont

Commune de Neuvic :

Approche archéologique

Nous nous sommes attachés dans ce mémoire à présenter le mobilier archéologique fortuitement recueilli récemment sur le site de Puy-de-Pont (commune de Neuvic). Nous réservons sur le étude topographique détaillée de l'oppidum pour un travail ultérieur.

I. — LE SITE DE PUY-DE-PONT.

Puy-de-Pont est un oppidum de hauteur du type *éperon barré*, situé sur la bordure de la plaine de l'Isle et de la vallée du Salembre, sur un promontoire escarpé face à la petite ville de Neuvic ¹. Cet oppidum est établi sur la rive droite de l'Isle, sur un éperon à pentes très abruptes (fig. 1, 3), à la confluence du Salembre et de l'Isle ².

La butte de Puy-de-Pont se présente donc comme un site privilégié, un emplacement possible pour l'installation de l'homme, avec une disposition naturelle favorable à la défense. On observe, en effet, deux remparts parallèles, bien conservés, et qui barrent l'éperon suivant un axe orienté sensiblement Ouest-Est. Le premier rempart, qui est le plus proche de la pointe de l'éperon, semble être le plus ancien, peut-être proto-hauteur, sa longueur et son système défensif (fossé externe de plusieurs mètres de largeur), il paraît plus récent, sans qu'il soit possible de le dater avec précision. Il faut tenir compte du fait qu'aucune fouille sérieuse n'a été pratiquée sur ce site. Sur les bordures Sud-Est et Nord-Ouest, on ne remarque actuellement aucune trace de fortifications. Cette absence apparente

-
1. Coordonnées Lambert : feuille Mussidan 1-2 au 1/25.000^e, X = 451.450 et Y = 2013.025 (à la cote 122).
 2. Cadastre de Neuvic (rénové 1959) : section AB; — parcelles 3-6 (Château-Rompu), 486 à 520 (les Garennes), 28-29 et 33 à 65 (le Pradou), 66 à 98 (les Pierres) et 428 à 485 (le Tuquet et le Grand-Roc).

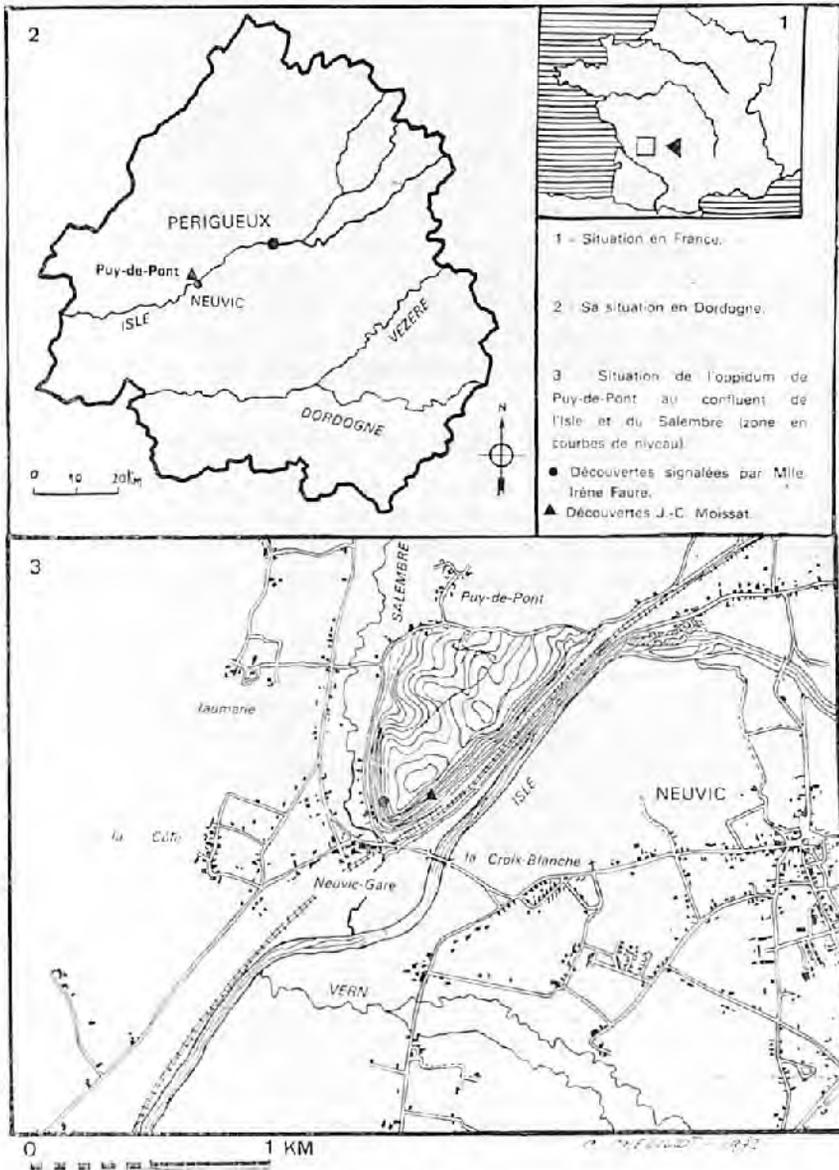


Figure 1 - Situation de l'oppidum de Puy-de-Pont (commune de Neuvic).

est palliée par la forte déclivité naturelle des pentes. En plus de la vocation défensive du site, on en discerne une autre dans la configuration des deux rives : la vocation économique. Il existe en effet au niveau de Puy-de-Pont et de Neuvic, deux vallées qui recoupent la large plaine de l'Isle : celle du Salembre à droite et celle du Vern à gauche. Ces deux vallées sont des voies naturelles de pénétration vers le Nontronnais et la Charente (Salembre) et vers l'intérieur du pays (Vern). Si l'on ajoute à cela la grande voie de pénétration que représente la vallée de l'Isle, on comprend immédiatement l'intérêt stratégique du site de Puy-de-Pont : site stratégique qui commande cet important carrefour de voies de communications. Importance qui sera confirmée à l'époque gallo-romaine si l'on en juge par les nombreuses découvertes faites dans ce secteur de Neuvic ³.

II. — HISTORIQUE DES RECHERCHES.

La mention la plus ancienne de « *fouilles* » qui nous soit connue remonte au mois de mai 1707, date à laquelle les seigneurs de Neuvic firent exécuter des travaux pour trouver un trésor. Ces travaux permirent la découverte d'objets en bronze et de « *chandeliers* » (?) ⁴.

Il faut ensuite attendre une centaine d'années pour retrouver une citation du site fortifié de Puy-de-Pont. C'est Taillefer, qui, en 1826, en donne une description sommaire (alors qu'il n'a pas visité le site), dans ses *Antiquités de Vésone* ⁵. Et curieusement il ne signale qu'un seul rempart. Il fait cependant un rectificatif en fin d'ouvrage, dans un erratum, où il note enfin le deuxième rempart. Il a visité l'oppidum avant la parution du tome II de son travail ⁶. Malgré sa conviction d'un camp romain, il remarque cependant qu'il a été certainement occupé antérieurement et qu'il s'agit d'une place forte gauloise. Il a aussi noté l'intérêt stratégique de ce site, qui, dit-il, « ...est placé à une hauteur si considérable, qu'il semble commander tous les environs... » ⁷. Il signale aussi des tombelles, mais malgré plusieurs visites sur le site nous n'avons remarqué aucun tumulus ⁸.

3. CHEVILLOT (C.) et MOISSAT (J.-C.), 1980 : Une sépulture gallo-romaine à inclination au lieu-dit « Grandas-Terres », commune de Neuvic, *B.S.H.A.P.*, t. CVII, p. 198-240, 16 fig.

4. DUJARRIC-DESCOMBES (A.), 1917 : Extrait du 2^e volume des Voyages du Chevalier de Lagrange-Chancel. Voyage de Paris pour le Poitou, Angoumois et Périgord (2 avril 1730), *B.S.H.A.P.*, t. XLIV, p. 60-81.

5. TAILLEFER (W. de), 1826 : *Antiquités de Vésone*. Périgueux, Dupont, t. II, pp. 12 et 208-209.

6. TAILLEFER, *op. cit.*, p. 688.

7. TAILLEFER, *op. cit.*, p. 209.

8. TAILLEFER, *op. cit.*, p. 688.

A son tour, en 1873, le vicomte de Gourgues cite Puy-de-Pont dans son *Dictionnaire topographique de la Dordogne*. En 1891, l'infatigable chercheur qu'était le comte Anatole de Rouméjoux demande une subvention de 50 francs à la Société historique et archéologique du Périgord pour exécuter des fouilles à Puy-de-Pont⁹. Bien que ces fouilles aient eu lieu, le résultat n'en fut jamais publié.

En 1906, Adrien de Mortillet, dans son inventaire des camps et enceintes de France, cite l'oppidum de Neuvic¹⁰. On en retrouve mention dans le grand inventaire par départements dressé par la *Commission d'études des enceintes préhistoriques et fortifications anhistoriques* de la Société préhistorique française, en 1914¹¹. En 1920 il est question de Puy-de-Pont dans une communication faite à une séance mensuelle de notre Société¹².

Il faut attendre 1924 pour avoir des renseignements plus précis sur des découvertes fortuites opérées sur le site à l'occasion de tranchées ouvertes sur le flanc Nord-Ouest pour extraire du sable. De nombreux objets, malheureusement non décrits et non publiés par la suite, furent mis au jour : plusieurs fibules et une agrafe ou anneau en bronze, des tessons de poteries « néolithiques à cran et à torsades »¹³, des fragments de vases « gaulois, gallo-romain et du Moyen-Age », une vieille clef et des ossements. Nous avons espéré retrouver ce mobilier au Musée du Périgord, mais si celui-ci y a été déposé, il n'a pas été enregistré et marqué lors de son entrée. Il est donc impossible de tenir compte de ce matériel dans notre étude¹⁴.

Dans son *Vesunna Petrucoriorum*¹⁵, P. Barrière fait mention à son tour de cet important oppidum.

Enfin, en 1958, une description avec un historique, accompagnée d'un plan d'ensemble, en est donnée par le docteur Jean Gausсен de Neuvic¹⁶.

9. ROUMEJOUX (A. de), 1891 : Restes d'anciennes fortifications sur le plateau de Puy-de-Pont, commune de Neuvic, *B.S.H.A.P.*, t. XVIII, p. 270 (p. v.).

10. MORTILLET (A. de), 1906 : Camps et enceintes de France, *L'homme préhistorique*, n° 7, 4^e année, p. 193-206 (p. 198).

11. C.E.E.P. et F. A., 1914 : XXVI — Dordogne — Relevé par communes. Rapport LXVI, *Soc. préhist. franç.*, t. X, séance du 26 mars 1914, p. 147.

12. ROUX (E.), 1920 : Communication sans titre, *B.S.H.A.P.*, t. XLVIII, p. 123 (p. v.).

13. FAURE (I.), 1924 : Lot important d'objets trouvés à Puy-de-Pont, près Neuvic, *B.S.H.A.P.*, t. LI, p. 332-333 (p. v.). — FAYOLLE (Marquis de), 1924 : Communication sans titre, *Idem.*, p. 333 (p. v.).

14. Nous remercions M. Michel Soubeyran, Conservateur du Musée du Périgord, pour ces renseignements qu'il nous a très aimablement fournis.

15. BARRIERE (P.), 1930 (1933) : *Vesunna Petrucoriorum*, Périgueux, Ribes, p. 20.

16. GAUSSEN (Dr J.), 1958 : L'enceinte préhistorique de Puy-de-Pont, *Notre Bulletin* (Journal de liaison des Usines Marbot à Neuvic), n° 240, 1 plan.

C'est au cours d'une prospection de routine sur l'oppidum que l'un de nous (J.-C. Moissat), remarqua dans le front de taille d'une carrière située sur le versant Sud-Est (en bordure de la rupture de pente), des tessons de céramique qui apparaissaient dans la terre surmontant le calcaire (Maestrichtien) (fig. 1, n° 3). Ces tessons furent soigneusement recueillis et font l'objet de cette étude. Malgré leur nombre restreint et leur mélange en éboulis de pente, ces objets, par leur qualité, présentent un intérêt tout particulier pour une meilleure connaissance de ce site et de la protohistoire en Dordogne.

III. — LE MOBILIER DU BRONZE FINAL III (groupe de Vénat) ET DU 1^{er} AGE DU FER.

En raison des difficultés présentées pour le classement typologique du mobilier céramique de ces deux périodes, nous l'avons regroupé pour étude. Cet ensemble de tessons est monté selon la technique traditionnelle du colombin.

1 — *Tessons ornés de cordons :*

a) Tesson fortement roulé, orné d'un cordon digité. Pâte à texture homogène contenant des dégraissants nombreux, souvent de fort volume. Couleur externe rouge brique et pâte et intérieur beige clair (fig. 2, n° 2). Ce tesson appartient à un vase de forme haute de grande dimension, probablement à un jarre.

b) Tesson orné d'un cordon digité. Pâte à texture hétérogène, parfois vacuolaire, contenant de nombreux dégraissants en majorité siliceux. La couleur externe de la paroi est foncée. L'intérieur brun foncé. C'est un fragment de forme haute du type pot (fig. 2, n° 1).

c) Petit tesson orné d'un cordon digité. Il est très intéressant en raison de la trace restée imprimée sur le cordon, dans la pâte fraîche avant cuisson : du lissu probablement. S'il s'agissait d'une impression de vannerie, les tresses seraient de taille plus importante. Couleur externe brun foncé; interne noire (fig. 2, n° 3).

d) Petit tesson orné d'un cordon digité. Couleur externe et interne beige clair. Ame de couleur noire à gris foncé avec dégraissants de fort volume très apparents. Texture de la pâte très lâche.

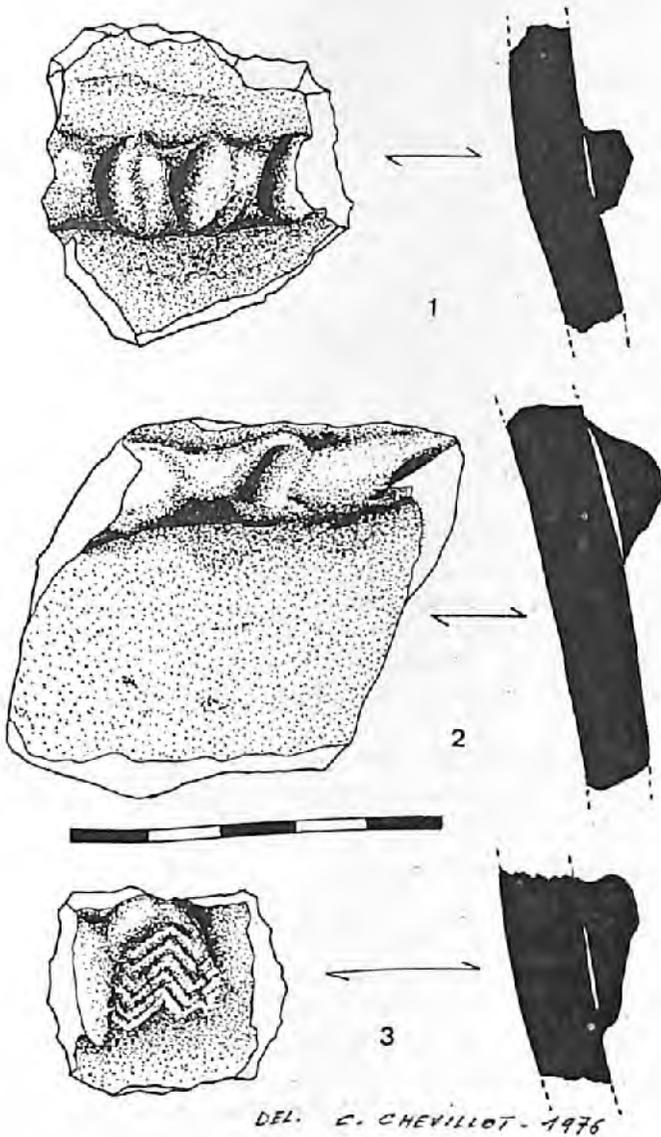


Figure 2. Tessons ornés de cordons digités (Bronze final III et 1^{er} Age du Fer).

Ces quatre tessons sont très difficiles à fixer en chronologie absolue étant donné qu'ils sont trouvés en contexte imprécis. Ce type de décor est très fréquent sur les vases de forme haute (jarre ou pot) qui sont largement utilisés au Bronze final III b (transition Bronze/Fer) et au Premier Age du Fer. De plus, ils ne sont plus en connexion avec le col, ce qui rend toute interprétation délicate.

c) Très gros tesson d'une grande jarre ornée d'un cordon impressionné en faible relief. La couleur externe et interne est rouge brique, l'âme de couleur noire soutenue. La pâte a une texture homogène, bien liée, avec des dégraissants de taille moyenne (fig. 3, n° 1). Le col est légèrement évasé avec une lèvre amincie. On remarque une légère carène produite à la séparation de la panse et du col par le cordon impressionné. Ce type de vase se rapproche de la forme situle, très répandue au Premier Age du Fer, en particulier dans le VI^e siècle BC. Cette forme a été rencontrée en Dordogne, à la grotte de la Martine près de Domme ¹⁷.

2 — Tessons ornés de cannelures :

a) Tesson d'une jatte carénée, orné d'une série de trois cannelures situées au-dessus de la carène. Pâte très fine à rares dégraissants visibles et de faible volume, bien noyés dans la masse. Couleur externe gris foncé; âme et intérieur brun roux. Ce type de vase est fréquent au Bronze final III b (fig. 4, n° 1).

b) Petit tesson orné de deux larges cannelures plus profondes que sur le tesson précédent. Couleur externe brun foncé. Pâte très fine à texture très homogène (fig. 4, n° 2).

3 — Autres tessons ornés :

a) Tesson orné d'une ligne d'impressions digitées. Couleur externe rouge brique, âme et intérieur brun foncé. Texture de la pâte vacuolaire, avec nombreux dégraissants visibles (silice et calcaire). Décor fréquent sur le type pot (fig. 4, n° 3).

b) Minuscule tesson orné d'une ligne d'incisions obliques. Couleur externe, âme et intérieur : brun clair. Texture de la pâte homogène liée avec des dégraissants nombreux et très apparents (fig. 4, n° 4).

Ces deux types de décor, comme les cordons, sont difficiles à classer chronologiquement dans l'une de ces deux périodes.

17. LACHASTRE (J.), 1963 : Le site protohistorique de Domme. Notes préliminaires. *B.S.H.A.P.*, t. XC, p. 27-35 (voir p. 29 et pl. III, n° 15).

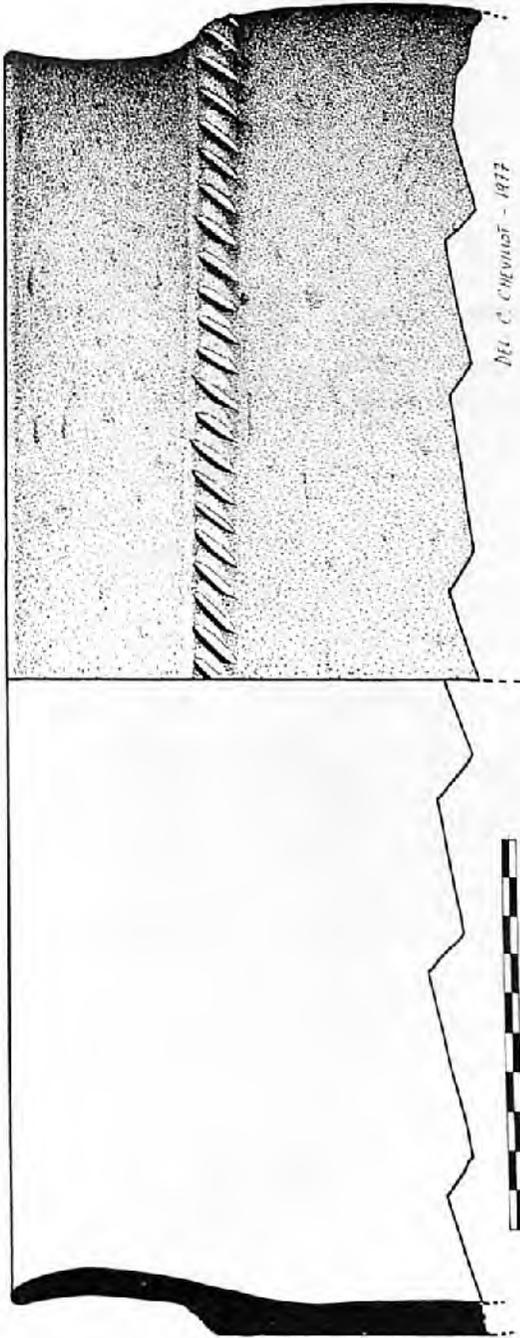


Figure 3. Pot décoré d'un cordon impressionné (1^{er} Age du Fer).

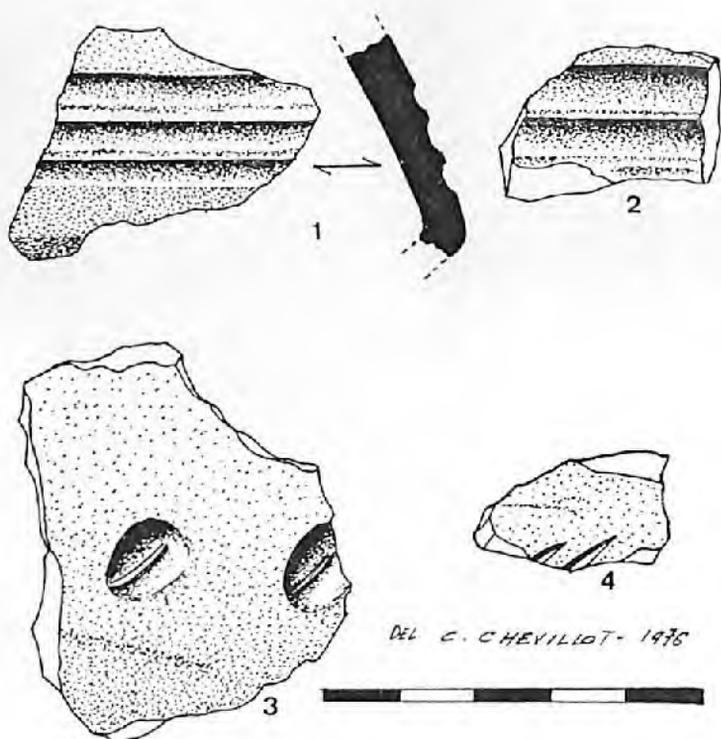


Figure 4. Tessons décorés (Bronze final III ou 1^{er} Age du Fer).

4 — Cols de pots et de jarres :

Plusieurs fragments de cols de pots et de jarres, dont un très intéressant. Il s'agit d'un fragment de pot à col *en entonnoir*, typique du Bronze final III b. Il est orné de profondes impressions digitées sur le bord de la lèvre (fig. 5, n° 1).

On note ensuite des cols de pots courts et cylindriques ou en entonnoir, à lèvre amincie ou équarrie, typiques du Bronze final III b (fig. 5, n° 4 à 6), ainsi que des cols de pots identiques au n° 1 de la figure 3 et qui sont à classer au Premier Age du Fer (fig. 5, n° 2, 3, 7). Typiques aussi du Premier Age du Fer, deux cols de petits pots, courts et évasés, que l'on retrouve fréquemment dans la phase terminale. L'un d'eux est très fin, avec un galbe très arrondi (fig. 5, n° 8). Ces deux exemplaires sont à lèvre amincie.

5 — Cols de jattes et écuelles :

Ils sont au nombre de sept. On remarque le type écuelle à parois rectilignes et lèvre équarrie (fig. 6, n° 1, 6); à lèvre équarrie à léger bourrelet interne (fig. 6, n° 2); à lèvre à double bourrelet avec sommet plat (fig. 7, n° 2) ou à lèvre amincie (fig. 6, n° 3). On trouve aussi le type bol à parois curvilignes et lèvre à léger méplat (fig. 6, n° 5). On note enfin le type jatte à bord légèrement rentrant, à lèvre arrondie (fig. 6, n° 4).

Ces types de vases, qui sont des formes basses, sont très difficiles à classer typologiquement en raison de leur large diffusion durant la protohistoire, la forme écuelle ou jatte ayant été utilisée avec continuité depuis le Bronze final jusqu'à la Tène III, sans modifications notables dans leur forme typologique.

IV. — LE MOBILIER DE LA TÈNE FINALE I.

C'est la première fois, à notre connaissance, que de la céramique de cette phase ancienne de la Tène III est signalée en Dordogne (entre 120 et 80 avant notre ère). Peut-être pourrions-nous espérer relever du mobilier *in situ* au cours d'une fouille, cela nous aiderait beaucoup pour la compréhension de l'implantation gauloise et de son développement en Périgord.

Il faut souligner la grande rareté des éléments recueillis en Dordogne pour la Tène ancienne et la Tène moyenne (ou encore la Tène I et la Tène II, entre 475 et 120 avant notre ère) ¹⁸. Nous noterons les quelques découvertes. Il s'agit tout

18. HATT (J.-J.) et ROUALET, 1977 : La chronologie de la Tène en Champagne, *Rev. arch. de l'Est et du Centre-Est* (Dijon), t. XXVIII, fasc. 1-2, p. 7-36, 17 pl. (voir p. 17).

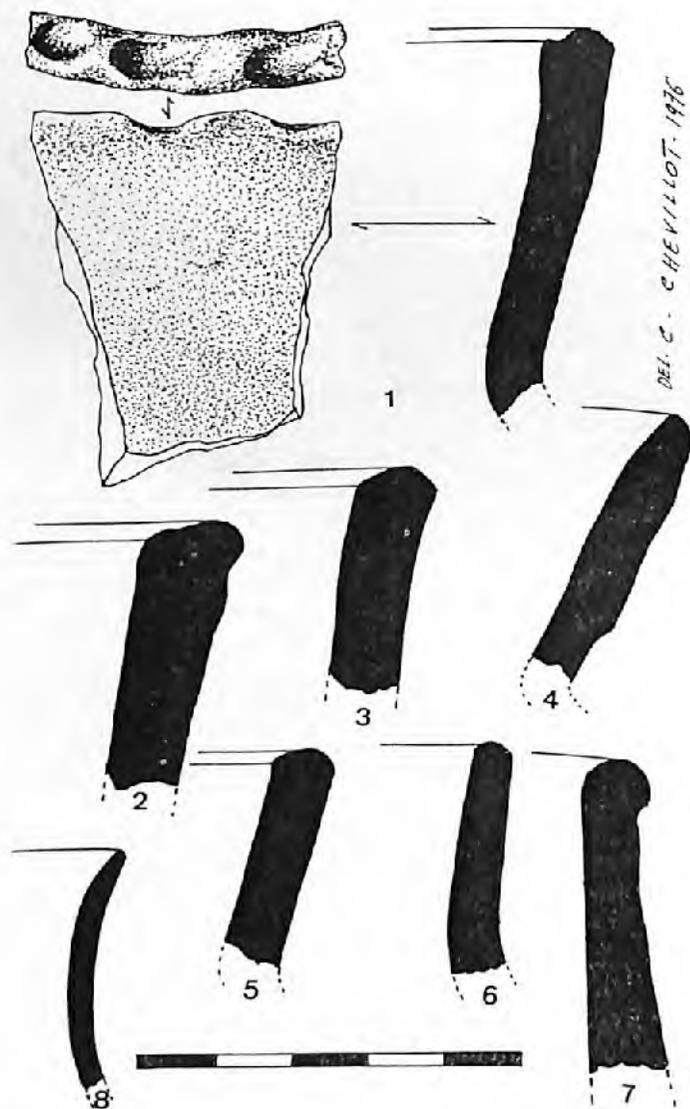


Figure 5. Cols de vases de forme haute (Bronze final III et 1^{er} Age du Fer).

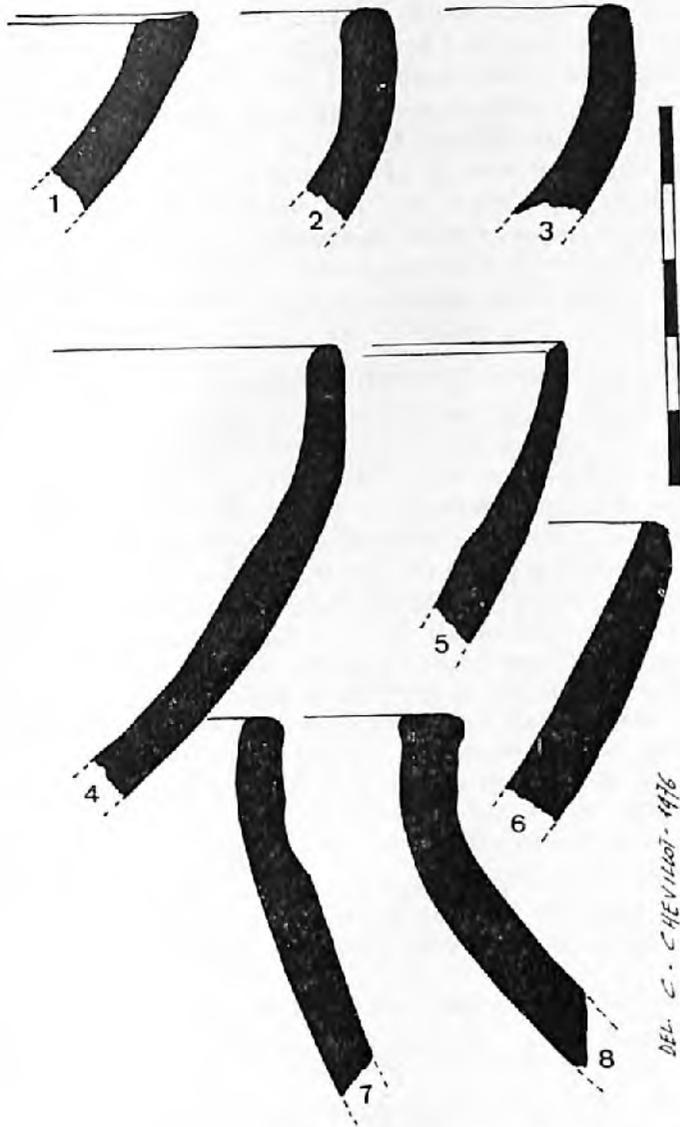


Figure 6. Cols de formes basses (1-6) et de formes hautes (7-8) (Bronze final III et 1^{er} Age du Fer).

d'abord d'une situle en fer, rivetée, trouvée anciennement à Montignac. Cette pièce tout à fait exceptionnelle, qui est conservée au Musée du Périgord, est probablement attribuable à la Tène ancienne I a ou I b (entre 475 et 400 avant notre ère). Malheureusement les conditions de découverte sont assez floues¹⁹. Nous noterons ensuite la seule fibule de la Tène I a connue dans notre région. Elle a été trouvée fortuitement en 1965 dans un petit aven de la région des Eyzies²⁰. Fait notable, elle était en connexion avec des inhumations, mais celles-ci étaient bouleversées par les fouisseurs. Et enfin, la dernière découverte pourrait être rapportée à la Tène moyenne (220-120), du moins typologiquement. C'est l'épée en fer de Corcorgnac²¹.

1 — Céramique de fabrication indigène :

a) Il s'agit tout d'abord d'un gros fragment de pot à parois verticales. Le col est très haut et nettement différencié de la panse, d'abord par un amincissement de la paroi et enfin par un lissage dont on remarque les nombreuses traces laissées par le brunissoir, traces très rapprochées sur toute la surface lissée (fig. 7, n° 1). La panse est marquée par une ligne d'incisions horizontales rapprochées, faites à l'aide d'un objet dur (esthétique au peigne qui couvre toute la panse, d'abord horizontalement puis verticalement. Le peigne est à dents lâches. Bien que le peignage soit en fait une technique d'égalisation des surfaces des parois, ici on remarque un agencement qui s'apparente plutôt à un décor. Autre caractéristique, la lèvre équerrie oblique présente un fort bourrelet. Ce vase est monté à la main et probablement suivant la technique du colombin.

La pâte est très homogène, à nombreux dégraissants, principalement siliceux. La couleur est noir soutenu, ce qui semble indiquer une cuisson en milieu réducteur, technique qui va se

19. Cette situle n'a jamais fait l'objet d'une étude détaillée.

20. CHEVILLOT (C.) et BITARD (B. et J.-P.), 1978 : Une fibule de la Tène I a trouvée dans une aven sépulcral situé près de la grotte de la Calévie, commune de Meyrals, *Bull. Soc. d'Etudes et de Rech. préhist. des Eyzies*, n° 27 (Travaux de 1977), p. 77-82, 2 fig.

21. HARDY (M.), 1890 : Quatre objets découverts dans les travaux de construction du pont métallique destiné au passage de la rivière l'Isle, du chemin de fer de Nontron à Sarlat, *B.S.H.A.P.*, t. XVII, p. 199-200 (p. v.). — FEAUX (M.), 1905 : *goux, Joucla*, p. 245. — BARRIERE (P.), 1930 : *Op. cit.*, p. 9-10. — SOUBEYRAN (M.), 1965 : Note sur une épée du 2^e Age du Fer conservée au Musée du Périgord, *Centenaire de la Préhistoire en Périgord*, publ. spéciale de la S.H.A.P., p. 181-185, 2 fig. — CHEVILLOT (C.), 1980 : Mobilier inédit trouvé à Castel-Réal, commune de Siorac-en-Périgord. I, *Etude archéologique du mobilier protohistorique. B.S.E.R.P.E.*, t. 29, p. 49-75, 14 fig.

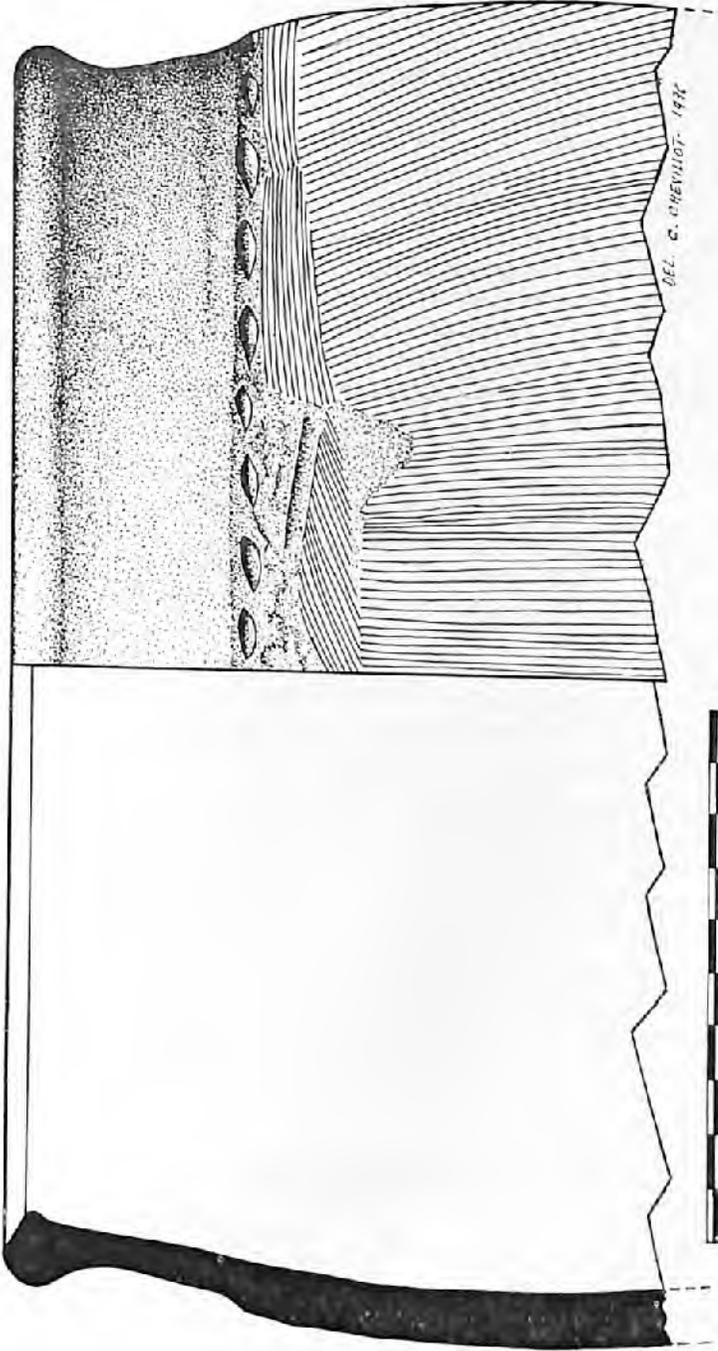


Figure 7. Pot à parois verticales (zone III ancienne).

développer durant la phase moyenne pour se généraliser en fin de période de la Tène III.

Ce type de pot préfigure, par son ornementation et sa typologie, les pots ovoïdes si répandus durant la Tène III finale en Dordogne ²³. En effet, si à la Tène III moyenne et finale, on ne retrouve plus cette forme cylindrique, par contre on retrouve le col lissé, très nettement séparé de la panse, souligné par une ligne d'impressions ou d'incisions, d'abord continue, puis réduite à quelques motifs espacés, pour être finalement remplacée en fin de période par des cannelures profondes obtenues par tournage en appliquant un peigne horizontalement. La panse restant peignée, mais souvent par zones réduites au haut et au bas, la partie médiane restant brute de fabrication ou simplement essuyée. Après deux campagnes de fouilles sur le Camp de César à la Curade, site bien daté de la Tène III finale (entre 60 et 40 avant J.-C.), nous n'avons jamais rencontré ce type de vase malgré des milliers de tessons recueillis. Comme nous venons de le souligner, la Curade ne représente en fait que la dernière phase de la Tène III. Nous ignorons encore dans quel secteur l'implantation ancienne gauloise s'est faite, c'est-à-dire entre — 120 et — 80 BC. Il est fort probable que cette implantation ait eu lieu dans les environs du gué de Campniac, en particulier à Ecornebœuf (véritable noyau urbain de Périgueux) et dans le vallon de Vieille-Cité au nom si évocateur. Le camp de César ne présentait qu'une occupation temporaire ²⁴.

Nous remarquons que ce type de vase est connu dans certains sites de la Tène II du Midi de la France ²⁵. Il s'agit effectivement d'un pot de tradition Tène II et que l'on peut classer chronologiquement à la phase ancienne de la Tène III en Dordogne (la Tène finale I. 120-80 avant J.-C.).

Bien que ce vase soit monté au colombin (avec peut-être le col terminé à la tournette), il préfigure déjà la production indigène typiquement gauloise dans notre région : cuisson en milieu réducteur, aménagement du col à la tournette, peignage, décor d'incisions...

23. CHEVILLOT (C.): Résultats d'une coupe dans l'agger du Camp de César à la Curade, commune de Coulouniex-Chamiers. Résultats du sondage 1 (1975). (A paraître dans « Colloque sur le 2^e Age du Fer en Auvergne et Forez », Clermont-Ferrand, 1980).

24. CHEVILLOT (C.) et SOULIÉ (G.), 1980: Le site gaulois de la Mare à Bagnac, commune d'Atur (Dordogne). Résultats des fouilles du T.C.F. (1963-1964). *Oskitania*, t. I, p. 197-215, 12 fig.

25. LAGRAND (C.) et THALMANN (J.-P.), 1973: *Les habitats protohistoriques du Pègue (Drôme). Le sondage n° 8 (1957-1971)*. Publ. du Centre de docum. alpine, Cahier n° 2 (Grenoble), p. 151 et pl. XXXII, n° 11.

b) Nous trouvons ensuite deux cols de pots qui sont à classer dans la même série typologique. Le premier présente un col légèrement éversé (fig. 9, n° 2) avec bourrelet externe. La panse est plus galbée que celle du pot précédent. Pas de décor mais un lissage chamois très brillant, avec des zones noires dues à des coups de feu lors de la cuisson. Le col est certainement terminé à la tournette bien que l'ensemble du vase soit monté à la main.

Le deuxième vase est représenté par un petit col droit à lèvres équarries et bourrelet interne. La panse a un départ nettement ovoïde (fig. 6, n° 8).

V. — LE MOBILIER DE LA TÈNE III FINALE.

Celui-ci est plus abondant que celui des autres époques rencontrées sur le site et surtout très caractéristique. Il est absolument comparable à celui de la Curade.

1 — *Céramique de tradition indigène montée à la main* :

a) *Pots ovoïdes* représentés par quelques tessons de col (fig. 8, n° 1);

b) *Ecuelles et jattes* représentées par un fragment de col à lèvres épaisses arrondies (fig. 11).

c) *Fragment de fond* qui présente la trace d'un peignage à l'intérieur (fig. 8, n° 5);

d) *Grand fragment de pot à panse très ventrue* (fig. 12). Il présente un désor au lissais sur le haut de la panse : une ligne ondée. Ce décor est largement répandu à la Tène III²⁶. La pâte est de couleur rouge brique à brun foncé. Le lissage externe est de bonne qualité. La pâte a une texture homogène avec petits dégraissants calcaires et siliceux.

2 — *Céramique de tradition indigène tournée* :

a) *Pots* : représentés par 3 fragments de cols. Un col avec

26. FOUET (G.), 1958 : Puits funéraires d'Aquitaine : Vieille-Toulouse, Montmaurin, *Gallia*, t. XVI, fasc. 1, p. 115-196. — CHAPOTAT (G.), 1970 : *Vienne gauloise. Le matériel de la Tène III trouvé sur la colline Sainte-Blandine*, Lyon, 2 vol. (voir vol. II, planches XXXIX, 1 a et 1 b, planche XLIV, 1, 2, 3, 4, 5 et 7, planche XLV, 9 et 10). — FOUET (G.), 1970 : Vases gaulois de la région toulousaine, *Gallia*, t. XXVIII, fasc. 1, p. 11-33. — RANCOULE (G.), 1970 : Ateliers de potiers et céramique indigène du 1^{er} siècle avant J.-C., *Rev. arch. de Narbonnaise*, t. III, p. 33-70. — BURNEZ (C.), MOHEN (J.-P.), HESSE (A.) et POULAIN-JOSIEN (Th.), 1971 : Le site gaulois de la Croix-des-Sables à Moinxe (Charente), *Bull. Soc. préhist. franç.*, t. 68, Etudes et Travaux, fasc. 1, p. 463-471 (voir p. 465, fig. 3 n° 12). — PERRIN (M.), 1976 : Essai de classification préliminaire de la céramique de la Tène III découverte à Tournus (Saône-et-Loire), *Découvertes archéologiques en Tournugeois*, n° 4, p. 27-68. — CHEVILLOT, *op. cit.*

Un autre gros fragment de jatte à lèvres du type amande (fig. 15, n° 1). C'est un vase très fin à lustrage externe très bien égalisé. Ce type de vase est bien représenté dans la production de la Curade.

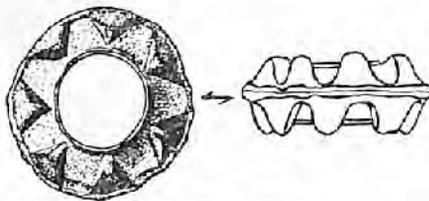
Un autre fragment de col d'écuelle avec bourrelet interne très marqué. Le tesson a perdu son lustrage, ce qui lui donne un aspect fruste (fig. 8, n° 3).

c) *Fond de gobelet* avec engobage lissé extérieurement et laissé mat intérieurement. Le fond est plat et conserve des traces d'usure très nettes. L'intérieur de la paroi est marqué par les traces de tournage (fig. 9, n° 3). La pâte, feuilletée, est très fine et à rares dégraissants visibles. Ce type de gobelet a été rencontré à plusieurs reprises sur le site de la Curade.

3 — Mobilier métallique :

Rouelle en plomb : C'est un objet rare qui s'apparente aux rouelles. Bien qu'exceptionnel, ce type d'objet n'est pas isolé en Dordogne (fig. 10). Une publication ancienne fait notamment état de la découverte de deux rouelles en plomb similaires sur le Camp de César à la Curade²⁷. Quelques autres ont été découvertes anciennement ou récemment et feront l'objet d'une étude d'ensemble ultérieure (voir note 22).

Cette rouelle présente sur ses deux faces opposées une ornementation en couronne étoilée, qui, par son aspect, se rapproche des rouelles rappelant une roue pleine ornée de figures diverses de rayons. Cependant elle s'en différencie par un trou cylindrique central de large diamètre. Elle s'inscrit dans la catégorie des rouelles coulées qui purent servir de



DEL. C. CHEVILLON - 1977

Figure 10. Rouelle en plomb (Tène III).

27. DUBARRY (L.), 1834 : Notice sur quelques camps anciens dans le Midi de la France, *Mém. de la Soc. arch. du Midi de la France*, t. I, p. 76 et pl. V, n° A et B. — FOUET, SAVES et SEGUI : *Op. cit.* (voir p. 10 et fig. 1, n° O et R).

parures talismaniques, et ce depuis l'Age du Bronze jusqu'à la Tène III, voire l'époque mérovingienne et le haut Moyen Age ²⁸.

Cette rouelle est tout à fait identique à celles trouvées sur le site de Vieille-Toulouse ²⁹ et non à celles qui ont été fréquemment décrites et qui sont en fait de véritables reproductions de roues ajourées comportant de 4 à 10 rayons pleins ³⁰. Elle présente *sept protubérances* triangulaires sur chaque face, espacées régulièrement et qui sont décalées d'une face à l'autre. Par contre, les rouelles rencontrées à Vieille-Toulouse sont différenciées très légèrement par une *huitième protubérance* ³¹. Quant à celles trouvées au siècle dernier à la Curade, elles présentent des saillies ornementales triangulaires moins proéminentes. Ses dimensions et son poids sont les suivants :

Diamètre extérieur : 25 mm		Epaisseur	: 10 mm
Diamètre intérieur : 11 mm		Poids	: 17,80 g.

VI. — LE MOBILIER AUGUSTEEN.

Cette période n'est représentée que par un seul fragment de vase. Mais c'est une pièce exceptionnelle pour notre région puisqu'il s'agit d'un gros fragment de *mortier italique*, donc un récipient d'importation (fig. 15).

Il a une lèvre débordante et pendante à section triangulaire. Son diamètre est de 27 cm à l'embouchure et de 32,4 cm à l'extérieur de la lèvre. La pâte est de couleur chamois clair, extrêmement fine, compacte, savonneuse au toucher et elle se raye facilement au contact de l'ongle. Cet objet a malheureusement beaucoup souffert et sa conservation est relativement bonne.

Ce type de mortier qui a été découvert en Italie, à Vintimille en particulier, dans des niveaux datés entre 180 et 30-20 avant J.-C. ³², semble en réalité parvenir abondamment dans la région narbonnaise dans un horizon plus tardif (entre — 30 et 0) ³³. Il en va de même dans la vallée du Rhône où il est

28. CHENET (G.), 1919 : Rouelles en plomb et persistance d'emploi des rouelles gauloises, *Bull. arch. du Com. des Trav. hist.*, n° 2, pp. 243 et 250-251 (Il est question notamment de survivances, non seulement durant les temps mérovingiens, mais aussi durant le Moyen Age).

29. FOUET, SAVES et SEGUI : *Op. cit.*, p. 11 et fig. 1, n° E à J et B.

30. DECHELETTE (J.), 1927 : *Manuel...*, t. II, pp. 297 et 461.

31. FOUET, SAVES et SEGUI : *Op. cit.*, p. 13.

32. LAMBOGLIA (N.), 1950 : *Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana (1^{re} partie)*. Campagnes de fouilles 1938-40, Bordighera (voir p. 82, fig. 24, n° 17; p. 70, fig. 29, n° 50 et 51; p. 71, fig. 30, n° 52 [mortiers provenant des couches VI a et VI b]).

33. DUMOULIN (A.), 1965 : Puits et fosses de Cavailon, *Gallia*, t. XXIII, fasc. 1, p. 1-85 (voir p. 25 et fig. 30). — PY (M. et F.) et ALICER (F.), 1967 : L'oppidum de Nages (Gard), *Ogam*, t. XIX, fasc. 1-2, p. 34.

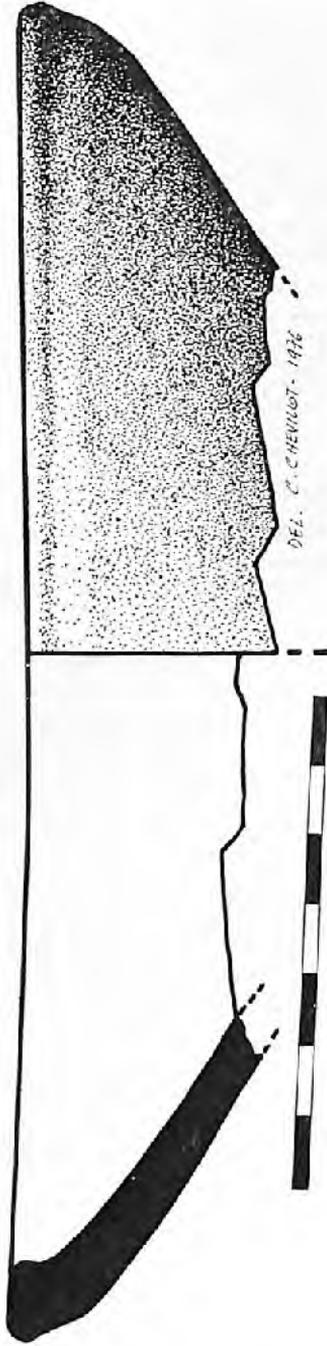


Figure 11. Ecuille non tournée (Tène III).

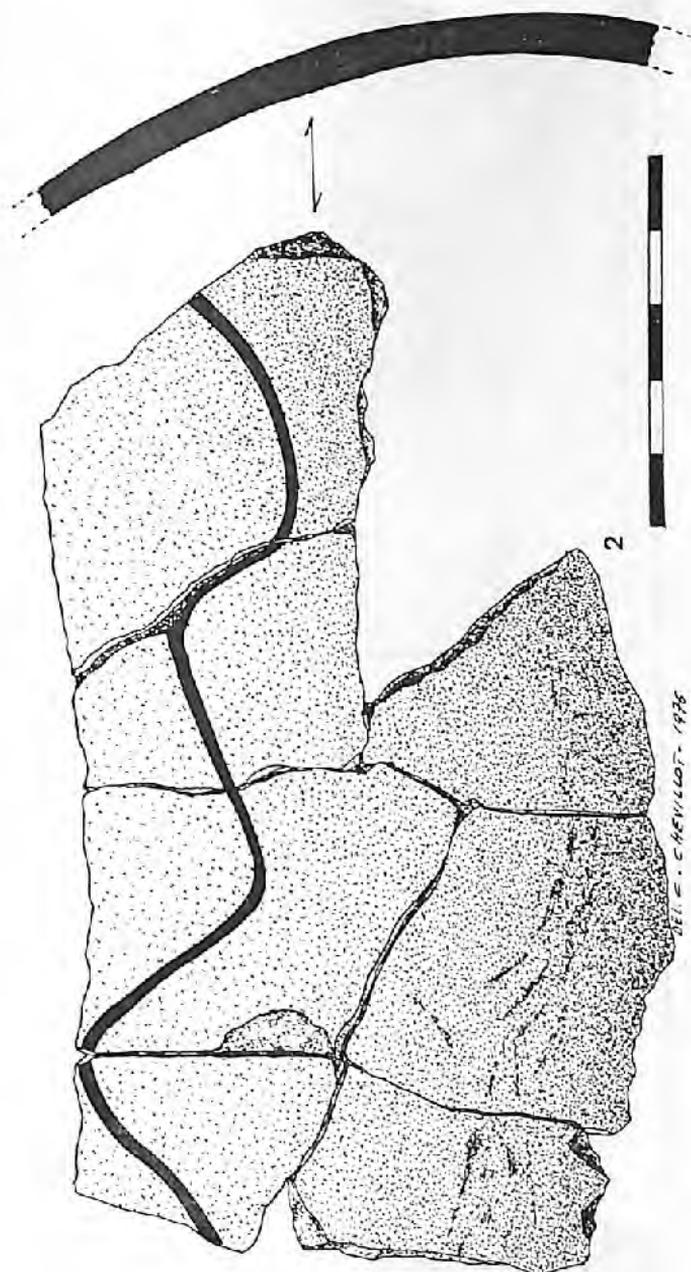


Figure 12. Panse de pot ornée d'une bande ondulée.

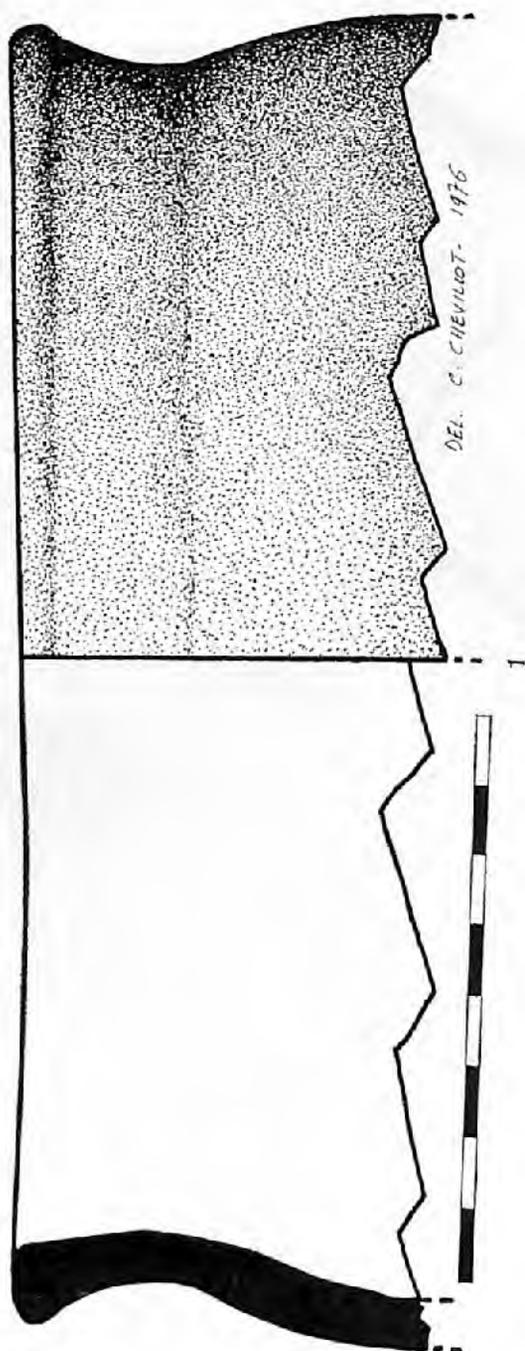


Figure 13. Pot de la Tène III ancienne.

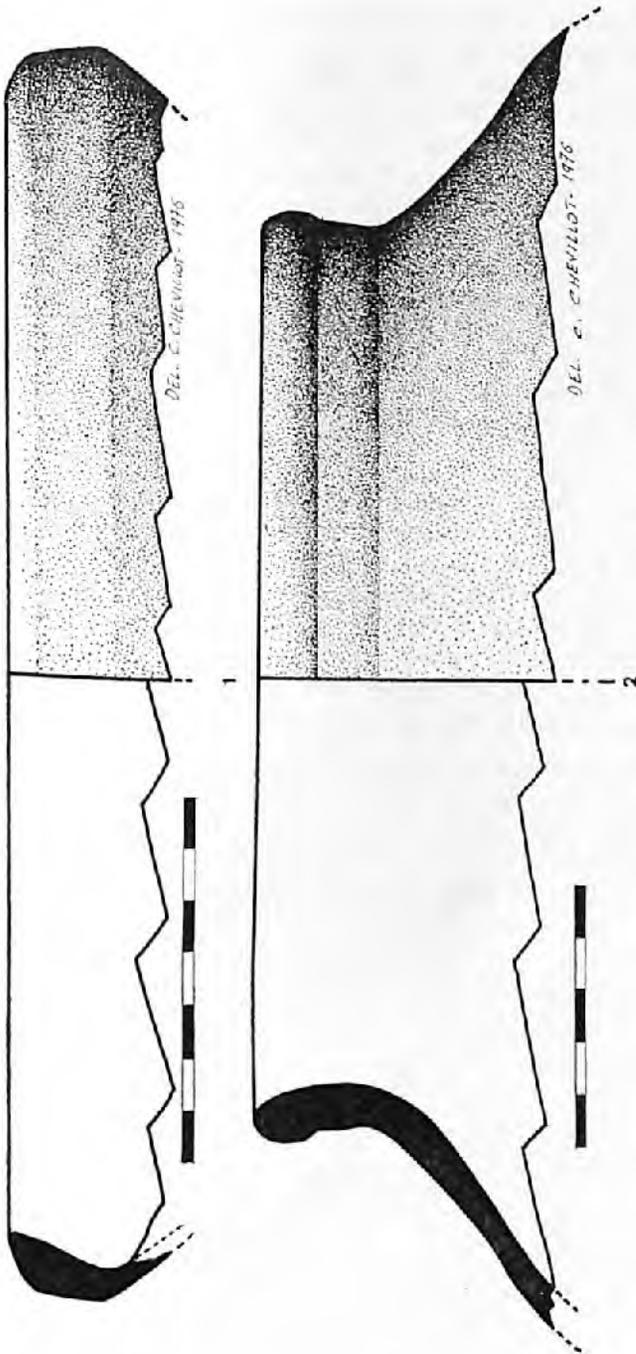


Figure 14. Ecuille de la Tena III. — 2. Pot du type « olla ».

présent dans un horizon gallo-romain précoce de l'habitat du Pègue ³⁴ et dans un horizon augustéen du site de Sainte-Blandine à Vienne ³⁵. La même diffusion tardive a été observée dans plusieurs sites de la région toulousaine, où ce type de mortier est en connexion avec des niveaux augustéens datés entre 15 et 10 avant J.-C. ³⁶. Dans le Centre de la France, à Gergovie, les *mortiers italiques* se trouvent aussi dans le même horizon ³⁷. Dans l'Est de la France ³⁸ et aussi dans le Sud de l'Allemagne, on retrouve fréquemment ce type de mortier, toujours dans un niveau très tardif. Les meilleurs sites de références sont les oppida d'Haltern ³⁹ et d'Oberaden ⁴⁰ en Germanie, qui ont été occupés entre — 11 et + 16 (il s'agit de camps militaires). Ils ont en effet livré un nombre important de ce type de récipient.

En fonction de l'ensemble de ces découvertes, on peut logiquement situer chronologiquement le *mortier italique* de Puy-de-Pont dans une fourchette qui s'étale de — 15 à + 15, sans qu'il soit possible d'affiner plus cette datation. Comme nous l'avons souligné plus haut, la présence des mortiers italiques, qui n'apparaissent en Gaule que parmi les horizons de la période dite *gallo-romaine précoce*, donc à partir des environs de — 25, ne permet pas d'attribuer à cet objet une date antérieure au dernier quart du 1^{er} siècle avant J.-C.

Il faut peut-être ajouter à ce lesson un fragment important d'un grand vase à provisions du type *dolium*, qui est tourné et qui peut être classé chronologiquement soit à la période augustéenne soit à la période pré-augustéenne (environ entre — 30 et — 20). En effet, le *dolium* semble totalement inconnu

-
34. LAGRAND et THALMANN : *Op. cit.*, p. 88 et pl. XXXII, n° 2 B 2; pl. XXXIX, n° 6 C 1; pl. XXXII, n° 1 B 2; pl. XXXII, n° 3 B 1 et pl. XXXVIII, n° 6 B 1.
35. FOUET (G.), 1959 : Les nouvelles fouilles de la Caserne Niel à Toulouse. Puits funéraires n° 1 et 2, *Rev. arch. de Narbonnaise*, t. II, p. 65-94, 17 fig. (voir p. 78, fig. 8 n° 194 à 196). — CHAPOTAT : *Op. cit.*, pl. 46, n° 13.
36. FOUET (G.), 1964 : Un nouveau puits funéraire gaulois, rue Saint-Roch, à Toulouse. *Mém. de la Soc. arch. du Midi de la France*, t. XXX, p. 9-50, 21 fig. (voir p. 35-37, fig. 19). — MULLER (A.) : Habitat de la Tuilerie à Vieille-Toulouse. (A paraître dans *Pallas* (Toulouse), vase n° 98).
37. WARD-PERKINS (J.-B.), 1941 : The pottery of Gergovia, in relation to that of other sites in Central and South-Western France. *The archaeological Journal*, vol. XVIII, voir p. 66 et fig. 12 (mortier en terre cuite blanche).
38. HATT (J.-J.), 1949 : Aperçus sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine, principalement dans le Nord-Est de la Gaule. *Revue des Etudes anciennes*, t. LI, p. 100-128, XIV pl. (voir p. 107 et pl. VIII, n° 9 à 13).
39. LOESCHCKE (S.), 1909 : Keramische Funde in Haltern. *Mitteilungen der Altertums-kommission für Westfalen*, t. V, p. 240-250.
40. ALBRECHT et OXE (A.), 1938 : Oberaden. *Veröffentlichungen aus dem städtischen Museum für Vorund Frühgeschichte Dortmund*, Band II, Heft I und II.

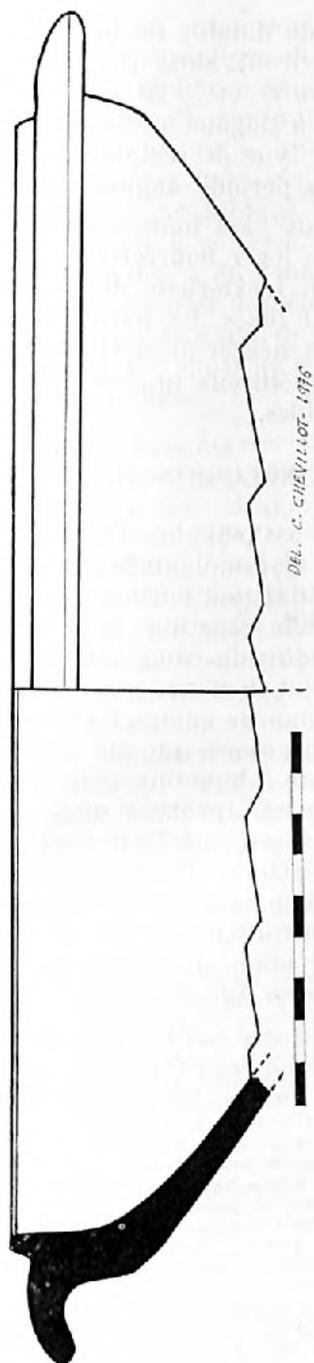


Figure 15. Mortier italique.

sur le site de la Curade datable de la période césarienne (soit entre — 60 et — 40 environ), alors qu'il est présent à la période qui lui succède (— 40/35 et — 20 environ) sur le site pré-augustéen de la Mare à Bagnac à Atur ⁴¹. Ce qui paraît confirmer la datation de ce type de récipient, soit à la période pré-augustéenne, soit à la période augustéenne.

Il s'agit d'un col de vase tourné, très court, à lèvre verticale arrondie avec un léger bourrelet et panse nettement globulaire (fig. 14, n° 2). L'extérieur de la paroi et le haut de l'intérieur du col sont lissés. La pâte est de couleur chamois à brun, très fine, bien liée et présente une texture homogène. De petits dégraissants siliceux (quartz et mica en particulier) ou calcaires sont visibles.

VII. — CONCLUSION et DISCUSSION.

La découverte de ce petit lot d'objets est très importante pour la connaissance de l'implantation humaine durant la protohistoire en Dordogne et tout particulièrement dans la moyenne vallée de l'Isle. Elle constitue une étape préliminaire en ce qui concerne l'histoire du camp de Puy-de-Pont, mais déjà elle apporte un appoint de connaissances très dense. En effet, si l'on connaît beaucoup de camps fortifiés et oppida en Dordogne ⁴², nous ne disposons que de peu de renseignements relatifs à leur occupation humaine. Bien que l'on ait beaucoup écrit sur ce sujet ⁴³, nous pensons qu'il est prématuré, voire très hasardeux, de classer arbitrairement tel ou tel type de camp à une époque définie. D'une part, il faut tenir compte des éventuelles réoccupations successives que celui-ci a pu connaître et des transformations qui en ont découlé, d'autre part, il y a eu construction, dans nos régions, de camps fortifiés jus qu'au haut Moyen Age ⁴⁴.

Il est donc évident que toutes nos connaissances en castramétation protohistorique sont étroitement liées aux découvertes opérées dans ces camps. Et quand on parle de découvrir

41. CHEVILLOT (C.) et SOULIÉ (M.), 1980 .*Op. cit.*

42. Il semblerait, d'après le dernier recensement de l'un de nous (C. C.), qu'il y ait une cinquantaine de camps et enceintes en Dordogne. Voir sommairement à ce propos : IMBERT (M.), 1894 : Monographie descriptive des anciennes enceintes du Limousin et des régions voisines, *Bull. Soc. des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart*, t. IV, p. 20-29. — MORTILLET : *Op. cit.* — GEEP et FA : *Op. cit.* — BARRIÈRE : *Op. cit.*

43. BARRIÈRE (P.), 1933 : Les oppida des Pétrucocores. *Revue archéologique*, p. 13-23.

44. JULY (F.), 1976 : Essai sur les enceintes du département de la Haute-Vienne II, 2^e Partie, *Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin*, t. CIII, p. 41-62. — JULY (F.), 1977 : Enceintes médiévales du Nord de la Haute-Vienne, *B.S.A.H.L.*, t. CIV, p. 203 (p. v.).

tes, il s'agit de fouilles fines avec repérage systématique des objets et non de simples prospections de surface. Actuellement un seul oppidum peut être daté avec certitude, et ce après deux campagnes de fouilles ⁴⁵. Un autre oppidum est assez bien connu, c'est Ecorneboeuf, qui a livré un important mobilier archéologique qui montre une occupation continue de ce site pratiquement depuis le Néolithique final (Artenac) jusqu'à l'époque moderne ⁴⁶. Quant à celui de Puy-de-Pont, grâce à ces découvertes, il commence à être mieux connu. Mais seule une fouille fine pourra apporter les éléments complémentaires à une meilleure compréhension de la construction et de l'aménagement des remparts, ainsi qu'à la chronologie de ses diverses occupations humaines.

Quoi qu'il en soit, la découverte de ces objets, bien que mélangés en éboulis de pente, nous permet déjà de savoir que l'éperon de Puy-de-Pont a été occupé à la fin de l'Age du Bronze, c'est-à-dire au Bronze final III b (ou *groupe de Vénat*), ce qui nous conduit chronologiquement au VIII^e siècle avant J.-C. Il y a aussi des traces d'occupation au 1^{er} Age du Fer (VII^e-VI^e) et, comme dans l'ensemble du département, absence totale de témoins de la Tène I et de la Tène II. Mais pour la première fois ce site a livré de la céramique de la Tène finale I, céramique qui est inconnue sur l'oppidum de la Curade. Ce qui laisse supposer une occupation relativement ancienne, peut-être du dernier quart du II^e siècle BC. ou tout au moins de la première moitié du 1^{er} siècle BC. Notons aussi la présence du *mortier italique* qui prouve une occupation à l'époque augustéenne, laquelle est pratiquement inconnue actuellement en dehors de la zone urbaine de Périgueux ⁴⁷.

45. Il s'agit de l'oppidum de la Curade, appelé communément Camp de César, où l'un de nous (C. C.) vient de mener deux campagnes de fouilles sur l'aggr Nord-Est. Les témoins recueillis attestent une occupation césarienne de ce Camp (la Tène II finale, soit entre 80 et 40 avant notre ère).
46. TAILLEFER : *Op. cit.*, p. 677. — HARDY (M.), 1876 : Ecorneboeuf et les origines préhistoriques de Périgueux. *Congrès scientifique de France*, XI^e session, Périgueux. — DIDON (L.), 1923 : Les poteries d'Ecorneboeuf. *B.S.H.A.P.*, t. I, p. 30-38.
47. Les fouilles menées par la Direction des Antiquités historiques d'Aquitaine sur le site de la « villa des Bouquets », à Périgueux ont permis, pendant la campagne de 1977, de mettre au jour des structures augustéennes et des niveaux de la même période. En connexion avec cette structure se trouvait une fosse qui contenait un mobilier extrêmement riche attribuable au gallo-romain précoce et plus particulièrement à la période augustéenne (entre 25 et 10 avant notre ère). Voir en particulier à ce propos : CHEVILLOT (C.) : La céramique « commune » de la fosse-dépotoir augustéenne de la rue des Bouquets, à Périgueux. *B.S.H.A.P.*, t. CVI, 4, p. 300-321. — GAUTHIER (M.), 1979 : La demeure augustéenne de la rue des Bouquets. *Catalogue de l'Exposition « Vésone, Cité bimillénaire »*, Musée du Périgord, Périgueux, 1979, p. 52-54. — TOBIE (J.-L.), 1979 : Les objets de la vie quotidienne au début de l'Empire. *Idem*, p. 56-58. — CHEVILLOT (C.), 1979 : La céramique commune et de tradition locale du puisard augustéen. *Idem*, p. 58-59.

Il est possible qu'il faille rapporter la construction du premier rempart (le plus petit) à la période la plus ancienne, soit dans le courant des VIII^e ou VII^e siècles, du moins d'après nos connaissances actuelles. Il ne faut pas oublier la possibilité de réaménagements postérieurs.

Quant au deuxième rempart, le plus imposant, tant par sa longueur que sa hauteur, il est plus vraisemblable qu'il ait été aménagé à la Tène III. Il est tout à fait dans la lignée de celui de la Curade, et représente un exemple typique des importants travaux réalisés par les Pétrucos et les diverses tribus gauloises au 1^{er} siècle BC. Mais l'hypothèse d'une construction, ou tout au moins d'un important réaménagement médiéval, n'est pas à écarter non plus. Seules des coupes pratiquées au travers de ces deux remparts permettront peut-être de comprendre et de connaître leur mode de construction et leurs dates d'aménagements.

Christian CHEVILLOT
et Jean-Claude MOISSAT (*).



* C. C. : 17, rue Paul-Bert, 24000 Périgueux; J.-C. M. : la Croix Blanche, 24190 Neuvic.

Conseillers généraux et conseillers d'arrondissement de l'an VIII en Dordogne

Le présent travail rentre dans le cadre d'une série d'enquêtes suggérée par un livre récent ¹, et qui vise à donner une vue d'ensemble des notables dans un milieu géographique déterminé et pour tel ou tel corps ou assemblée, à travers des notices biographiques succinctes. Nous avons choisi d'étudier dans un premier temps le conseil général et les cinq conseils d'arrondissement de la Dordogne issus de la Constitution de l'an VIII.

Il faut rappeler tout d'abord que ces assemblées se composaient, en ce qui concerne le département de la Dordogne, de 24 membres pour le conseil général et de 11 membres pour chaque conseil d'arrondissement, tous désignés par le Premier Consul sur les listes préparées par le préfet qui avait la tâche délicate de présenter « des citoyens d'une moralité et d'un républicanisme connus » ². Les notables proposés ne représentaient pas spécialement leurs cantons, comme de nos jours, mais étaient choisis en fait à la fois pour leur attitude politique passée et pour leur situation de fortune.

Le conseil général fut nommé le 1^{er} prairial, de même que les conseils d'arrondissement de Bergerac, Nontron, Ribérac et Sarlat. L'arrondissement de Périgueux n'eut son assemblée que le 14. C'est donc un ensemble de 79 notables, auxquels il faut ajouter 6 conseillers en raison des démissions ou décès, soit 85 en tout, dont on trouvera plus loin les notices. Nous avons utilisé essentiellement pour établir ces notices à partir des listes fournies par les arrêtés, le tableau récapitulatif du personnel nommé, les registres de l'état civil et les déclarations de successions dont on ne dira jamais assez l'extraordinaire richesse ³.

1. *Prosopographie des élites françaises (XVI^e-XX^e siècles. Guide de recherche* (Paris, C.N.R.S., 1980).

2. Arch. dép., 2 M 22.

3. Arch. dép., 2 M 2 (tableau, à utiliser avec précaution car beaucoup de renseignements de détail qui y figurent sont erronés); 2 M 22 (nominations); sous-séries 5 E et E dépôt (état civil); série O (déclarations de successions).

La « liste des personnes les plus marquantes de la Dordogne » conservée aux Archives nationales, qui est datée de 1809⁴, nous a servi pour l'établissement des fortunes, enfin l'*Armorial de la noblesse du Périgord* et ses *Additions et corrections* nous ont permis de suivre plus d'une piste difficile.

La majeure partie de nos 85 conseillers appartient à la bourgeoisie rurale ou urbaine, aisée ou moins aisée, ce qui n'a pas empêché leurs auteurs d'avoir quelque prétention nobiliaire : on est frappé en effet par le nombre important de ces notables qui portent un nom double (Quilhac-Laplassade, Bonnisson-Palange, Sépière-Carbonnière, par exemple), l'un de ces noms pouvant certes s'expliquer par la nécessité de se différencier d'un homonyme, mais surtout la plupart du temps étant un nom de terre ou de domaine que l'on préfère au vieux patronyme. Soit dit en passant, cette manie de se doter d'un toponyme, voire même de signer de ce nom adventice, ne facilite pas les recherches.

Parmi les 85 nous avons noté 4 personnages de noblesse ancienne : Jean de Malet, Delalix-Maraval, Aubin de Fornel et Guillaume de Lavergne de Marqueyssac, et 8 autres de noblesse plus récente : Doussault de la Primaudière, Durand de Nouaillac, Durand du Repaire, Galaup, Jarlan de Sireuil, Lasescuras, Meyjounissas et Puyabry, qui en réalité est un Dntour-Dumazel. Et n'oublions pas les « nobles citoyens » de Périgueux au statut un peu particulier, tels Gros de Beler et Tamarelle.

Si l'on examine maintenant les professions, on constate que ce sont les avocats et hommes de loi qui viennent largement en tête avec 29 représentants, plusieurs d'entre eux pouvant être comptés deux fois lorsqu'ils ont opté pour la magistrature. Puis ce sont les magistrats, au nombre de 26 : procureurs, juges ou présidents de tribunaux, juges de paix, ensuite les propriétaires-agriculteurs, au nombre de 18. A ces trois catégories essentielles viennent s'ajouter les notaires, qui sont 10, les anciens militaires (ils sont 8) qui reparaissent souvent comme propriétaires, puis les hauts fonctionnaires, également au nombre de 6 : tous appartiennent à l'administration des finances, à l'exception de Puyabry, qui était consul en Espagne. On note aussi 3 ecclésiastiques : Boussy-Lavenaud, Gamot et Prunis, l'un d'eux, Gamot, était acquéreur probable de biens nationaux. On compte enfin trois médecins ou officiers de santé, à savoir,

4. Arch. nat., F 1 C III Dordogne 3 (liste de 1809).

Mournaud, Ters et Teyssandier-Lasserve, et deux négociants seulement, Etienne Bon et Louis Bouchon, ce qui n'est guère surprenant dans un département essentiellement agricole. Beaucoup de ces conseillers, cela va de soi, avaient été sous la Révolution commissaires de canton ou administrateurs de district, ou de département, mais il est frappant de constater qu'on a délibérément évincé les cinq administrateurs sortants qui constituaient le directoire départemental : Verliac, Veilleinard, Durieux, Lespinasse et Babut⁵. Quant aux anciens conventionnels, on les tient également à l'écart. Seul un député de la première assemblée, l'ex-constituant Paulhiac-la Sauvetat, entrera au conseil d'arrondissement de Bergerac.

L'origine géographique des 85 montre à l'évidence qu'on a eu le souci de choisir les conseillers parmi les hommes du pays. Ils sont 9 seulement à être nés hors du département de la Dordogne, encore y en a-t-il 6 qui viennent des départements voisins (Charente, Corrèze, Gironde, Lot-et-Garonne, Haute-Vienne). Trois conseillers ont vu le jour dans des régions plus lointaines : Doussault en Bretagne, Bon dans les Ardennes, Puyabry en Espagne.

Sur le plan familial, presque tous sont mariés lors de leur nomination ou prendront femme après l'an VIII. Nous n'avons dénombré que 8 célibataires endurcis, sans évidemment comprendre dans ce chiffre les trois ecclésiastiques déjà mentionnés : il s'agit de Chambon, Dudoignon, Feulhiade-Laroche, Gérard-Beaulieu, Lessalles, Paulhiac, Puyabry et Richard. Quant à l'âge moyen de nos conseillers, il se situe entre 35 et 55 ans. Le plus âgé est Grolhier des Virades (77 ans), puis viennent Laplène-Rouquet (68 ans), Delcer et Limoges (66), Feulhiade-Laroche (65) et Anlignac (63). Les plus jeunes sont Gérard-Beaulieu (30 ans), Dereix et Mirambeau (29), Dudoignon (24).

Autre élément essentiel du choix des conseillers : la situation de fortune. Les éléments dont nous disposons ici sont de deux sortes : le montant du revenu annuel et le montant de la fortune, d'une part, suivant une évaluation forfaitaire faite par l'administration soit en l'an VIII, soit en 1809; le capital immobilier d'autre part, tel qu'il résulte des déclarations de successions. Les renseignements fournis par ces deux sources, parfois contradictoires, doivent être examinés avec beaucoup de prudence, car on ne sait dans quelle mesure les chiffres sont exacts; en outre, les successions interviennent à des dates très diver-

5. G. ROCAL, *De Brumaire à Waterloo en Périgord*, t. I, p. 26.

ses et les évaluations peuvent varier suivant qu'il y a eu ou non des dispositions testamentaires.

Nous basant sur ces différentes données, nous pensons pouvoir adopter des conclusions provisoires. D'abord sur le montant des fortunes : il semble que ce soit Malet qui vienne en tête avec 600.000 F, suivi de Lavergne-Marqueyssac (300.000) et de Laval (200.000). On trouve ensuite un groupe qui avoisine les 150.000 F : tels sont Bouchon, Durand du Repaire, Galaup, Gueyraud, Laffon-Chatillon, Poumeyrol et Selves; puis, autour de 100.000 F, des conseillers comme Borie, Gouzot ou Tamarelle. Au-dessous de ce chiffre la majorité évolue entre 30.000 et 80.000 F, quelques-uns même n'ayant presque rien, tels Mournaud ou Prunis.

L'examen des revenus en l'an VIII met en tête les 20.000 F de Lavergne-Marqueyssac, suivi par Antignac, Laval et Lacotte-Moura (15.000), puis par Courtois-Lafon, Grenier, Durand de Nouaillac et Doussault (10.000). Pour nous borner à une limite de 3.000 F, on peut dresser le tableau dégressif suivant :

- 8.000 : Selves.
- 7.500 : Gros de Beler, Paulhiac, Puyabry et Ters.
- 7.000 : Laborderie-Boulou.
- 6.500 : Savy-Binlou.
- 6.000 : Poumeyrol et Quilhac.
- 5.000 : Bécheau, Borie, Dupuy, A. Grohler, Lascuras, Meyjounissas, Mirambeau, Rochette, Teyssandier et Vincent.
- 4.500 : Delalix et Gorsse.
- 4.000 : Bugniet, Jarlan, Lamy, Grohler des Virades.
- 3.500 : Chevalier-Dubut et Passemar.
- 3.000 : Bousquet, Deleer, Dejean, Fornel, Janet, Laplène et Pontard.

On remarque en outre l'importance particulière du mobilier chez certains conseillers : ainsi Puyabry avec 50.000 F, Teyssandier (40.000), Jourdain (38.000), Meyjounissas (28.000); ou encore sa qualité lorsqu'elle est précisée : la collection d'horlogerie de Chambon ou la bibliothèque de Janet-Lasfond.

Nous aurions souhaité, avant de passer aux notices, établir l'appartenance — dans bien des cas probable — ou la non-appartenance des 85 à la franc-maçonnerie, malheureusement l'état des sources publiées en ce domaine ne le permet pas. Notons enfin, dans un autre ordre d'idées, que cinq des notables étudiés sont devenus députés après leur nomination en l'an VIII, sous un régime ou sous un autre : il s'agit de Dereix, Durand-

Durepaire, Laval, Malet et Selves. Un autre, Galaup, est devenu sous-préfet, Doussault a été fait baron d'Empire et sera le nouveau seigneur de Gageac.

Conseil général

BORAC (Léonard-Rémi).

Fils de Sicaire Borac, docteur en médecine, et de Marguerite Delabonne, Léonard-Rémi est né à Grand-Brassac le 1^{er} octobre 1748. Avocat et procureur syndic de son district, il entre au conseil général en prairial an VIII: il en sortira par tirage au sort en 1810.

Époux de Marie-Etiennette de Chabans-Lavaure, il n'en eut pas d'enfant. Décédé le 2 juillet 1824 à Grand-Brassac, paroisse dont son frère Jacques-André était curé, il laissait un mobilier d'une valeur de 600 F, une maison de maître à Grand-Brassac, d'un domaine du Petit Moulin et le borderage d'Abzac, ces immenses représentant un capital de 13.000 F. Borac avait légué l'usufruit de ses biens à sa femme par testament du 6 août 1823.

A. D., 278 Q 4, 29 octobre 1824.

BOUCHON (Louis).

Louis Bouchon appartenant à une riche famille de négociants de Bergerac. Il est né dans cette ville le 16 juillet 1756, de Bernard Bousson (*sic*), bourgeois, et de Marie Joncat. Administrateur municipal puis président du tribunal de commerce, il refuse en prairial an VIII un poste de conseiller général, sans doute trop préoccupé par ses affaires pour s'engager dans la vie politique.

Bouchon épousa le 10 février 1786 Marguerite Papin: par leur contrat de mariage, les époux se constituent réciproquement une somme de 55.300 F. Louis ayant en propre 49.375 F. Il testa le 24 juin 1817 et mourut à Bergerac le 16 octobre 1822. Il laissait deux filles: Marie-Damite, épouse de Jean-Isaac Faure-Peredon, et Suzanne-Coralie, épouse de Jean-Joseph Bach de Siorac. Celles-ci avaient été largement dotées au moment de leur mariage: la première eut 24.000 F en l'an XIII, la seconde 15.000 F en 1821.

En dehors de ses biens mobiliers estimés à 7.000 F, Louis Bouchon possédait en société avec sa femme une partie du domaine et du vignoble de Feyte à Bergerac, des terres et des bois à Ginestet, Maurens et Laveyssière, ainsi que deux métairies à Bergerac dont la métairie de Pascal et un chai, le tout

représentant un capital de 72.600 F. Il avait également en propre le restant du domaine de Feyte, d'une valeur de 30.000 F, un moulin à Bergerac, une boutique et un jardin. Le total de la succession s'élevait à 112.600 F, chiffre qui concorde avec la fortune de 160.000 F attribuée à Bouchon en 1809 par l'administration.

A. D., 77 Q 21, 16 avril 1823.

BOUSSY-LAVENAUD (Jean-Léonard).

Ce personnage serait né à Cieux (Haute-Vienne) le 7 mars 1752. Chanoine génovéfain au pîreuré de Saint-Jean-de-Cole, il est prieur-curé de Villars puis maire de sa commune. Résolument républicain, il devient commissaire du canton de Champagnac-de-Belaîr et entre au conseil général en prairial an VIII; il en sortira rapidement pour devenir en frimaire an IX, conseiller de préfecture. On le retrouve un peu plus tard curé de Varaignes, où il s'installe en 1824. Boussy-Lavenaud jouissait en l'an VIII d'un revenu de 1.200 F, montant probable de sa pension d'ecclésiastique. Il est mort à Varaignes, âgé de 87 ans, le 13 mai 1839. Par testament daté du même jour, il avait institué héritier son petit-neveu Paul-Victor Lhéraud-Champagnac, qui recueille 660 F de mobilier et le domaine de la Gerbonie à Villars, valant en capital 8.000 F. La nièce du défunt, Valérie Boussy-Lavenaud, jouira, par l'effet du même testament, d'une rente viagère au capital de 3.000 F.

A. D., 114 Q 6 et 354 Q 18, 2 et 8 novembre 1839.

CHAMBON (François).

François Chambon serait né à Périgueux vers 1748. Il fait toute sa carrière dans l'administration des finances, d'abord comme receveur de l'enregistrement puis comme receveur général du département. Il entre au conseil général en prairial an VIII et y restera jusqu'en 1810; bénéficiant d'une réputation de grand philanthrope, il fut en particulier le bienfaiteur des Pénitents blancs de Sarlat.

Resté célibataire, Chambon testa le 1^{er} décembre 1819 et mourut à Périgueux le 9 septembre 1821. On estimait sa fortune à 70.000 F en 1809. Il possédait à son décès un mobilier valant 8.767 F et des créances restant à liquider, une maison à Périgueux, rue Lanmary, un domaine à Ravine, commune d'Antonne, et un grand jardin à Périgueux, cet ensemble immobilier représentant un capital de 33.000 F. Conformément aux dispositions testamentaires, le jardin passa au domestique de Cham-

bon, Joseph Golet, la maison et le bien de Ravine à son ami Marc Bettou, négociant. Chambon avait également un laboratoire d'horlogerie dont il légua les outils et le matériel à Vincent Vachumard, arquebusier à Périgueux.

A. D., 266 Q 14, n° 127.

DARENE-LARIVIERE (Raymond).

Né à Allemans le 12 octobre 1755, Raymond Darène était fils d'un docteur en médecine, Joseph Darène, sieur de la Rivière, et de Jeanne Cressac. Après des études de droit à Paris, il y devient conseiller du roi en la cour des monnaies, puis la Révolution le ramène en province. Il est juge au tribunal de district de Ribérac, administrateur du même district, suppléant de juge de paix et maire de Ribérac. Son court séjour à la tête de cette ville (novembre 1792 à septembre 1795) lui assure une réputation de probité et d'intelligence : il s'oppose énergiquement à François Lamarque à propos de l'érection de Fave en commune et règle avec habileté différents problèmes (affaire d'Arlot en germinal an II, organisation de la garde nationale, émeute provoquée par la disette).

L'attitude de Darène lui vaut d'être nommé conseiller général en prairial an VIII, il sera élu président dès la première séance, sa mort prématurée à 45 ans, survenue à Allemans le 29 thermidor, interrompt brutalement une carrière politique qui s'annonçait brillante. On sait que Darène était marié et avait deux enfants, mais on est mal renseigné sur sa situation de fortune. Son revenu annuel en l'an VIII était de 7.000 F.

E. DUSOLIER, *Raymond Darène, maire de Ribérac sous la Convention...* (Ribérac, 1935).

DEBREGES-LAURENIE (Charles).

Charles Debréges est né à Saint-Germain-des-Prés le 24 septembre 1754, il était fils de Pierre, avocat au Parlement, et de Marie Dufresse ou Dufraisse. Suivant les traces de son père, il choisit la carrière du barreau, devient à la Révolution procureur syndic de son district, puis juge au tribunal civil du département. Il entre au conseil général en prairial an VIII et en sortira par tirage en 1810.

Il épouse en prairial an III Suzanne Prévot-Dumarets, qui lui donnera sept enfants : Antoine-Silvain, Prosper, Flavie, Théodore, Armeline, Prosper-Justin et Adrien. Mort à Périgueux le 26 avril 1810, il avait légué par testament le 4 messidor an XIII, à son fils aîné le quart de ses biens, à sa femme le

domaine du Plantier à Saint-Médard-d'Excideuil et deux appartements à la Coulaurenne. Suzanne ayant renoncé au Plantier, la succession se compose d'un mobilier estimé à 2.000 F, d'une rente constituée valant 1.900 F et de nombreux immeubles représentant un capital de 53.010 F. Debrégeas possédait en propre un corps de bien à Saint-Germain-des-Prés et Saint-Pantaly-d'Excideuil, la moitié du domaine de la Vallade à Clermont-d'Excideuil, le domaine de la Coulaurenne à Saint-Germain, un autre domaine au même lieu, le domaine de Lamat à Toutoirac et une maison à Excideuil. Parmi les acquets figuraient le domaine du Plantier, le domaine de Lage à Saint-Germain, des bois et châtaigneraies à Saint-Pantaly, l'autre moitié du domaine de la Vallade, une petite maison à la Coulaurie (Saint-Germain), ainsi qu'un bâtiment avec des fonds à la Coulaurenne.

A. D., 133 Q 15, 17 septembre 1810.

DEREIX (Pierre-Alexandre).

Pierre-Alexandre Dereix est né à Angoulême le 25 octobre 1771, il était fils d'un bourgeois de cette ville, Léonard Dereix sieur de la Plane, et de Louise Faure. On ne sait comment il devient propriétaire à Mareuil, dont il est maire au moment de la Révolution. Membre du conseil général de prairial au VIII jusqu'à 1810, il se rallie spectaculairement aux Bourbons lors du retour de l'empereur en faisant prendre l'engagement de marcher pour le roi par les notables de son canton. Cette conduite lui vaudra d'être élu député à la Chambre introuvable d'octobre 1815 à avril 1816, puis il disparaît totalement de la scène politique.

Dereix meurt à Mareuil le 17 février 1840, il avait partagé ses biens par testament du 12 octobre 1838. Sa fortune valait 80.000 F en 1809, il laissera à son fils Jean-Philippe-Octave et à ses trois petites-filles, Claire, Louise et Jenny, un mobilier estimé 11.435 F, deux maisons à Mareuil, un domaine à Sainte-Croix-de-Mareuil et des prés, le tout représentant un capital de 33.000 F.

A. D., 191 Q 19, n° 252. — J. LASSAIGNE, *Figures parlementaires* (Paris, 1950), p. 178.

DOUSSAULT de la Primaudière (Joseph-Michel-Jean).

Né le 8 mai 1768 au château de l'Epronnière, à Princé (Ille-et-Vilaine), ce personnage était fils de Joseph-François et d'Anne-Jeanne Guiard. Officier de cavalerie puis chef d'esca-

dron. il se fixe en Périgord à Fougueyrolles par son mariage en 1795 avec Marie-Clémence Bricheau de Larmane, dont il fait la connaissance durant son séjour en garnison à Sainte-Foy-la-Grande. La Révolution fait de lui un agent municipal puis le président du canton de Vélignes et le maire de sa commune. Il entre au conseil général en prairial an VIII et sera évincé en 1830.

Doussault était officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et chevalier de Sainte-Anne de Russie. Son titre de baron lui sera confirmé par le roi en 1821, en 1824 il achète la terre de Gageac. Mort à Gageac-et-Rouillac le 9 mai 1839, il laissait deux enfants : Napoléon-Pierre-Louis, propriétaire à Fougueyrolles, et Anne-Jeanne-Virginie; son autre fils Joseph-Paul, avocat stagiaire à Paris, était décédé en 1831. Le baron Doussault, par testaments des 25 novembre 1831 et 1^{er} mars 1836, fit différents legs à ses domestiques et aux pauvres de Gageac. Sa succession consistait en meubles d'une valeur de 571 F et en immeubles représentant un capital de 29.000 F, à savoir le château de Gageac et ses dépendances avec deux métairies.

A. D., 145 Q 23, 27 septembre 1839. — M. MARSAC, Le château et le bourg de Gageac, *B.S.H.A.P.*, t. XCIII (1966), p. 283.

DUPUY fils.

Né vers 1762 au Fleix, on ne sait s'il était catholique ou protestant. Président du canton de la Force, il est désigné au conseil général en prairial an VIII mais n'accepte pas cette mission. On ne sait à peu près rien de lui, sinon qu'il était marié et avait en l'an VIII un revenu de 5.000 F.

DURAND de NOUAILLAC (Guillaume-Silvain).

Issu d'une famille noble qui a essaimé dans de nombreuses branches en Périgord (Durand du Repaire, Durand du Reclus, Durand de Ramefort), Guillaume-Silvain est né à Saint-Front-de-Champniers le 12 octobre 1742, il était fils de Léonard, sieur de Puyberaud et avocat en Parlement, et de Hélène Mazeau. Avocat comme son père, il est administrateur du district de Nontron. Il entre au conseil général en prairial an VIII et en sortira par tirage en 1810.

Marié et père d'au moins deux enfants, il jouissait en l'an VIII d'un revenu de 10.000 F. On ignore la consistance de son

patrimoine immobilier, de même que les date et lieu de son décès.

DUTOUR-DUMAZEL de PUYABRY (François).

Plus connu sous le nom de Puyabry, ce personnage est né à Barcelone vers 1743. Il était fils d'Antoine, consul de France à Cadix, et semble avoir occupé à la cour d'Espagne une charge analogue à celle de son père. Il vient se fixer à Périgueux où il réside, rue du Plantier, devient officier municipal et membre du jury d'instruction publique. Entré au conseil général en prairial an VIII, il est aussitôt élu secrétaire de l'Assemblée.

Resté célibataire, Puyabry est mort à Périgueux, à l'âge de 81 ans, le 19 octobre 1824. Par testament du 9 avril 1821, il avait institué héritier ses trois petits-neveux François-Antoine, Marie-Antoinette et Louis-François Mazerat, enfants mineurs de François-Marie Mazerat, juge au tribunal de Nontron, et de Thérèse Charles-Peyssard. Sa succession se composait d'un important mobilier (argent, actions pour la navigation de l'Isle, rente constituée et créances) d'un montant de 52.465 F. ainsi que d'immeubles valant 40.000 F de capital : une maison à Périgueux, rue du Plantier, en mauvais état, le borderage de Puyabry à Champcevinel, la métairie de la Cour à Puyabry, le borderage de la Croix-Ferrade à Champcevinel, la métairie de Ponteix à Trélissac, la métairie du Terme de la Rudelie et la métairie des Mazannes, situées toutes deux à la Combe des Dames, commune de Champcevinel.

A. D., 266 Q 15, 7 avril 1825.

GRENIER (Pierre).

Né vers 1763 à Saint-Martin-du-Dropt en Agenais, Pierre Grenier est venu se fixer à Born-de-Champs où il est propriétaire. La Révolution fait de lui le procureur syndic du district de Belvès, le commissaire du canton de Beaumont et le maire de sa commune. Entré au conseil général en prairial an VIII, il en démissionnera dès l'an XII.

Edoux d'Antoinette Caminade par contrat du 23 novembre 1787, il en eut trois enfants dont deux vivaient encore lors de son décès, survenu à Beaumont le 30 septembre 1831 : Jean, médecin à Beaumont, et Marie. Il jouissait en l'an VIII d'un revenu de 10.000 F et laissait à ses héritiers, après avoir testé le 23 avril 1826, le domaine de Sorbier à Beaumont et Nojais, qu'il avait acquis en fructidor an IX et qui représentait un capital de 20.000 F.

Ce personnage ne doit pas être confondu avec un autre Pierre Grenier, peut-être son cousin (1751 ?-1831), qui fut aussi commissaire du canton de Beaumont, avocat et jurisconsulte, maire de Beaumont et époux de Thérèse Fressange (L. TESTUT, *La petite ville de Beaumont... pendant la période révolutionnaire...* Bordeaux, 1922, t. I., p. 848).

A. D., 63 Q 9, 28 mars 1832.

GROLHIER (Antoine).

Fils du notaire Pierre Grolhier et de Marie Mazeau, Antoine Grolhier est né à Nontron le 18 septembre 1760. Également notaire, il devient suppléant au tribunal civil et est nommé conseiller général en prairial an VIII : installé seulement le 18 germinal an IX, il sera révoqué en 1830.

Il avait épousé Marie Léonard-Ducluzeau et en eut quatre enfants, tous disparus avant lui car lors de son décès, survenu à Nontron le 12 octobre 1831, c'est son neveu Pierre-Mytil Grolhier, propriétaire en cette ville, qui héritera de ses biens. La succession comprenait des meubles estimés 2.000 F, une maison et un pré à Nontron qu'il possédait en propre, et, en guise d'acquêts, le tiers du domaine de Talivaud à Saint-Martin-le-Pin, des prés et un borderage à la Combe-au-Croc. Tous les immeubles constituaient une fortune de 18.600 F. Antoine Grolhier avait testé le 23 février 1830.

A. D., 253 Q 14, 9 avril 1832.

GROS de BELER (Jean-Antoine).

Né à Périgueux, paroisse Saint-Front, le 30 mars 1760, Jean-Antoine était fils de François, avocat en Parlement, et de Jeanne Eydely, tous deux issus de grandes familles bourgeoises de la ville. Son parrain au baptême n'était autre que Jean Eydely, subdélégué de l'intendant de Bordeaux. La famille de Beler a donné un éminent jurisconsulte, un abbé de Chancelade et un garde du corps du roi qui émigra en 1793.

Jean-Antoine, qui est propriétaire à Cornille, devient maire de cette commune, assesseur de juge de paix puis juge de paix à Périgueux. Il entre au conseil général en prairial an VIII, en sort par tirage en 1810 et y sera à nouveau nommé en novembre 1830. Il fut également conseiller municipal de Périgueux en 1816 et membre de la Société d'agriculture, où il donna des articles sur des questions techniques.

Gros de Beler épousa à Périgueux le 31 janvier 1785 Jeanne-Dorothée-Rose Michel-Duclaud, qui lui donna au moins six

enfants : Elisabeth-Joséphine, femme de Guillaume-Justin Pontard, Sicaire - Front - Marcelin, Joseph - Pierre, Benoît - Joseph, autre Sicaire, et Alexandre-Joseph. Il meurt à Périgueux le 31 mai 1837 sans avoir testé, laissant un mobilier d'une valeur de 3.177 F, le domaine de Giraudou à Cornille, le bien de la Bayolle à Château-l'Evêque, la métairie de Bureau à Champcevinel, la métairie des Maisons à Trélissac et une maison à Périgueux, rue Lanmary, tout cet ensemble représentant un capital de 42.800 F. Au titre des acquets, Gros et Béler possédait encore une créance de 25.320 F et la métairie de la Chaudardie à Trélissac, estimée 9.000 F.

A. D., 266 Q 20, 29 novembre 1837.

GUEYRAUD (Jean-Baptiste).

Jean-Baptiste Gueyraud est né à Sarlat le 3 juillet 1758, il était fils de Bertrand, procureur au présidial, et de Toinette Cassan. Homme de loi comme son père, il devient à la Révolution procureur syndic du district, avoué au tribunal civil de Sarlat dont il sera plus tard président, et fait partie du conseil général de prairial an VIII à brumaire an XII. On sait peu de choses sur son attitude, sinon que le préfet en 1809 l'estime « peu considéré ».

Gueyraud avait épousé Suzanne Cassan, il en eut deux enfants dont Louis-Antoine-Célestin-Théodore, qui deviendra avocat à Toulouse. Evaluée à 150.000 F en 1809, sa fortune lors de son décès, survenu à Sarlat le 24 mai 1839, représentait un capital de 62.362 F. Les immeubles du défunt étaient les suivants : deux maisons à Sarlat, l'une cours des Fontaines, l'autre place de la Liberté, un domaine à Saint-Quentin, un autre à Proissans, des prés et le vignoble de Tenniac à Sarlat, un moulin à blé à Vézac, enfin deux autres domaines, l'un à Vézac, l'autre à la Roque-Gageac.

A. D., 329 Q 16, n° 27.

LABORDERIE-BOULOU (Léonard).

Né à Montignac vers 1751, ce personnage fut d'abord gendarme de la garde du roi. Receveur de district à la Révolution, il devient maire de Montignac et est nommé au conseil général le 1^{er} prairial an VIII; installé dans cette fonction le 18 germinal an IX, il en est sorti par tirage en 1810.

Laborderie-Boulou est mort à Montignac, âgé de 81 ans, le 20 novembre 1832, quelques mois seulement après sa femme, Catherine Beaupuy de Génis, décédée le 12 juillet. La succes-

sion allait à leurs trois petits-enfants, Jules, Paul et Frédéric. Elle comprenait, outre un mobilier valant 1.382 F, les domaines de Biars et de la Gouyssie à Montignac, un moulin et une vigne au même lieu, l'ensemble formant un capital de 44.600 F. Le défunt jouissait en l'an VIII d'un revenu annuel de 7.000 F.

A. D., 214 Q 17, 5 janvier 1833.

LAPALISSE (Jean-Rémy).

Né à Belvès le 5 juillet 1752, il était fils de Géraud, avocat en Parlement et juge de Belvès, et de Marguerite Pujol. Avocat lui aussi, il devient à la Révolution administrateur du département. Entré au conseil général en prairial an VIII, il en sortira par tirage en brumaire an XII.

Epoux de Marie Manières par contrat du 11 février 1781, il semble n'en avoir eu qu'une fille, Sophie, qui sera la femme d'un propriétaire de Faux, Aubin Malhiac-Repaire. Mort à Belvès le 30 juin 1819, à l'âge de 67 ans, il laissait un mobilier évalué 515 F, deux maisons à Belvès, le domaine du Chambeau à Saint-Amand-de-Belvès, des terres et vignes à Saint-Pardoux à Saint-Amand-de-Belvès, le moulin de Vaurès à Belvès, le tout représentant un capital de 27.829 F. Jean-Rémy était le frère aîné de Pierre-Félix, connu pour ses exploits dans la marine et officier de la Légion d'honneur.

A. D., 69 Q 16, 3 janvier 1820.

LAVAL (Pierre-Elie).

Pierre-Elie Laval est né à Marnac le 1^{er} novembre 1753 de Pierre-Mathieu et de Marie Rivière. Avocat de profession, il se fixe à Allas-de-Berbiguières dont il devient maire. On le trouve ensuite juge de paix du canton de Saint-Cyprien et membre du conseil général de la Dordogne de prairial an VIII à 1810. Rallié à la monarchie, il est élu député en septembre 1817 mais démissionnera peu après, le 30 avril 1820, apparemment peu passionné par la vie politique.

Marié, il eut au moins cinq enfants et meurt à Allas le 26 janvier 1833. Son revenu annuel était estimé à 15.000 F en 1800, sa fortune représentait 200.000 F en 1809.

J. LASSAIGNE, *Figures parlementaires* (Paris, 1950), p. 194.

LESSALLES (Georges).

Né à Saint-Louis-en-l'Isle le 12 août 1751 de Joseph et de Marie Sandillon, Georges Lessalles est avocat et juge seigneurial. La Révolution fait de lui un administrateur de district et

le maire de sa commune, puis il entre en prairial an VIII au conseil général, d'où il sera éliminé par tirage au sort en brumaire an XII.

Resté célibataire, il meurt à Saint-Louis le 26 avril 1810 sans avoir testé. L'une de ses sœurs, religieuse, étant décédée en l'an XIII, c'est son autre sœur, Jeanne, veuve Bonneau de Beaufort, qui recueille son héritage, composé d'un mobilier valant 2.000 F, d'une maison de maître à Saint-Louis et de deux corps de domaine à Saint-Louis, Douzillac et Saint-Etienne-de-Puycorbier, l'ensemble représentant un capital de 23.000 F.

A. D., 242 Q 13, 1^{er} septembre 1810.

MEYJOUNISSAS (Louis de).

Issu d'une famille de petite noblesse, Louis de Meyjounissas du Repaire est né à Bourdeilles le 4 août 1757; il était fils d'Antoine, sieur de Veynas, et de Jeanne Patouraud, qui lui choisirent comme parrain le juge de la puissante baronnie de Bourdeilles, autre Louis Meyjounissas. D'abord juge de paix à Brantôme, il devient suppléant au tribunal civil du département puis entre au conseil général en prairial an VIII; il en sortira par tirage au sort en brumaire an XII.

Époux de Marie-Anne-Henriette de Brochard par contrat de mariage du 26 juillet 1792, il en eut trois enfants : Pierre-Alain, Pierre-Auguste et Michel-Félix. Il meurt ab intestat à Bourdeilles le 2 novembre 1828, laissant un héritage immobilier d'une valeur de 31.850 F : il possédait en propre le domaine de la Faurie à Bourdeilles et Saint-Julien, le domaine de la Rigeardie à Bourdeilles, ainsi qu'une maison d'habitation avec des terres et des vignes; il avait aussi en acquets le domaine des Francilloux à Bourdeilles et Valeuil, une maison à Bourdeilles provenant de l'ancien prieuré et des terres, vignes et prés sis à Bourdeilles et Brantôme. Quant au mobilier du défunt, il est estimé à 6.954 F pour les biens propres, à 21.956 F pour les acquets, qui consistaient en denrées et en numéraire.

A. D., 90 Q 13, 15 avril 1829.

MIRAMBEAU (François)

Né à Allemans le 5 juin 1771, il était fils de Jean et de Marguerite Lopte. Établi notaire à Montpon, il est président d'administration municipale. Nommé conseiller général en prairial an VIII, il sortira de cette assemblée par tirage en brumaire an XII.

Marié et père de quatre enfants, Mirambeau jouissait en l'an VIII d'un revenu de 5.000 F. On ignore l'état de son patrimoine immobilier, ainsi que les lieu et date de sa mort.

POUMEYROL (Félix-Pierre).

Né le 14 janvier 1759 à Villeteureix, Félix-Pierre était fils de François Poumeyrol (ou Poumerol) et de Marie Labonne. Juge à Périgueux, il est agent municipal de sa commune, président d'administration municipale puis suppléant au tribunal civil du département. Il sera nommé au conseil général le 1^{er} prairial an VIII.

Marié et père d'au moins deux enfants, il jouit en l'an VIII d'un revenu de 6.000 F. Sa fortune en 1809 était estimée par l'administration à 150.000 F. On ignore tout de son patrimoine immobilier et des lieu et date de son décès.

RICHARD (Jean).

Jean Richard le jeune, né à Mouleydier vers 1746, était propriétaire et sans profession. D'abord administrateur de district puis de département, il devient commissaire de canton et est nommé au conseil général le 29 thermidor an VIII. Mais il n'accepte pas cette mission et sera remplacé par Couderc.

Resté célibataire, il se consacre à ses biens et meurt ab intestat à Mouleydier le 18 décembre 1824, âgé de 78 ans. Il jouissait en l'an VIII d'un revenu de 1.200 F, sa succession ne fait état que d'un petit mobilier estimé 150 F et d'une créance de 11.200 F due par son frère Pierre, avocat à Mouleydier.

A. D., 77 Q 22, 4 juin 1825.

SELVES (Jean).

Issu d'une famille de magistrats, Jean Selves est né à Sarlat le 30 janvier 1756 d'Antoine et de Marie Lalinde. Avocat de profession, il est conseiller au présidial de Sarlat sous l'Ancien Régime, administrateur de district, juge de paix, puis membre du conseil général de la Dordogne, qu'il présidera après Darène de l'an VIII à 1815, en même temps qu'il exerça les fonctions de procureur au tribunal civil de Sarlat. Sa fidélité à l'Empire lui vaut d'être élu pendant les Cent Jours à la Chambre des représentants, où il n'eut qu'un rôle effacé.

Marié à Marie de Selves, il en eut 14 enfants, dont deux fils qui firent carrière dans la légion de Tarn-et-Garonne et un autre qui mourut pendant la campagne de Russie. Il testa le 18 fructidor an XII et mourut d'apoplexie à Sarlat le 1^{er} novembre

1818. Ses revenus étaient estimés à 8.000 F en l'an VIII, sa fortune évaluée à 150.000 F en 1809. Jean Selves laissa à son décès un mobilier valant 3.830 F, deux maisons à Sarlat dont une au faubourg de l'Endrevic, ainsi que des métairies, terres et bordages à Sarlat, Marquay et Saint-André, le tout représentant un capital de 38.500 F.

A. D., 327 Q 8, n° 219. — J. LASSAIGNE, *Figures parlementaires...* (Paris, 1950), p. 168.

TEYSSANDIER-LASSERVE (Pierre).

Né à Issac vers 1757, Pierre Teyssandier se destine à l'exercice de la médecine lorsque survient la Révolution. Il devient officier municipal de sa commune, administrateur de son district, puis juge de paix à Villamblard et maire d'Issac. Désigné comme conseiller général en prairial au VIII, il siégera jusqu'au tirage de brumaire an XII.

Marié le 14 juin 1790 à Anne Chapelou, il en aura six enfants : Marie-Claire, qui deviendra l'épouse de Jean Mage, juge au tribunal de Périgueux, Félix, propriétaire à Issac, Joseph-Prairial, médecin à Mussidan, Clément, négociant à Bordeaux, Damaze et Marie. Mort ab intestat à Issac le 6 septembre 1828, à l'âge de 71 ans, Pierre Teyssandier laisse en fait de biens propres une maison avec dépendances à Issac et les trois métairies de Talabo, la Massinie et la Vigne (valeur en capital : 49.600 F). Il avait au titre des acquets une métairie au bourg d'Issac et un moulin sur la Crempse, une métairie à Villamblard et Beleymas et un bois à Saint-Jean-d'Estissac, le tout représentant un capital de 15.000 F. Son mobilier, estimé 40.715 F, était également d'importance.

A. D., 390 Q 4, 23 février 1829.

Conseil d'arrondissement de Bergerac

BORIE (Pierre).

Pierre Borie, né en 1757 à Saint-Michel-de-Montaigne, était fils de Jean, notaire, et d'Isabeau Benoist. Propriétaire et viticulteur, il est administrateur de son district et agent municipal, ce qui motive sa désignation au conseil d'arrondissement en prairial an VIII. Il sera remplacé dès thermidor par Bugniet, car il se déclare « incapable de remplir la place » qui lui est proposée. « Je ne me suis jamais livré », ajoute-t-il non sans une involontaire ironie, « à aucune opération de calcul et je

suis... inapte dans cette partie et dans toute autre d'administration publique ».

Epoux de Marie Benoist dont il eut trois enfants, Pierre, autre Pierre et Henriette. Borie meurt à Saint-Michel le 15 février 1831. Il laisse en fait de biens propres le domaine de Perreau à Saint-Michel et Montcaret, qui comporte maison de maître, quatre métairies et quatre vigneronnages et représente à lui seul un capital de 78.400 F, plus la moitié de deux métairies à Saint-Seurin-de-Prats et Montcaret; ses acquets consistent en terres et taillis, une chambre à Perreau, une maison à Montcaret et le restant des deux métairies, l'ensemble des immeubles valant 103.750 F. Le mobilier est estimé 3.500 F.

A. D., 442 Q 3, 29 juillet 1831.

BUGNIET (Jean-Marc-Antoine).

Né à Montaut vers 1770, Jean-Marc-Antoine était fils de Gabriel Bugniet et de Marie Jarlan. Avocat de profession et officier d'infanterie, il devient commissaire de son canton et entre au conseil d'arrondissement en thermidor an VIII pour remplacer Borie : installé dans sa charge le 2 germinal an IX, il sortira par tirage en 1810 et sera de nouveau désigné en 1816.

Epoux d'Anne Lespinasse-Fonvive, il en eut quatre enfants : Jules, Zaïda, Imogène et Louise. Mort à Bergerac le 17 avril 1821, il avait testé le 14 août 1818. Sa succession comprenait une moitié de maison à Issigeac, le bien des Bernaux à Montaut et des prés, terres et vignes, le tout ayant une valeur en capital de 30.000 F. Les héritiers Bugniet étant encore mineurs lors du décès de leur père, c'est le frère de Jean-Marc, Antoine-Eugène, négociant à Issigeac, qui fit la déclaration.

A. D., 160 Q 9.

DEJEAN (Etienne).

Né à Prigonrieux vers 1756, il est commissaire du canton de la Force. Entré en prairial an VIII au conseil d'arrondissement, il en sortira lors du tirage de 1810.

Marié et père d'au moins trois enfants, il avait en l'an VIII un revenu de 3.000 F. On ne sait rien de la date de son décès ni de la consistance de son patrimoine.

GORSE-LAFERRIERE (Jean-Pierre).

Né à Issigeac le 7 juillet 1757, ce personnage était fils de Léonard et de Jeanne Boucherie. D'abord gendarme et officier

de cavalerie, il est propriétaire à Issigeac et officier municipal. Entré au conseil d'arrondissement en prairial an VIII, il en sortira par tirage en 1805.

Epoux de Catherine Bugniet, il en eut quatre enfants : Etienne-Thomas, qui deviendra officier de cavalerie, autre Etienne, Catherine-Désirée et Catherine-Léonie. Mort à Issigeac le 27 juin 1830, à l'âge de 73 ans, il laissait des meubles valant 620 F, une maison avec terres et prés, la métairie de Bouniagues, un moulin à eau et un moulin à vent à Issigeac, ainsi que le bien de Marcody à Sainte-Radegonde, tous ces immeubles représentant un capital de 30.000 F. Gorsse-Laferrière jouissait en l'an VIII d'un revenu de 4.500 F.

A. D., 160 Q 11, 23 décembre 1830.

GOUZOT (Jean-Baptiste).

Jean-Baptiste Gouzot serait né vers 1756 à Sarlat ou Bergerac; il était fils d'un conseiller du roi, Jean, et de Suzanne-Pétronille Lareynie. Avocat de profession, il est commissaire au tribunal de district de Bergerac, membre de l'administration du district puis juge de paix; il terminera sa carrière comme président du tribunal civil de Bergerac et sera nommé en 1810 au conseil d'arrondissement, où il avait exercé les mêmes fonctions en l'an VIII.

Marié à Marie-Anne Petit, il eut d'elle quatre enfants : Jean-Charles-Joseph, Anne-Eulalie, Jeanne-Suzanne, épouse de Simon Delpérier, Anne-Iphigénie. Il meurt ab intestat à Bergerac le 18 juillet 1822. Sa fortune est estimée à 100.000 F en 1809; il laisse à ses héritiers des terres à Bergerac, un chai au faubourg de la Madeleine (qu'il avait acquis en l'an XIII) et un peu de mobilier, le tout évalué en capital à 3.845 F seulement.

A. D., 77 Q 21, 18 janvier 1823.

HUGUON (Jean).

Né à Bergerac, paroisse Saint-Jacques, le 3 juillet 1754, il était fils de Jacques-Charles et de Marie-Jeanne Gillet. Propriétaire domicilié à Pécharmant, il est commissaire de canton puis conseiller d'arrondissement en prairial an VIII; il quittera cette assemblée en 1805.

Marié à Anne Lespinasse, il semble n'en avoir pas eu de postérité. On ignore le montant de sa succession. Il jouissait en l'an VIII d'un revenu de 1.000 F et est mort à Bergerac, âgé de 76 ans, le 24 novembre 1831.

JARLAN de SIREUIL (Jean).

Issu d'une famille de petite noblesse, Jean Jarlan est né à Limeuil le 20 janvier 1749; il était fils de Simon, sieur de Sireuil, et de Thérèse Bourgès. Garde du corps du roi en 1768 et propriétaire à Limeuil, il préside son administration municipale et entre au conseil d'arrondissement en prairial an VIII; il sera démissionnaire en l'an XII. La monarchie reconnaîtra plus tard ses services en le faisant chevalier de Saint-Louis.

Jarlan fait un beau mariage en épousant Sophie-Antoinette de Lavergne de Cerval, sœur d'un sous-préfet de Sarlat, mais il n'en aura pas d'enfant. Il teste en 1824 et meurt le 17 août 1827 à Limeuil, âgé de 79 ans. Sa succession est partagée entre sa femme Sophie, qui aura l'usufruit avec les comestibles et l'argent, sa petite-nièce Françoise, épouse Reine-Arbinet, receveur des contributions indirectes dans le Nord, qui reçoit le domaine du Perrier (capital 7.000 F), et son neveu Adolphe Jarlan, à qui reviennent le mobilier (2.250 F) et le gros des immeubles (capital 26.400 F) : une maison de maître au château de Limeuil avec des terres, prés et vignes, les domaines de Perdigat et Laumard, tous deux également à Limeuil.

A. D., 178 Q 6, 14 février 1828.

LAPLENE-ROUQUET (Pierre).

Né à Monpazier le 10 février 1732, ce personnage était fils de Raymond et de Delphine Durand. Avocat et juriconsulte, il est administrateur de district puis président du conseil d'arrondissement, où il entre en prairial an VIII. On le trouve également conseiller municipal de Monpazier et marguillier de l'église.

Epoux de Marguerite Pourquery du Parc (contrat du 4 février 1782), il en eut deux enfants dont l'un semble tôt disparu. Lors de son décès survenu à Monpazier le 9 juin 1807, Pierre Laplène n'a plus qu'un fils, Jean, juge de paix de Monpazier, auquel il laisse des meubles valant 1.000 F, une maison à Monpazier, trois domaines à Capdroit et une vigne à Marsalès, l'ensemble représentant un capital de 23.520 F.

A. D., 204 Q 10, 6 novembre 1807.

MOURU-LACOTTE (Jean-Jacques).

Jean-Jacques Mouru ou Demouru est né à Saint-Géraud-de-Corps le 19 janvier 1749, il était fils de Jean et de Marguerite Doucet. Chevalier d'honneur au bureau des finances de Guyenne, puis président d'administration municipale, il est nommé le

1^{er} prairial an VIII au conseil d'arrondissement, mais ne sera installé qu'en germinal an IX. Devenu infirme en 1824, il démissionne de sa charge.

Mouru-Lacotte avait épousé Jeanne Drivet qui lui donna sept enfants, l'un d'eux, Jean-Jacques, sera percepteur des contributions directes à Saint-Méard-de-Gurson. On est mal renseigné sur sa fortune, mais on sait qu'en l'an VIII son revenu annuel était de 15.000 F. Mouru-Lacotte est mort à Saint-Géraud-de-Corps le 9 novembre 1826, âgé de 78 ans.

PAULHIAC (Pierre).

Pierre Paulhiac, plus connu sous le nom de Paulhiac-la Sauvetat, est né à Douville le 16 avril 1739. Il était fils de Jean, avocat à la cour, et de Françoise Rambaud, domiciliés au lieu de la Sauvetat-Grasset. Avocat comme son père, il est député du Tiers à la 1^{re} Assemblée constituante (1789-1791), où son rôle demeure effacé. Nommé en prairial an VIII au conseil d'arrondissement, il semble avoir quitté la Dordogne pour Paris, où il meurt le 10 mars 1808.

Resté célibataire, Paulhiac laisse quatre frères et sœur, Arnaud dit Paulhiac-Lareynie, Françoise, Pierre et Jacques, qui héritent d'un mobilier valant 1.000 F, d'une créance de 3.000 F et de différents immeubles représentant un capital de 12.700 F : le moulin de la Simonnette à Montagnac-la-Crempse, partie de maison à la Sauvetat, partie de trois domaines à Douville, trois borderages et deux domaines à Beyleymas et Montagnac.

A. D., 390 Q 1, 7 septembre 1808.

RAMBAUD (Arnaud).

Arnaud Rambaud est né à Lanquais le 29 juillet 1759, il était fils de Jean-Baptiste, capitaine de vaisseau, et de Marie-Thérèse Mathias, il eut comme parrain un lieutenant de police. On ne sait s'il se destinait à servir dans la marine, toujours est-il qu'il devient à la Révolution administrateur de district puis de département; il entrera ensuite au conseil d'arrondissement de Bergerac en prairial an VIII, sera élu secrétaire de cette assemblée et passera au conseil général.

Rambaud épousa Rosalie Vidal dont il n'eut qu'un fils, Jean, qui sera avoué à Bergerac. Il est mort en cette ville le 18 janvier 1813. Il jouissait en l'an VIII, selon les renseignements fournis par l'administration, d'un revenu annuel de 4.000 F, sa fortune en 1809 était estimée à 80.000 F.

TERS (Louis).

Né à Beaumont vers 1739, Louis Ters était fils de Jacques et de Marie Fressange. Officier de santé, il est administrateur du département et maire de sa commune. Entré au conseil d'arrondissement le 1^{er} prairial an VIII, il le quittera en ventôse an XIII pour le conseil général.

Marié à Marie-Francoise-Xavier Lachapelle-Mourton, il n'en eut qu'une fille, Adélaïde. Après sa mort survenue à Beaumont le 17 juillet 1807, c'est elle qui héritera de son mobilier estimé à 2.168 F, ainsi que des biens immobiliers valant 48.220 F de capital : deux maisons à Beaumont, de domaine de Bidonnet et les quatre domaines de Videpo à Beaumont avec jardins et prés, ainsi qu'une vigne et le domaine de Riotte à Nojals. Louis Ters jouissait en l'an VIII d'un revenu de 7.500 F.

A. D., 204 Q 10 et 63 Q 1, 15 janvier et 30 août 1808.

*Conseil d'arrondissement de Nontron***BONNISSON-PALANGE (Jean).**

Né le 17 décembre 1762 au village de Brouillat, paroisse de Léguaillac-de-Cercles, Jean Bonnisson était fils d'autre Jean et d'Anne de Martial. Propriétaire et agriculteur, il est commissaire du canton de Saint-Félix, adjoint municipal et maire de sa commune. Il sera nommé au conseil d'arrondissement le 1^{er} prairial an VIII et en sortira par tirage en 1810.

Epoux de Marie Lacour-Lagilardie, qui lui donna deux fils, Antoine et Jean, il meurt ab intestat à Léguaillac, âgé de 70 ans, le 22 juillet 1833. Son revenu en l'an VIII était de 1.800 F; sa succession comprenait du mobilier estimé 2.158 F, ainsi que le domaine de Brouillat situé tant à Léguaillac qu'à Saint-Félix-de-Bourdeilles, Saint-Crépin-de-Richemont, Boulouneix et Monsec : ce domaine, divisé en deux petites métairies, représentait un capital de 16.000 F.

A. D., 191 Q 16, 6 janvier 1834.

BOUTHINON (Joseph).

Joseph Bouthinon, né à Varaignes vers 1741, était fils de Jean Bouthinon du Mas et de N. Morelet. Homme de loi et juge de paix, il est entré au conseil d'arrondissement en prairial an VIII, pour peu de temps puisqu'il meurt à Varaignes le 10 pluviôse an X.

Epoux en secondes noccs d'Anne Duroux, il eut cinq enfants dont quatre vivaient encore lors de son décès : Catherine, femme de Martial Bounillon, Françoise, épouse d'un sieur Fajol, receveur à Ribérac, N. et Pierre, agriculteur. Bouthinon jouissait en l'an VIII d'un revenu de 1.500 F, sa succession se composait d'un mobilier valant 1.200 F et du domaine du Grand-Moulin à Varaignes et la Chapelle-Saint-Robert, représentant un capital de 10.600 F.

A. D., 253 Q 3, 21 messidor an X.

DUDOIGNON-VALLADE (Jean).

Jean Dudoignon est né le 18 mars 1776 à Condat-sur-Trincou, il était fils d'autre Jean sieur de Vallade, avocat, et de Marie Pigot. Propriétaire et agriculteur, il est nommé au conseil d'arrondissement en prairial an VIII et en sortira par tirage en 1810.

Resté célibataire, Dudoignon jouissait en l'an VIII d'un revenu de 2.000 F. Lorsqu'il meurt à Condat le 6 novembre 1847, âgé de 71 ans, ce sont ses frères et sœurs qui se partagent sa maison de Brantôme ainsi que les prés, terres, châtaigneraies, bruyères, taillis, friches, vignes et futaie qu'il possédait : Jean-Louis, propriétaire à Brantôme, Pierre, propriétaire à Grand-Brassac, Marie, veuve Moras à Périgueux, Marie-Rosalie et Marie-Lucette, épouse Lagrèze. L'ensemble de ces immeubles valait 6.800 F de capital.

A. D., 90 Q 19, 5 mai 1848.

FEULHIADÉ-LAROCHE (Pierre).

Né à Nontron en 1735, ce personnage était fils d'autre Pierre et d'Anne Delignac. Propriétaire à Nontron, il entre au conseil d'arrondissement le 1^{er} prairial an VIII; il y restera jusqu'à son décès, survenu à Nontron le 12 brumaire an XIV à l'âge de 71 ans.

Resté célibataire, Feulhiade-Laroche jouissait en l'an VIII d'un revenu de 1.500 F. Sa succession, recueillie par son frère Antoine, également propriétaire, consistait en meubles d'une valeur de 400 F et en un gros domaine représentant un capital de 22.840 F : le Mas de la Roche, qui comprenait maison de maître, maison de métayer, bâtiments divers et dépendances, le tout affermé en floréal XIII à Jean-Louis Mériguet pour 1.142 F.

A. D., 253 Q 6, 22 avril 1806.

FORNEL (Aubin de).

Issu d'une famille noble établie en Languedoc au XVI^e siècle et maintenue en 1666, Aubin de Fornel naquit le 10 mars 1752 à Reilhac; il était fils de Jean et de Suzanne de Seschères. Président du canton de Bussière-Badil, il entre au conseil d'arrondissement en prairial an VIII et démissionnera en 1824.

Marié à Suzanne Roux de Reilhac par contrat du 6 mai 1774, il en eut quatre enfants : Marie, qui sera l'épouse de Joseph-Louis Desvoisin, officier de santé et maire de Champniers, Jacques, François et autre François. Il meurt ab intestat à Champniers le 11 avril 1827, laissant comme biens propres une maison de maître et trois corps de métairie à Reilhac, ainsi que la métairie de Belair à Champniers, comme biens acquets la moitié d'une borderie à Reilhac. L'ensemble représentait un capital de 46.000 F, auquel s'ajoutait un mobilier valant 1.400 F. Fornel jouissait en l'an VIII d'un revenu de 3.000 F.

A. D., 114 Q 3, 9 août 1827.

GROLHIER-DESVIRADES (Léonard).

Léonard Grolhier ou Groslier est né le 6 janvier 1723 au château de Leycuras, paroisse d'Augignac. Il était fils d'Antoine, sieur des Brousses et de Jeanne Grenier, et probablement apparenté aux Grolhier de Nontron qui n'ont cessé de jouer un certain rôle dans la vie publique de cette ville. Juge de paix du canton de Nontron, il devient conseiller d'arrondissement en prairial an VIII.

Marié et père de cinq enfants au moins, Grolhier jouissait en l'an VIII d'un revenu de 4.000 F. On ignore l'état exact de sa fortune, ainsi que les lieu et date de son décès.

JANET-LASFOND (Jean).

Né le 14 juin 1761 à la Rochebeaucourt, Jean Janet était fils de François-Alexandre Janet de Lafon (ou Lasfond) et de Madeleine Amillien; selon son acte de décès, sa mère serait une dame Marie Lacaud. Il fait carrière dans la magistrature, on le trouve successivement procureur, président du tribunal criminel, juge de paix, puis conseiller à la cour de Bordeaux. Entré en prairial an VIII au conseil d'arrondissement, il en est élu président puis sortira par tirage en 1810.

Janet-Lasfond s'est marié deux fois, d'abord avec Marie Rambaud, puis avec Jeanne Dumontel après son veuvage. Il a eu en tout 4 enfants : Jean-François-Alexandre, établi médecin

à Argentine, Jean-Auguste, Madeleine-Claire et Marie-Rosine. Ayant testé le 15 brumaire an X pour laisser l'usufruit de la moitié de ses biens à sa seconde femme, il meurt à Bordeaux le 24 février 1817. Sa succession fait apparaître des meubles et créances d'une valeur de 8.278 F, dont une bibliothèque de plus de 200 volumes, et des immeubles propres représentant un capital de 23.600 F : deux maisons et un moulin à la Roche-beaucourt, une métairie et une maison avec grange à Argentine. Le défunt jouissait en l'an VIII d'un revenu de 3.000 F, et il est probable qu'il possédait d'autres biens à Bordeaux.

A. D., 191 Q 12, 20 août 1817.

LASESCURAS-LAPOUYADE (Léonard-Hyacinthe).

Ce personnage est né à Thiviers le 1^{er} janvier 1766 de Jean, sieur de la Pouyade, avocat en Parlement, et de Françoise-Angélique Bonel. Il était sans aucun doute apparenté aux Lasescuras de Beynac et de Lépine anoblis par l'achat d'un fief dans la paroisse de Saint-Saud et dont un membre, Jean-Elie, fut élevé en 1759 à la dignité de comte palatin. Léonard est avocat de profession, il devient à la Révolution administrateur du département, juge suppléant, puis juge de paix du canton de Thiviers. Entré au conseil d'arrondissement en prairial an VIII, il est élu secrétaire de cette assemblée.

Epoux de Jeanne-Elisabeth Durand par contrat de mariage du 21 janvier 1784, il en eut trois enfants : Pierre, lui aussi avocat à Thiviers, Joseph et Françoise. Lasescuras est mort à Thiviers à 63 ans, le 25 février 1829; il avait testé peu de temps avant. Jouissant en l'an VIII d'un revenu de 5.000 F, il laissait des biens importants représentant, après les déductions légales, un capital de 71.334 F : en propre une maison et un emplacement à Thiviers, le domaine de Mur à Nantheuil-de-Thiviers, ainsi que des vignes, terres et prés à Nantheuil, Eyzerac et Thiviers; en acquets une autre maison à Thiviers, un moulin à Nantheuil et des terres à Cognac et Eyzerac.

A. D., 354 Q 15, 22 août 1829.

OUBY-DESCOURADES (Pierre).

Né le 29 septembre 1763 au village du Repaire, paroisse de Saint-Pardoux-de-Mareuil, Pierre Ouby était fils d'Antoine, maître polier d'étain, et de Blanche Devernine. Propriétaire et notaire à Mareuil, il entre au conseil d'arrondissement en prairial an VIII et y restera jusqu'à sa mort, survenue le 11 novembre 1809 à Mareuil.

Epoux de Marie Chatenet (ou Chastanet) du Vignaud par contrat du 8 novembre 1788, il en eut sept enfants dont l'un tût disparu : Jean, autre Jean, Marguerite, Anne-Françoise, autre Anne et Léonarde. Ouby-Descourades testa le 22 octobre 1809. Il laissait pour 1.261 F de mobilier, 468 F de créances diverses et des immeubles valant en tout 11.607 F de capital : un tiers de métairie à la Grange des Moreaux (Saint-Pardoux-de-Marcueil), qu'il avait acquis de la nation, des terres et prés à Saint-Pardoux et Vieux-Marcueil, une moitié de maison dont l'autre appartenait à son père, une vieille maison de maître et deux petites métairies au village du Repaire. Le défunt jouissait en l'an VIII d'un revenu de 1.200 F.

A. D., 191 Q 9, 9 mai 1810.

QUILHAC-LAPLASSADE (Jean).

Jean Quilhac ou Quillat est né à Saint-Pardoux-la-Rivière le 1^{er} octobre 1752, il était fils d'autre Jean, bourgeois, sieur de la Plassade, et de Catherine Eyriaud. Propriétaire à Saint-Pardoux et à Saint-Front-la-Rivière, il est administrateur de district et maire de sa commune. Nommé au conseil d'arrondissement en prairial an VIII, il en sortira en 1815.

Marié à Marie Pindray-Lasserve, il en eut cinq enfants dont trois seulement lui survécurent : Agathe-Julie, femme de Pierre Dupeyrat, de Saint-Pierre-de-Cole, Jean et Marie épouse Monbadon. Une autre Marie Quilhac, épouse Vallade, était décédée lors de la mort de son père, survenue à Saint-Front le 29 mars 1829. Jean Quilhac, qui jouissait en l'an VIII d'un revenu de 6.000 F, ne laissait que peu de choses à ses héritiers : du mobilier valant 620 F et une moitié de métairie à Chabreillac, commune de Saint-Front, représentant en capital 7.250 F

A. D., 253 Q 13, 12 septembre 1829.

SARLANDIE (Bernard).

Né à Dussac le 14 mai 1766, au village de Beaugileau, il était fils de Guillaume et de Marie Laroche. On le trouve à la Révolution commissaire du canton de Dussac, en prairial an VIII conseiller d'arrondissement : il sera évincé par tirage au sort en l'an XIII.

Marié et père d'au moins sept enfants, il jouit en l'an VIII d'un revenu de 1.000 F. On ignore les lieu et date de son décès, ainsi que les détails de sa succession.

Conseil d'arrondissement de Périgueux.

BON (Etienne).

Etienne Bon serait né près de Sedan le 6 avril 1764. On ne sait pour quelle raison il se fixe en Périgord, d'abord comme directeur salarié des forges de Miremont et Payzac, ensuite comme négociant à Excideuil puis à Périgueux, où il s'associe avec Lacotte. Agent municipal d'Excideuil, puis maire de cette ville, il entre également au conseil d'arrondissement de Périgueux en thermidor an VIII. Sa carrière politique sera brusquement interrompue en 1810 car il fait de mauvaises affaires avec son associé, lequel prend la fuite : l'entreprise Lacotte et Bon est déclarée en faillite le 23 mars 1810, et dès lors Etienne se retira de la vie publique.

Marié à Françoise Donnève le 9 vendémiaire an III, Bon n'eut pas d'héritier et mourut ab intestat à Périgueux le 23 novembre 1834. On estimait son revenu à 3.500 F en l'an VIII, sa fortune à 50.000 F en 1809. Il ne laissait à son décès qu'un modeste vestiaire évalué 100 F et des économies qu'il avait en propre (14.200 F), provenant de son salaire comme directeur de forges.

A. D., 266 Q 19, n° 732.

COURTOIS-LAFON (André).

Né à Grignols le 14 décembre 1746, André Courtois était fils de Dominique Courtois du Maine, avocat, et d'Elisabeth Deslane. Avocat lui aussi, il est juge du comté de Grignols puis juge de paix à la Révolution. Entré au conseil d'arrondissement le 14 prairial an VIII, il en sort par tirage en brumaire an XII puis, de nouveau nommé l'année suivante, démissionnaire en 1819.

Marié à Anne-Marie Lavignac, il en eut sept enfants dont quatre seulement étaient encore vivants lors de son décès : Anne-Marie, qui avait épousé un notaire de Vergt, Arnaud Martv, Raymond, Joseph et Marie-Louise. Mort à Bourrou le 5 juin 1829, Courtois laissait un mobilier valant 1.000 F, une maison de maître avec dépendances à Bourrou, deux métairies également à Bourrou au lieu-dit Moncio, un bordelage au Bou-tet (Bourrou) et une métairie à la Maletie, commune de Foulcix : tous ces immeubles représentaient un capital de 61.000 F. Le revenu de Courtois en l'an VIII était estimé par l'administration à 10.000 F.

A. D., 370 Q 12, 1^{er} décembre 1829.

DURAND-DUREPAIRE (Pierre).

Pierre Durant (*sic*) naquit à Saint-Front-d'Alemps le 7 octobre 1762, il était fils de Jean, sieur des Moneries, et de Madeleine Chapeyrou, domiciliés au lieu du Repaire. Comme beaucoup d'avocats, il s'engage résolument dans la vie politique : président d'administration municipale, membre du conseil d'arrondissement de Périgueux en l'an VIII, puis maire de sa commune natale, il est élu député en mai 1822 et le restera jusqu'en novembre 1827.

Il avait épousé en 1790 Marie-Françoise-Anne de Brochard, dont il eut au moins quatre enfants : Alphonse, Hippolyte, Erminie et Joséphine, et mourut ab intestat à Saint-Front-d'Alemps le 15 mai 1843. Son revenu était en l'an VIII de 7.500 F, sa fortune se montait en 1809 à 160.000 F. Il laissait à sa mort un mobilier et des créances d'une valeur de 22.739 F, ainsi qu'une maison de maître et deux métairies à Agonac et Saint-Front : ces immeubles, d'un revenu annuel de 2.712 F, représentaient un capital de 54.240 F.

A. D., 90 Q 18, n° 48. — J. LASSAIGNE, *Figures parlementaires...* (Paris, 1950), p. 198.

LAROUVERADE (Jean-Baptiste).

Né à Badefols-d'Ans le 1^{er} décembre 1747, Larouverade était avocat de profession. Administrateur de district, puis président d'administration municipale, il entre au conseil d'arrondissement en prairial an VIII pour en sortir par tirage en 1810.

Marié à Marie-Justine Bugeaud, il en eut au moins trois enfants. On est mal renseigné sur sa situation de fortune, on sait seulement que son revenu était en l'an VIII de 1.500 F. Larouverade est mort à Badefols-d'Ans le 1^{er} novembre 1838, âgé de 91 ans; il avait fait don de tous ses biens à ses enfants par acte du 2 juin 1836.

LATERRIERE (Pierre).

Pierre Laterrière, fils de Léonard et de Catherine Labesse, est né le 1^{er} mars 1748 à Saint-Jean-de-Vergt. Propriétaire sans profession, il est administrateur de son district, agent municipal, puis maire de Vergt et président du canton. Nommé au conseil d'arrondissement le 14 prairial an VIII, il démissionne en 1819.

Laterrière était l'époux de Françoise Grelety dont il eut quatre enfants, deux seulement d'entre eux étant encore vivants

lors de son décès : Baptiste, propriétaire à Vergt, et Jean, conservateur des hypothèques à Millau. Mort à Salon le 1^{er} mai 1837, à l'âge de 89 ans, il laissait un mobilier estimé 116 F et deux domaines à la Brugère (communes de Salon, Saint-Michel-de-Villadeix et Veyrines-de-Vergt), représentant un capital de 15.900 F. Les deux fils ayant renoncé à la succession, ces biens furent vendus aux enchères. Le revenu de Laterrière en l'an VIII se montait à 2.500 F.

A. D., 370 Q 15, 15 novembre 1839.

MALET (Jean de).

Le baron Jean de Malet est né à Allemans le 30 mai 1753, il était fils de Bertrand, lieutenant particulier au sénéchal de Périgueux, et de Marie-Anne Descombes. Sa famille, représentée en Périgord par diverses branches, serait issue de Guillaume Malet, sire de Grayille, qui participa en 1066 à la bataille d'Haslings. Jean de Malet est en 1788 conseiller au Parlement de Bordeaux. Il devient à la Révolution maire de Sorges, puis président de son canton et conseiller d'arrondissement en l'an VIII; il est fait baron d'Empire en 1809. Le Sénat conservateur le choisit en 1810 comme député au Corps législatif, où il siégera jusqu'en 1814. Entre temps, il est nommé en mai 1811 conseiller à la cour de Bordeaux, charge qu'il conservera sous la Restauration jusqu'en 1824. Nommé baron héréditaire en 1816, il était chevalier de l'Ordre impérial de la Réunion.

Jean de Malet épousa en juillet 1787 à Saint-Germain-du-Puch (Gironde) la fille d'un conseiller au Parlement de Bordeaux, Françoise Durand de Naugeac. Il eut d'elle trois enfants : Bertrand-Henri, qui deviendra sous-préfet de Périgueux en 1812, Cécile, qui épousera Louis-Amédée des Moulins de Leybardie, et Catherine-Virginie, femme du comte de Galard de Béarn. Il serait mort à Bordeaux en 1849. Sa fortune était sans aucun doute considérable, le préfet de la Dordogne l'estimait en 1809 à 600.000 F. Il possédait des biens à Sorges et Allemans.

Jean BONHOMME de Montaigut, *Généalogie de la famille des barons de Malet* (essai inédit aux A. D., bibl. AA 963).

PASSEMARD aîné.

Notaire à Azerat, ce personnage y serait également né. On ne sait rien de lui, si ce n'est qu'il fut nommé au conseil d'arrondissement le 14 prairial an VIII et qu'il démissionna aussitôt, remplacé en thermidor par Etienne Bon.

POUMEAU-LAFFOREST (Yrieix).

Yrieix Poumeau est né à Génis le 22 novembre 1766, il était fils d'Hélie, maître chirurgien, et de Marguerite Gauchet de Bouchaillou. Avocat de profession, il est administrateur de son district et maire de sa commune. Nommé le 14 prairial an VIII au conseil d'arrondissement, il en est sorti par tirage en brumaire an XII.

Epoux de Catherine Dumas-Lavareille, il en eut neuf enfants : Jean - Baptiste, Louis, Jean - Baptiste - Félix, Aubin, Aubin-Firmin, Françoise, Françoise-Lucette, Françoise-Lucie et Félicité. Lorsqu'il meurt ab intestat à Génis le 11 avril 1831, à l'âge de 65 ans, il ne laisse que de modestes biens : 3.500 F de mobilier, une maison à Génis avec un pré et des taillis valant 5.000 F de capital. Il jouissait en l'an VIII d'un revenu de 1.500 F.

A. D., 133 Q 22, 11 août 1831.

TAMARELLE-MAURIAC (Denis-Front).

Issu d'une puissante famille de « nobles citoyens » de Périgueux, Denis-Front est né en cette ville, paroisse Saint-Silain, le 25 mai 1741; il était fils de Pierre, avocat en la cour et de Marie Dujarrie de la Grave. Avocat comme son père, il occupe de nombreuses fonctions : d'abord administrateur de l'hôpital Sainte-Marthe, syndic de l'hôpital de la Manufacture, officier municipal de Périgueux, puis administrateur de district et juge au tribunal de district, il est nommé maire de Périgueux en floréal an VIII et le restera jusqu'en l'an X, ce qui ne l'empêche pas d'entrer au conseil d'arrondissement en prairial an VIII et d'être élu à sa présidence.

Denis-Front s'est marié deux fois, la première avec Jeanne Rey des Jarthes en février 1770, la seconde avec Antoinette Laurière. Il eut du premier lit une fille, Françoise-Angèle, qui épousa Louis Langlade de la Garde, et du second un fils, Marc-Ambroise. Mort à Saint-Aquilin le 12 décembre 1807, il avait testé deux fois, en 1803 et le 13 février 1807, ce qui embrouilla quelque peu sa succession, laquelle consistait, pour le mobilier en une valeur de 7.600 F, pour les immeubles situés dans le seul ressort du bureau de Périgueux, en une maison rue Héras et un bordelage à Chancelade, le tout représentant un capital de 14.200 F. Tamarelle possédait sans doute d'autres biens, car si son revenu n'était estimé qu'à 2.500 F en l'an VIII, sa fortune un peu plus tard se montait à 100.000 F. Il avait une importante

bibliothèque, particulièrement riche en ouvrages juridiques.

A. D., 266 Q 8, 2 juin 1808. — J. DURIEUX, *Les maires de Périgueux au XIX^e siècle...* B.S.H.A.P., t. LXVIII (1941), p. 223.

THEULIER-SAINT-GERMAIN (Jacques).

Jacques Theulier est né à Thiviers le 5 janvier 1768, il était fils de Jean, marchand, et de Marie Delage. Frère cadet de Jean Theulier, qui fut maire de Thiviers, il prit plus tard le nom de Theulier - Saint - Germain. Ayant choisi la profession d'avocat, il devient à la Révolution commissaire du gouvernement près l'administration cantonale puis administrateur de district: il fera ensuite sa carrière comme juge de paix à Savignac-les-Eglises et entrera en l'an VIII au conseil d'arrondissement de Périgueux.

Theulier avait épousé Marie Meurant le 29 novembre 1791. Il eut d'elle sept enfants : Louis, Marguerite-Gotille, Jeanne-Célestine, épouse du notaire de Négrondes, Milet-Lafon, Jeanne-Rosalie, Joséphine, Maximien et Annet. Mort à Négrondes le 22 décembre 1825 après avoir testé le 5 juin 1823, il laissait des créances et du mobilier valant 2.716 F, des terres et vignes, la métairie de Barbary à Négrondes et le domaine d'Enchosc à Sorges, tous ces immeubles représentant en capital 28.948 F. Son revenu en l'an VIII était de 4.500 F, sa fortune en 1809 s'élevait à 90.000 F.

A. D., 266 Q 16, n^o 193

VIDAL-LESTANG (Gabriel).

Gabriel Vidal, né à Saint-Orse le 12 décembre 1766, était fils de Claude, avocat en la cour, et d'Elisabeth Labonne, domiciliés au lieu de Lestang. Avocat comme son père, il devient maire de sa commune et juge de paix du canton de Thenon. Il entre au conseil d'arrondissement en prairial an VIII et y sera de nouveau nommé le 26 novembre 1830.

Epoux de Marie-Hélène Montagut le 22 germinal an IV, il en eut cinq enfants : Marguerite-Marie, épouse Laval, qui se fixa à Tulle. Suzanne-Elisabeth, épouse Sandillon, domiciliée à Beaumont. Marie-Ursule-Elisabeth, épouse Demouleix, domiciliée à Saint-Orse. Marie-Ursule-Bonne, épouse du percepteur d'Angoulême. Julien Mathet, et Marie-Georges, propriétaire à Saint-Orse. Vidal-Lestang est mort à Saint-Orse le 8 novembre 1856, à l'âge de 89 ans, sans avoir testé. Sa succession comprenait un mobilier d'une valeur de 2.250 F, des rentes constituées montant à 800 F et, pour ce qui concerne les immeubles, des

biens propres à Gabillou et Saint-Orse dont le domaine de Lestang (capital 24.000 F), des acquets réalisés entre 1807 et 1830 à Saint-Orse (capital 2.000 F). Vidal-Lestang jouissait en l'an VIII d'un revenu de 1.500 F, en 1830 de 4.000 F.

A. D., 552 Q 8, 4 mai 1857.

VINCENT (Bernard).

Bernard Vincent serait né à Bordeaux en novembre 1762. Payeur général du département, il est également maire de Périgueux d'octobre 1792 à novembre 1793. Il entre au conseil d'arrondissement en prairial an VIII, en est élu secrétaire à raison de son âge et quittera cette assemblée par tirage en brumaire an XII.

Marié et père de deux enfants, Vincent jouissait en l'an VIII d'un revenu de 5.000 F. On ignore les lieu et date de son décès et la consistance de sa succession.

Conseil d'arrondissement de Ribérac.

BECHEAU (François-René).

Né à Saint-Martial-d'Artenset vers 1747, il était fils de François et de Marguerite Delage. Juge de paix et maire de sa commune, il est nommé au conseil d'arrondissement le 1^{er} prairial an VIII, mais démissionne aussitôt, il sera remplacé par Seignolles.

Epoux d'Anne Teyssandier, il en eut cinq enfants : Jean-Jules, qui succèdera à son père à la mairie de Saint-Martial, François-Jules, Jean-Silvain, autre François et Marie, épouse d'Henri Durand. Mort ab intestat à Saint-Martial le 6 juin 1832, âgé de 85 ans, il laissait un mobilier valant 1.000 F, une créance de 2.800 F, le domaine du Clédier à Saint-Martial et Montpon, les métairies de la Voulgrerie et des Marquinaux à Saint-Martial, ainsi qu'une maison de maître également à Saint-Martial, tous ces immeubles représentant en capital 35.800 F. Bécheau jouissait en l'an VIII d'un revenu de 5.000 F.

A. D., 230 Q 21, 1^{er} décembre 1832.

CHEVALIER-DUBUT (Eymeric).

Eymeric Chevalier est né à Douzillac le 15 juillet 1742, il était fils de Jean, greffier de la juridiction de Mauriac, et de Marie Chevalier. Avocat à Douzillac, il est également juge de paix du canton de Neuvic. Nommé conseiller d'arrondissement

en prairial an VIII, il quittera cette assemblée en 1810 par tirage au sort.

Epoux d'Elisabeth Defreix-Mazières par contrat de mariage du 31 octobre 1791, il en eut trois enfants : Thérèse, qui s'unira à Féréol Lestang, Cécile épouse Champeau et Eymeric-Armand. Chevalier-Dubut est mort à l'âge de 77 ans à Douzillac, le 23 août 1818. Il laissait à ses héritiers des meubles valant 6.533 F, une maison de maître aux Niautouneix et deux domaines à Douzillac, ainsi que le domaine de la Serventie à Saint-Germain-du-Salembre, cet ensemble immobilier représentant un capital de 50.000 F. Le revenu du défunt était en l'an VIII de 3.500 F.

A. D., 242 Q 16, 17 février 1819.

DENOIS-LAMOTTE (Etienne).

Fils de Pierre Denois de Lamotte, juge assesseur, et de Philippe Fougeron, Etienne est né à Saint-Aulaye le 23 janvier 1742. Propriétaire à Saint-Aulaye (il est dit « agriculteur » lors de son décès), il est président d'administration municipale et semble avoir occupé des fonctions de commis dans un bureau de la guerre non localisé. Entré au conseil d'arrondissement en prairial an VIII, il y restera jusqu'à son décès. Denois était l'époux de Marie-Anne-Thérèse Paulmier ou Polmier, dont il n'eut qu'un enfant probablement tôt disparu. Il meurt à Saint-Aulaye le 2 septembre 1808, âgé de 66 ans, après avoir testé en faveur de sa femme le 28 mars de la même année. Sa succession comprend 600 F de mobilier, la moitié du domaine de Cabouchère à Saint-Aulaye et le quart du domaine de Chez-Mondot, même commune, l'ensemble valant en capital 11.500 F. Marie-Thérèse, lorsqu'elle disparaît en 1812, possédait des immeubles à Saint-Aulaye valant 23.000 F et un important mobilier estimé 49.889 F. Le revenu d'Etienne en l'an VIII, selon les chiffres avancés par l'administration, se montait à 1.750 F.

A. D., 301 Q 8, 22 février 1809 et 27 mars 1812.

(GALAUP (Pierre-François).

Pierre-François Galaup serait né à la Roche-Chalais le 18 septembre 1763, il était fils de François dit La Martelle, avocat et juge sénéchal de la Roche-Chalais, et de Jeanne-Victoire Marol. Cette famille serait originaire de l'Agenais ou de la Provence, elle abandonna la particule au XVIII^e siècle pour des raisons inconnues. Avocat au Parlement de Bordeaux, Pierre-François fait partie du directoire de son district et devient juge de paix de la Roche-Chalais. Entré au conseil d'arrondissement

en prairial an VIII, il sera ensuite nommé sous-préfet de Ribérac le 9 vendémiaire an XIII et le restera jusqu'en juillet 1817. Son ralliement aux Bourbons lui vaut en 1826 d'être confirmé dans la noblesse que ses ancêtres avaient abandonnée.

Galaup épousa le 30 avril 1794 Jeanne Fellonneau, qui lui donna deux filles : Marie, morte en bas âge, et Jeanne-Sophie, qui épousa en 1816 Augustin d'Arlot de Saint-Saud, d'une famille connue en Périgord depuis le XIV^e siècle. Il mourut à la Roche-Chalais le 1^{er} octobre 1840, après avoir testé le 10 juillet. Ses revenus se montaient à 2.000 F en 1800, on estimait sa fortune à 40.000 F en 1809. Sa succession, qui allait à ses deux petits-enfants, Gustave et Emmeline d'Arlot de Saint-Saud, consistait en 54.000 F de créances diverses et en six domaines situés à Cumond, Festalemps, la Roche-Chalais et Saint-Michel-Léparon, représentant un capital de 94.000 F.

A. D., 301 Q 16, n^o 95. — Comte de SAINT-SAUD, *Généalogies périgourdines, seconde série* (Bergerac, 1925).

GERARD-BEAULIEU (Jean).

Jean Gérard (ou Géral) est né à Chassignes le 1^{er} juillet 1770, il était fils de Léonard, sieur de Beaulieu et de Léonarde Bonhur. Notaire de profession, il est agent municipal, puis maire de sa commune. Entré au conseil d'arrondissement en prairial an VIII, il est élu secrétaire en raison de son jeune âge.

Resté célibataire, il meurt prématurément à Chassignes le 6 vendémiaire an IX, âgé de 30 ans. On connaît mal sa situation de fortune, son revenu au moment de sa nomination était estimé à 1.000 F.

JOURDAIN (François).

Né à la Valette (Charente) le 25 octobre 1752, ce personnage était fils d'autre François et de Françoise Fondoux. Installé comme avocat à la Tour-Blanche, il est un moment secrétaire de légation à Parme, puis maire de sa commune. Devenu conseiller d'arrondissement le 1^{er} prairial an VIII, il est sorti de cette assemblée par tirage en 1810.

Jourdain était l'époux de Marguerite Arnauld dont il n'eut pas d'enfant. Décédé à la Tour-Blanche le 26 mars 1812, il laissait quelques immeubles en ce lieu d'une valeur de 500 F, ainsi qu'un important mobilier avec des rentes et des objets d'or et d'argent estimé 38.479 F. Ses héritiers sous bénéfice d'inventaire étaient des parents éloignés : Françoise Joyeux, Guillaume-Jacques Lanauve, notaire en Charente, Marguerite Jacquet, le

chirurgien Philippe Paris, Jean Paris de Périgueux, Pierre Fondoux - Dussourbier et Marguerite Fondoux veuve Morel. Jourdain jouissait en l'an VIII, aux dires de l'administration, d'un revenu de 2.000 F.

A. D., 379 Q 2, 24 septembre 1812.

LAFFON-CHATILLON (Jean).

Jean Laffon-Chatillon serait né vers 1756 dans la région de Verteillac. Attiré par la profession d'avocat, il participe à l'ordre nouveau comme administrateur du département, il sera ensuite juge au tribunal de Ribérac, juge de paix du canton de Verteillac et conseiller d'arrondissement en prairial an VIII. Elu président de cette assemblée, il sera révoqué en 1816.

Marié sans enfant, il est mort à Verteillac le 10 juin 1828; il avait en 1809 une fortune de 150.000 F et en 1811 des revenus de 7.500 F. Son unique héritier, qu'il avait désigné par testament du 8 juillet 1826, était le maire de Montagrier, le docteur Antoine-Jean Pasquy-Ducluzeau. Ce dernier reçut les meubles et effets du défunt, estimés à 1.750 F, le domaine de la Meyfrenie à Verteillac (48 hectares), des bois à la Tour-Blanche, le domaine de Lussac à Bertric-Burée, le domaine de Vaumoure à Bouteilles-Saint-Sébastien, le domaine de Chatillon à Saint-Paul-Lizonne et une métairie, le tout représentant un capital de 73.800 F.

A. D., 379 Q 5, n° 186.

LAMY-BOS-DU-PIC (Jean-François).

Jean-François Lamy, fils de François et de Marie Gravier, domiciliés au Bos-du-Pic, est né à Saint-Apre le 9 janvier 1762. Avocat de profession, il est officier municipal, administrateur de son district, suppléant de juge de paix et maire de sa commune. Il entre au conseil d'arrondissement en prairial an VIII, et bien que sorti par tirage, y rentrera en 1811.

Marié, il eut dix enfants, dont sept lui survécurent : Antoine-Pantaléon, Pierre-Germain, Jean-Adrien, Victorien, Pétronille-Ida, Marie-Virginie et Félix. Mort à Saint-Apre le 23 mars 1822, à l'âge de 60 ans, il laissait des meubles d'une valeur de 4.625 F, ainsi qu'un important ensemble immobilier situé à Bos-du-Pic, commune de Saint-Apre : une maison de maître et les quatre domaines de Chez-Laverdure, Chez-Noé, Chez-Naillas et Chez-Bourigeay (capital 40.000 F). Etaient à déduire 10.000 F pour le pré de la Cure qui appartenait à la femme de Lamy et 10.000 F

pour les droits légitimaires de sa sœur, la dame Bardy-Delisle. Le défunt jouissait en l'an VII d'un revenu de 4.000 F.

A. D., 278 Q 3, 13 septembre 1822.

LATREILLE-DESPOUYADES (Annet-Marc).

Annet-Marc Latreille ou de Latreille, dit aussi Despouyades-Lafarge, est né à Cherval le 15 février 1764, il était fils de François de Latreille, sieur des Pouyades et de Françoise Monnerau. Juge de paix et président du canton de Champagne, il entre au conseil d'arrondissement en prairial an VIII; il en sortira par tirage en brumaire an XII. Ses services lui vaudront vers la fin de sa vie la croix de chevalier de Saint-Louis.

Mort à Nanteuil-de-Bourzac sans avoir testé le 22 février 1845, il eut de sa femme Marie-Louise Seguin cinq enfants dont un seul semble lui avoir survécu, Jacques-Philippe, prêtre à Nanteuil, lequel ne recueille que des hardes et un arriéré de pension valant en tout 229 F. Le revenu d'Annet-Marc en l'an VIII était de 2.500 F.

A. D., 379 Q 11, 23 décembre 1845.

PONTARD (Claude).

Probablement issu d'une branche des Pontard de Périgueux qui sont venus de la Rochelle au XVI^e siècle, Claude Pontard est né à Mussidan vers 1743, il était fils de Guy et de Sabine Charles. Notaire à Sourzac, où il élit domicile, il devient juge de paix du canton de Mussidan. Entré au conseil d'arrondissement en prairial an VIII, il passe l'année suivante au conseil général, d'où il sortira par tirage en brumaire an XII.

Pontard avait épousé Pétronille Madilhac qui lui donna au moins six enfants. Il meurt à Sourzac, âgé de 86 ans, le 18 décembre 1829. On n'a pas de renseignements sur sa succession, mais l'administration estimait son revenu à 3.000 F en l'an VIII.

SAVY-BINLOU (Joseph).

Joseph Savy ou Scavy, dit plus tard Savy-Binlou, est né à Segonzac le 19 novembre 1753, il était fils de François, lieutenant de la juridiction du lieu, et de Marie Simon. Avocat de profession, il est administrateur de son district et juge de paix. Entré au conseil d'arrondissement en prairial an VIII, il en sortira par tirage en brumaire an XII.

Epoux de Jeanne Durif de Creyssac, il en eut cinq enfants : N...; Anne, qui épousa Jean-Guillaume Simon, avocat à Chan-

térac; Marguerite, mariée à un médecin de Fumel, Pierre Sarlat; autre Marguerite, femme de Pierre Chastanet; autre Anne, épouse de Pierre Bornet-Lagironde à Bergerac. Joseph testa le 12 mars 1838 en faveur de sa femme qui renonça à l'usufruit et mourut le 9 avril suivant à la Martinie, commune de Segonzac. La succession se composait d'immeubles non affermés représentant un capital de 32.000 F : les trois métairies de Chanivaud, Billebaud et Vitrac sises à Chantérac, Saint-Aquilin et Ataux. Le revenu de Savy-Binlou se montait en l'an VIII à 6.500 F.

A. D., 242 Q 22, 2 juin 1838.

SEIGNOLLES (Pierre).

Pierre Seignolles serait né à Bordeaux vers 1764 de Jean et de Marie Feyti. Installé comme avocat à Ribérac, il est nommé au conseil d'arrondissement le 18 fructidor an VIII en remplacement de Bécheau, mais ne siègera pas, préférant démissionner.

Epoux de Marie-Rose Virolle, il en eut au moins un enfant et mourut à Porchères en Gironde, à l'âge de 82 ans, le 24 janvier 1846. On ignore tout de sa fortune, et l'on pense qu'il possédait des biens au Pizou.

A. D., 236 Q 8.

Conseil d'arrondissement de Sarlat.

ANTIGNAC (Jean).

Né au Bugue, paroisse Saint-Sulpice, le 6 février 1737, Jean Antignac (ou Antignat) était fils d'Antoine et de Jeanne Tibeyran. Propriétaire et maire de sa commune, il est nommé conseiller d'arrondissement en prairial an VIII et siègera jusqu'au tirage de 1810.

Epoux de Catherine Teillet, qui lui donnera deux enfants tôt disparus, il meurt au Bugue après avoir testé le 10 juin 1818. Son héritière est sa sœur Jeanne, religieuse au Bugue, qui recueille un mobilier valant 844 F, une maison avec jardin et basse-cour, le vignoble de la Faure, une garrissade près de la Fage et le domaine de Malmusson, le tout situé au Bugue et représentant un capital de 21.900 F.

A. D., 101 Q 10, 25 novembre 1818.

BOUSQUET (Jean-Baptiste).

Né à Simeyrois le 8 septembre 1763, il exerce la profession

de notaire. Commissaire du canton de Carlux, puis maire de sa commune, il devient conseiller d'arrondissement en prairial an VIII.

Marié et père de deux enfants, il a un revenu de 3.000 F en l'an VIII. On ignore tout de la date de son décès et du montant de sa succession.

DELALIX-MARAVAL (François).

Issu d'une famille noble d'Irlande venue s'implanter en Périgord vers 1520 et jouissant d'une confirmation de noblesse octroyée en 1598 par Henri IV, François Lalix (*sic*) est né à Saint-Cyprien le 9 janvier 1747. Il était fils d'Antoine, sieur de Maraval et d'Anne Grafeuille. Comme c'était la tradition dans sa famille, il fait carrière dans l'armée : lieutenant au régiment de Montmorency-Luxembourg, il devient capitaine en 1785. De retour en France en 1788, il obtient la croix de Saint-Louis et le brevet de lieutenant-colonel. La Révolution fait de lui un officier municipal, puis un administrateur de district. Il sera nommé conseiller d'arrondissement en prairial an VIII.

Marié à une dame Van Buurin, probablement hollandaise, il est mort à Saint-Cyprien le 15 février 1816, âgé de 69 ans. Son fils unique François-Antoine-Lambert, installé en Lot-en-Garonne, hérite d'un mobilier estimé 1.791 F et d'immeubles à Saint-Cyprien et Castels, représentant un capital de 44.000 F, qu'il s'empresse de vendre dès le décès de son père. Delalix jouissait en l'an VIII d'un revenu de 4.500 F.

A. D., 101 Q 9, 18 juin 1816.

DELCER (François).

Né à Montferrand vers 1734 et domicilié à Sainte-Foy-de-Belvès, François Delcer est suppléant de juge de paix, puis juge de paix du canton d'Orliac. Il entre au conseil d'arrondissement en prairial an VIII et est élu président de cette assemblée d'où il sortira par tirage en 1810.

Marié et père de trois enfants, il jouissait en l'an VIII d'un revenu de 3.000 F. On ne connaît ni les lieu et date de son décès, ni l'importance de son patrimoine.

GAMOT (Jean-Baptiste).

Né à Belvès le 28 novembre 1742, ce personnage était fils de Michel Gamot, orfèvre, et de Delphine Bontemps. Prêtre, il est examinateur au séminaire de Sarlat, puis deviendra curé de Belvès. Il entre au conseil d'arrondissement en thermidor

an VIII pour remplacer Jean Prunis et sera évincé par tirage au sort en 1810. Son installation à la cure de Belvès a donné lieu à des incidents en 1816.

Mort à Belvès le 16 juillet 1822, il avait testé la veille pour laisser l'usufruit de ses biens à Julienne Maysonnade. Son héritière est sa nièce Anne Montet; la succession comprend des meubles valant 4.700 F, une maison et un bien à Belvès, le domaine du Mondot à Larzac, le domaine de Marcouzan à Saint-Germain-de-Belvès et le bien de Bessal au même lieu. On ne sait si cet ensemble immobilier, qui représentait un important capital de 83.000 F, était une fortune personnelle ou provenait de biens nationaux séquestrés, comme le laissaient entendre les détracteurs de Gamot.

A. D., 69 Q 16. 13 janvier 1823. — G. ROCAL, *1815-1830 en Dordogne, situation religieuse* (Périgueux, 1950).

LAVERGNE de MARQUEYSSAC (Guillaume).

François-Guillaume de Lavergne de Marqueyssac est né à Saint-Cyprien le 2 décembre 1760 de Jacques-Simon-Louis, seigneur de Marqueyssac, et de Marie-Victoire de Cerval. D'abord capitaine d'infanterie, il devient maire de Saint-Cyprien et entre au conseil d'arrondissement de Sarlat en thermidor an VIII; il était chevalier de l'Ordre de Saint-Louis.

Marié le 14 avril 1791 à Gabrielle de Gorsse, il n'en eut qu'une fille, François-Louise-Victoire, qui épousera Louis de Beaumont. Son revenu est estimé à 20.000 F en l'an VIII, sa fortune serait de 300.000 F en 1809. Guillaume meurt à Saint-Cyprien le 20 août 1819. il a donné à sa fille 3.000 F de revenu lors du mariage de celle-ci en 1813. Sa succession comprend des biens meubles estimés 5.640 F, une maison et un moulin à Saint-Cyprien, ainsi que des domaines, terres et bois à Castels et Saint-Cyprien. l'ensemble de ces immeubles représentant un capital de 60.000 F.

A. D., 101 Q 10, n° 756.

LIMOGES (Guillaume).

Guillaume Limoges est né à Terrasson le 28 août 1734, il était fils d'Antoine, cultivateur, et de François Beaune. Notaire de profession, il est nommé le 1^{er} prairial an VIII au conseil d'arrondissement, mais n'assiste pas aux séances, il démissionnera en l'an XII.

Epoux de Gabrielle Ségéral, il en eut deux enfants, Antoine et Jeanne, et meurt à Terrasson, dans sa maison, rue de la

Marzelle, le 20 février 1814, sans avoir fait de dispositions testamentaires. La succession comprend des meubles valant 1.000 F, des créances estimées 1.200 F et un ensemble immobilier représentant un capital de 29.200 F : une maison et un pré à Terrasson, le domaine de Lintignac, le domaine du Pouch à Chavagnac, le domaine de la Rivière à Mansac et deux pièces de terre à la Villedieu.

A. D., 339 Q 13, 6 et 18 août 1814.

MOURNAUD (Bertrand).

Né à Brénac le 30 mars 1764, il était fils de François et de Jeanne Lacombe. Exerçant la médecine à Montignac, il est commissaire de son canton puis conseiller d'arrondissement en prairial an VIII : élu secrétaire de l'assemblée, il sera révoqué en 1816.

Marié sans enfants, Mournaud meurt à Montignac le 21 septembre 1823, à l'âge de 60 ans. Sa succession (2.000 F) est insignifiante : elle ira à ses frères et sœur Pierre, qui était capitaine au 6^e régiment d'infanterie légère, Elic, Jérôme, autre Pierre, Jean, Thérèse et Philippe, à son père François, qui vivait encore, et aux enfants de deux autres sœurs décédées, les dames Lafon-Souriau et Laval.

A. D., 214 Q 13, 29 mars 1824.

PASSEMARD (Jacques).

Jacques Passemard, fils d'Antoine et de Marie Martin, est né à Saint-Rabier vers 1760. Notaire et maire de sa commune, il entre au conseil d'arrondissement en prairial an VIII et en sortira par tirage en 1810.

Marié le 5 juillet 1779 à Marguerite Larivière, il en eut cinq enfants qui ne survécurent pas. Il est mort à Saint-Rabier le 12 mars 1820, laissant un important patrimoine à ses frères et sœur Jacques, notaire à La Bachellerie, Antoine, Guillaume, Jean-Jacques et Marguerite : une maison et les deux domaines de Rodas à Saint-Rabier, une pièce de terre à la Bachellerie, le domaine de Magobert à Peyrignac et Châtres, le tout valant 27.000 F de capital, ainsi que des meubles et créances montant à 12.000 F. Passemard avait probablement aussi des fonds dans la Corrèze toute proche, il jouissait en l'an VIII d'un revenu de 3.500 F.

A. D., 339 Q 14, 11 septembre 1820.

PRUNIS (Jean).

Jean Prunis est né à Campagnac-lès-Quercy le 30 janvier 1741, il était fils d'Antoine, maître chirurgien, et de Catherine Joureau, et le frère aîné de Joseph Prunis, qui fut successivement prieur de Saint-Cyprien, historiographe et archiviste du Périgord, maire de Saint-Cyprien, administrateur du département, sous-préfet de Bergerac et député de la Dordogne. Tout comme son frère, Jean entre dans les ordres, devient curé de Carves, puis abandonne la prêtrise pour se tourner vers l'administration. Commissaire du canton de Belvès, il est nommé au conseil d'arrondissement en prairial an VIII, mais n'aura pas le loisir de siéger car il meurt subitement le 15 prairial, sans avoir testé.

Il ne laisse que peu de choses à ses six frères et sœurs : Catherine, déjà légataire de la moitié de ses biens par l'effet d'une donation, Joseph le futur sous-préfet, Jean, Marie, Marguerite et autre Marie. La succession ne comprend même pas de meubles et porte uniquement sur un petit bien à Carves valant 3.600 F.

A. D., 60 Q 5, 12 frimaire an IX.

ROCHETTE (François).

François Rochette ou Rouchette est né à Yssandon (Corrèze) le 3 juin 1750, il était fils de Pierre et de Jeanne Delors. Receveur particulier des contributions à Sarlat, il entre au conseil d'arrondissement en prairial an VIII. Il est probable qu'il n'y siégeait plus avant 1806, et en août 1808 on le signale « en fuite » : s'agit-il d'un accident de carrière ou d'une affaire politique ?

Marié et père de cinq enfants au moins, il jouissait en l'an VIII d'un revenu de 5.000 F. On ignore les lieu et date de son décès, ainsi que le montant exact de sa fortune.

SEPIERE-CARBONNIERE (Jean).

Jean Sépière est né à Saint-Pompon le 3 mai 1764 d'autre Jean et de Charlotte de Marenzac. Propriétaire à Naudet, il est suppléant de juge de paix à Domme et entre au conseil d'arrondissement en prairial an VIII; il en sortira par tirage en 1810.

Mort ab intestat à Saint-Pompon le 12 août 1823, il eut au moins six enfants dont trois seulement vivaient encore lors de son décès : Géraud, Pierre et Guillaumette-Delphine. L'héritage est modeste : 300 F de mobilier et quelques immeubles à Saint-

Pompon représentant un capital de 7.530 F, soit une maison, une moitié de moulin et des terres. Jean Sépière jouissait en l'an VIII d'un revenu de 1.000 F.

A. D., 121 Q 11, 4 février 1824.

VIELMON (Pierre).

Né à Cénac en 1760, Pierre Vielmon était fils de Jean, et de Marie Maleville. Installé à Domme en qualité d'avocat, il est désigné au conseil d'arrondissement en prairial an VIII mais donne aussitôt sa démission; il sera remplacé par Lavergne de Marqueyssac.

Vielmon est mort à Domme le 15 juillet 1828, laissant ses biens à son fils Jean-Baptiste-Jacques, également avocat à Domme. Sa succession comprenait 2.400 F de mobilier, une maison à Domme, le domaine du But à Cénac, ainsi que des terres, vignes, bois et prés, le tout représentant un capital de 20.210 F.

A. D., 121 Q 12, 9 janvier 1829.

Noël BECQUART.

NOTE

pour les auteurs de mémoires

Complément aux « instructions » diffusées dans notre

1^{re} livraison de 1981, p. 70

Ceux de nos auteurs qui le souhaiteraient ont désormais la faculté, conformément à la décision prise par le Bureau, de présenter en tête de leurs mémoires ou articles des **résumés** destinés à mieux orienter le lecteur. Pour d'évidentes raisons de clarté et de présentation, ces résumés ne devront en aucun cas dépasser dix lignes de texte, quelle que soit la longueur des mémoires. Il va de soi que les textes destinés aux **Varia** ne peuvent faire l'objet de tels résumés.
